



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N° 84-2022-110

PUBLIÉ LE 10 JUIN 2022

Sommaire

69_Préf_Préfecture du Rhône / 69_SGCD_sécrétariat général commun départemental du Rhône

84-2022-06-09-00002 - SGCD DRH BPE2R 2022 06 09 18 ouverture RSC 63
(3 pages)

Page 4

69_Rectorat de Lyon /

84-2022-06-10-00002 - Arrêté n° 2022-48 du 10 juin 2022 portant
organisation du service interacadémique de la statistique, de l'évaluation,
de la prospective et de la performance (6 pages)

Page 7

84-2022-06-10-00003 - Arrêté n° 2022-49 du 10 juin 2022 portant
organisation du service interacadémique de la modernisation de l'action
publique (6 pages)

Page 13

84-2022-06-10-00004 - Arrêté n° 2022-50 du 10 juin 2022 portant
organisation du service interacadémique des affaires juridiques (5 pages)

Page 19

84-2022-06-10-00005 - Arrêté n° 2022-51 du 10 juin 2022 portant
organisation du service interacadémique système d'informations (5 pages)

Page 24

84-2022-06-10-00006 - Arrêté n° 2022-52 du 10 juin 2022 portant
organisation du service interacadémique chargé de Chorus centre de
services partagés (5 pages)

Page 29

84-2022-06-10-00007 - Arrêté n° 2022-53 du 10 juin 2022 portant
organisation du service interacadémique chargé de Chorus déplacements
temporaires (5 pages)

Page 34

84-2022-06-10-00008 - Arrêté n° 2022-54 du 10 juin 2022 portant
organisation du service interacadémique contrôle et conseil des
établissements (5 pages)

Page 39

84-2022-05-25-00013 - Arrêté n°2022-37 du 25 mai 2022 portant définition
de pourcentages minimaux d'admission des candidats boursiers dans les
établissements d'enseignement supérieur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes et ses annexes (17 pages)

Page 44

84-2022-05-25-00011 - Arrêté n°2022-38 du 25 mai 2022 fixant pour la
région académique Auvergne-Rhône-Alpes le pourcentage maximal de
bacheliers retenus résidant dans une académie autre que celle dans
laquelle est situé l'établissement et ses annexes (7 pages)

Page 61

84-2022-06-06-00001 - Arrêté n°2022-41 du 6 juin 2022 portant délégation
de signature pour les questions relatives à la jeunesse, à la vie associative, à
l'engagement civique et aux sports pour la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes (4 pages)

Page 68

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes /

84-2022-06-10-00001 - Arrêté portant Abrogation le Dr GUEZENNEC (1
page)

Page 72

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Direction de l'autonomie planification

84-2022-06-02-00007 - Arrêté n° 2022-14-0127 portant mise en œuvre de la nouvelle nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées chroniques, et évolution de l'autorisation de l'Institut Médico-Educatif LES PRIMEVERES N° FINESS 69 078 255 2 situé 118 route de la Rumeyère 69390 CHARLY, en ce qui concerne le public accueilli et la répartition des places - Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales du Rhône (ADAPEI 69). (6 pages)

Page 73

84-2022-06-03-00002 - Arrêté N° 2022-14-0235 portant extension de capacité de 16 places en milieu ordinaire du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) « SESSAD APAJH 69 » à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69400) dont 9 places dédiées à de l'accompagnement renforcé sur un site secondaire - GESTIONNAIRE : FEDERATION DES APAJH (5 pages)

Page 79

84-2022-06-02-00008 - Arrêté n°2022-14-0234 portant évolution de l'offre du Centre d'Education Motrice « CEM de la Fondation RICHARD » à LYON (69008) par redéploiement interne des places d'internat au profit des places d'accueil de jour (semi-internat), prise en compte de la nouvelle dénomination de la Fondation et de l'établissement, et mise en œuvre dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux de la nouvelle nomenclature des établissements et services médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques - Gestionnaire : Fondation RICHARD (4 pages)

Page 84

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Direction de l'offre de soins finances

84-2022-06-03-00001 - Arrêté 2022-18-0381 portant détermination de l'indemnisation de la PDSSES sur les crédits FIR au titre de l'année 2022 (3 pages)

Page 88

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / PPS

84-2022-05-25-00012 - Arrêté n°2022-05-0017 portant autorisation d'extension de capacité de trois places de la structure Lits Halte Soins Santé (LHSS) gérée par le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale ETAPE-DIACONAT-ANAIS (GCSMS EDA) dans le département de la Drôme (4 pages)

Page 91



**Arrêté préfectoral n° SGCD_DRH_BPE2R_2022_06_09_18 portant ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2022
Département du Puy de Dôme (63)**

Le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet de la Zone de défense et de sécurité sud-est, Préfet du Rhône,
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite,

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'État ;
- VU** la loi n°2005-102 du 11 février 2005 modifiée pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- VU** le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 susvisée ;
- VU** le décret n° 2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'État aux ressortissants des États membres de la communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ;
- VU** le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;
- VU** le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
- VU** le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- VU** l'arrêté du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'Intérieur ;
- VU** l'arrêté ministériel du 15 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- VU** l'arrêté du 22 avril 2022 fixant au titre de l'année 2022 le nombre et la répartition géographique des postes offerts au recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- VU** le message ministériel du 28 février 2022 portant autorisation de recrutement pour le corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ds le cadre du plan de charge initial 2022 ;
- SUR** la proposition de la Préfète, Secrétaire Général de la Préfecture du Rhône, Préfète déléguée pour l'égalité des chances ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Est autorisée, au titre de l'année 2022, l'ouverture d'un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint administratif de l'Intérieur et de l'outre-mer pour le périmètre police et le périmètre préfecture dans le département du Puy-de-Dôme (63).

ARTICLE 2 : Le nombre de postes à pourvoir est fixé à 3, soit 1 poste en périmètre police et 2 postes en périmètre préfecture répartis comme suit :

- Préfecture – Préfecture du Puy-de-Dôme – Services de la main d'œuvre étrangère : Instructeur des demandes d'autorisation de travail (2 postes)
- Police – DDSP du Puy-de-Dôme – SGO : Assistant d'administration général / Chargé de la maintenance et de l'exploitation

ARTICLE 3 : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- la notice d'inscription dûment remplie, datée et signée ;
- une lettre de motivation manuscrite ou dactylographiée ;
- un curriculum vitae dactylographié indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- une enveloppe autocollante affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 20 g et libellée aux nom, prénom et adresse du candidat ;
- une photocopie recto verso de la pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour) ;
- un document justifiant de la situation au regard de la législation sur le service national.

ARTICLE 4 : Le retrait du formulaire s'effectue :

- soit par téléchargement sur le site Internet de la préfecture du Rhône www.rhone.gouv.fr, rubrique Politiques publiques / Économie, travail et emploi / Emploi et entreprise / Concours et examens / Préfecture / Recrutement sans concours
- soit par retrait sur place à la préfecture du Rhône – Secrétariat Général Commun – DRH – Bureau du Pilotage des Effectifs, du Recrutement et des Rémunérations – 18, rue de Bonnel – 69 003 Lyon – Allée C2 – 5^e étage – Bureau 518

ARTICLE 5 : Les dossiers complets sont à transmettre par voie postale uniquement, à partir du 13 juin 2022 et au plus tard jusqu'au 24 juin 2022, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Secrétariat Général Commun du Rhône
DRH – Bureau du Pilotage des Effectifs, du Recrutement et des Rémunérations
18, rue de Bonnel – RSC 63 2022
69 419 LYON Cedex 03

ARTICLE 6 : Une commission chargée de procéder à l'examen individuel des dossiers des candidats et aux entretiens individuels sera créée ultérieurement et se réunira semaine 26.

ARTICLE 7 : Seuls les candidats dont le dossier de candidature aura été sélectionné par la commission de sélection seront convoqués à un entretien à compter de la semaine 28.

ARTICLE 8 : la Préfète, Secrétaire Général de la Préfecture du Rhône, Préfète déléguée pour l'égalité des chances et les autorités compétentes sont chargées, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 09 juin 2022

La préfète,

Secrétaire générale,

Préfète déléguée pour l'égalité des chances

Vanina NICOLI



SGRA

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Lyon, le 10 juin 2022

Arrêté n° 2022-48 portant organisation
du service interacadémique de la statistique, de
l'évaluation, de la prospective et de la performance

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 222-16-2, R. 222-16-4, R. 222-19-2 et R. 222-36-4 ;
Vu le décret du 24 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Olivier DUGRIP, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités ;
Vu l'arrêté n° 2019-33 du recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes du 23 décembre 2019 portant création du service interacadémique chargé des statistiques, de l'évaluation, de la prospective et de la performance ;
Vu l'avis du comité régional académique du 18 mai 2022 ;
Vu l'avis des comités techniques académiques réunis en formation conjointe du 9 juin 2022,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Mutualisation des moyens entre les services des académies

Le service interacadémique de la statistique, de l'évaluation, de la prospective et de la performance (SIASEPP), créé le 1^{er} septembre 2020 par arrêté du recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes, est composé des services statistiques des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, tels qu'ils étaient composés au 1^{er} septembre 2019.

Article 2 – Missions

Le service interacadémique ainsi constitué exerce ses missions sur le périmètre régional en assurant de manière générale la fonction d'études et de suivi statistiques pour le compte de chaque recteur d'académie et pour celui du recteur de région académique, dans l'exercice de leurs compétences respectives.

L'article 2 de l'arrêté 2019-33 du 23 décembre 2019 est modifié comme suit :

Le SIASEPP exerce pour le compte de chacun des recteurs d'académie et du recteur de région académique les missions suivantes :

- 1° il assure la production statistique dans le cadre du programme national de travail de la DEPP et des besoins régionaux et académiques ;
- 2° il propose des outils et des indicateurs d'aide à la décision et d'appui statistique au pilotage pour les acteurs régionaux et académiques aux différents niveaux (région académique, académie, département, établissement, école), notamment dans le cadre de la préparation de rentrée ;



- 3° il établit des études, des analyses, des recherches et des publications pour appuyer et valoriser la mise en œuvre des politiques publiques aux différents échelons territoriaux ;
- 4° il assure les travaux d'étude et de recherche qui sont menés entre le service interacadémique et d'autres partenaires ;
- 5° il apporte un appui aux recteurs d'académie dans le pilotage de l'académie et dans le cadre du renforcement du pilotage pédagogique départemental ;
- 6° il apporte, en tant que de besoin, un appui au recteur de région académique et au secrétaire général de région académique dans l'exercice des compétences régionales et notamment dans la préparation du dialogue stratégique de la région académique.

Ces missions s'exercent également au profit des services métiers, des établissements scolaires et écoles de chaque académie, des départements et également des délégations régionales et des directions régionales académiques.

Article 3 – Organisation hiérarchique

Le service interacadémique de la statistique, de l'évaluation, de la prospective et de la performance (SIASEPP) a son siège au rectorat de l'académie de Lyon. Il dispose d'une implantation dans chacun des trois rectorats d'académie de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. L'ensemble du service interacadémique est dirigé par un chef de service.

Le chef du service interacadémique est placé sous l'autorité hiérarchique du recteur de l'académie de Lyon.

Il est assisté de trois adjoints, chacun d'eux étant respectivement responsable de la partie du service interacadémique implantée dans chacun des trois rectorats d'académie.

Le chef du service interacadémique coordonne l'action des trois parties de service en s'appuyant sur ses trois adjoints qui sont placés sous son autorité hiérarchique.

Il a également autorité hiérarchique sur l'ensemble des personnels affectés au sein du SIASEPP, indépendamment de leur site géographique d'exercice.

Les adjoints exercent, pour le compte et sous l'autorité du chef du SIASEPP, l'autorité hiérarchique sur les agents relevant de la partie de service dont ils ont la responsabilité.

L'autorité hiérarchique exercée par le chef du service interacadémique est distincte de l'autorité de gestion administrative qui demeure du ressort du recteur de l'académie d'affectation géographique des agents.

L'évaluateur est le supérieur hiérarchique du service où l'agent exerce sa quotité de travail la plus importante. Pour l'évaluation des adjoints, responsables des parties de service, l'avis du secrétaire général d'académie est sollicité en amont de l'entretien.

Article 4 – Organisation fonctionnelle et modalités d'articulation entre les autorités académiques

Le chef du service interacadémique est également placé sous l'autorité fonctionnelle de chacun des recteurs pour le compte desquels le service interacadémique exerce ses missions.

Le recteur de région académique ainsi que les recteurs d'académie peuvent déléguer leur signature au chef de ce service, ainsi qu'à ses subordonnés, dans les matières relevant de leurs attributions.



En vertu des rôles dévolus au secrétaire général de région académique et aux secrétaires généraux d'académie, respectivement chargés de l'administration de la région académique et de l'administration de l'académie, ceux-ci exercent également une autorité fonctionnelle sur le service.

Dans l'exercice de ses compétences, chaque recteur d'académie, pour les questions relevant de l'activité ordinaire de la fonction d'études et de suivi statistiques, s'adresse directement ou par l'intermédiaire du secrétaire général, au responsable de la partie de service du SIASEPP implantée au sein du rectorat de son académie. À cet effet, il dispose d'un pouvoir d'instruction directe sur ce responsable de la partie de service.

En vertu du rôle dévolu au secrétaire général de région académique, celui-ci s'adresse directement pour les questions relevant des affaires régionales au chef du SIASEPP.

Au titre de son autorité fonctionnelle sur le service interacadémique, chaque recteur ou son secrétaire général peut également saisir le chef du SIASEPP, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'adjoint responsable de la partie de service implantée dans le rectorat de son académie.

Un principe de proximité s'applique ainsi pour les missions relevant de l'activité ordinaire de chaque partie de service. Pour l'exercice de ses missions, l'adjoint rend compte au chef du SIASEPP. Pour toute affaire qui le nécessite, le chef du SIASEPP rend compte à son autorité hiérarchique.

Article 5 – Modalités d'organisation et de fonctionnement du service interacadémique

Les parties de service implantées dans chacun des rectorats sont dénommées de la manière suivante :

SIASEPP – Service prospective et statistique - Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand ;

SIASEPP – Service prospective et statistique - Rectorat de l'académie de Grenoble ;

SIASEPP – Service prospective et statistique - Rectorat de l'académie de Lyon.

L'organisation spécifique des parties de service, composantes du service interacadémique, est décrite dans le macro-organigramme du service interacadémique figurant en annexe du présent arrêté. Cette organisation est susceptible d'évoluer dans le temps dans le cadre du projet de service prévu à l'article 6 et dans le respect de la carte des emplois figurant également en annexe du présent arrêté.

La révision de la carte des emplois attachée à l'organisation du service interacadémique est arrêtée par le recteur de région académique après avis de chacun des recteurs d'académie. Elle fait l'objet d'une présentation au comité social d'administration de proximité ou au comité social d'administration spécial par le recteur de l'académie dans laquelle le service a son siège (académie de Lyon).

Si l'organisation et les missions du service le nécessitent, des pôles spécialisés compétents sur l'ensemble du territoire régional peuvent être créés ou développés progressivement, dans chacune des trois parties de service le composant, dans le cadre d'un programme d'activité du service interacadémique élaboré conjointement sous l'autorité des recteurs d'académie et du recteur de région académique et arrêté en conséquence en comité régional académique.

Article 6 – Projet de service

Dans le cadre de l'organisation du service interacadémique fixée dans le présent arrêté, l'élaboration d'un projet de service, concerté entre les différents acteurs concernés, précisera les engagements réciproques, ainsi que les modalités de fonctionnement et relations (services et prestations attendues, modalités de saisine et délais de traitement, règles de transmission des informations, réunions de coordination, etc.)



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
de région académique**

entre le SIASEPP et les autres services de la région académique et des académies composant la région académique.

Article 7 – Mise en œuvre et publication

Les secrétaires généraux des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, ainsi que le secrétaire général de région académique, chacun pour ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP

ANNEXE 1 : macro-organigramme du SIASEPP

**Chef du service interacadémique de la statistique, de l'évaluation,
de la prospective et de la performance (SIASEPP)**

Siège : rectorat de l'académie de Lyon

SIASEPP – Service prospective et statistique – Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand Chef du service, responsable de service statistique, adjoint au chef du service interacadémique	SIASEPP – Service prospective et statistique – Rectorat de l'académie de Grenoble Chef du service, responsable de service statistique, adjoint au chef du service interacadémique	SIASEPP – Service prospective et statistique – Rectorat de l'académie de Lyon Chef du service, responsable de service statistique, adjoint au chef du service interacadémique
Adjoint au chef de division et chef du pôle gestion <input type="checkbox"/> Pôle gestion <input type="checkbox"/> Pôle chargés d'études <input type="checkbox"/> Pôle technique	Adjoint au chef de service et chef du pôle statistiques RH et enquêtes <input type="checkbox"/> Pôle statistiques RH et enquêtes <input type="checkbox"/> Pôle scolarité - cheffe de pôle <input type="checkbox"/> Missions transverses <input type="checkbox"/> Mission académique d'analyse et de contrôle de gestion	Adjoint au chef de service et chef du pôle 1 ^{er} degré et EP <input type="checkbox"/> Pôle 1 ^{er} degré et EP <input type="checkbox"/> Pôle 2d degré <input type="checkbox"/> Pôle Apprentissage <input type="checkbox"/> Pôle Etablissements (RAMSESE) <input type="checkbox"/> Pôle Examens <input type="checkbox"/> Pôle Supérieur <input type="checkbox"/> Pôle Personnels <input type="checkbox"/> Pôle Orientation <input type="checkbox"/> Pôle Evaluations des élèves <input type="checkbox"/> Pôle Enquêtes <input type="checkbox"/> Pôle technique

ANNEXE 2 : carte des emplois du SIASEPP**Académie de Clermont-Ferrand**

BOP 214	Emplois
Catégorie A	4
Catégorie B	3
Catégorie C	0
Sous-total BOP 214	7

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Clermont-Ferrand	7
--	----------

Académie de Grenoble

BOP 214	Emplois
Missions interacadémiques	
Catégorie A	5
Catégorie B	4,5
Catégorie C	3
Sous total des missions interacadémiques	12,5
Missions d'analyse et de contrôle de gestion académique	
Catégorie A	1
Catégorie B	0,5
Catégorie C	1
Sous-total des Missions d'analyse et de contrôle de gestion académique	2,5
Sous-total BOP 214	15

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Grenoble	15
--	-----------

Académie de Lyon

BOP 214	Emplois
Catégorie A	4,3
Catégorie B	2,6
Catégorie C	2
Sous-total BOP 214	8,9

Hors BOP académiques et de région académique	Emplois
Catégorie A	3
Catégorie B	0
Catégorie C	0
Sous-total hors BOP académiques et de région académique	3

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Lyon	11,9
--	-------------

Total des emplois composant le service interacadémique	33,9
--	-------------



Lyon, le 10 juin 2022

SGRA

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Arrêté n° 2022-49 portant organisation
du service interacadémique de la modernisation
de l'action publique

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 222-16-2, R. 222-16-4, R. 222-19-2 et R. 222-36-4 ;
Vu le décret du 24 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Olivier DUGRIP, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités ;
Vu l'arrêté n° 2019-32 du recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes du 23 décembre 2019 portant création du service interacadémique chargé de la transformation de l'action publique ;
Vu l'avis du comité régional académique du 18 mai 2022 ;
Vu l'avis des comités techniques académiques réunis en formation conjointe du 9 juin 2022,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Mutualisation des moyens entre les services des académies

Le service interacadémique de la modernisation de l'action publique (SIAMAP), créé le 1^{er} septembre 2020 par arrêté du recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes, est le service mutualisé qui a repris, depuis cette date, une partie des missions portées antérieurement par les services en charge de la modernisation de l'action publique académiques au sein des rectorats des académies de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon.

Article 2 – Missions

Le service interacadémique ainsi constitué exerce ses missions sur le périmètre régional en assurant de manière générale la fonction de modernisation et d'optimisation de l'action publique, et de pilotage et d'animation de projets numériques et organisationnels pour le compte de chaque recteur d'académie et pour celui du recteur de région académique, dans l'exercice de leurs compétences respectives.

L'article 2 de l'arrêté 2019-32 du 23 décembre 2019 portant création du SIAMAP est modifié comme suit :

Le SIAMAP exerce pour le compte de chacun des recteurs d'académie et du recteur de région académique les missions suivantes :

- 1° il propose aux recteurs d'académie une politique interacadémique de transformation de l'action publique dans le cadre des orientations académiques, ministérielles et interministérielles ;
- 2° il conduit, dans le cadre de la politique interacadémique arrêtée par les recteurs d'académie, des actions de modernisation et d'optimisation de l'environnement de travail des agents dans chacune des académies et veille à leur valorisation ;



- 3° il effectue une veille sur les différentes méthodes de travail ou d'organisation innovantes et participe à leur diffusion ;
- 4° il a un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le développement de nouveaux outils numériques et veille de manière plus générale au développement des usages liés au numérique ;
- 5° il pilote les projets de dématérialisation et de simplification des procédures ;
- 6° il apporte, en tant que de besoin, un appui au recteur de région académique et au secrétaire général de région académique dans l'exercice des compétences régionales et notamment dans la construction des services régionaux et interacadémiques dans leurs enjeux organisationnels, managériaux, numériques et logistiques ;
- 7° il rend compte des différents projets de modernisation ;
- 8° il est l'interlocuteur du département de la modernisation du ministère de l'Éducation nationale et du service de la modernisation du SGAR Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 3 – Organisation hiérarchique

Le service interacadémique de la modernisation de l'action publique (SIAMAP) a son siège au rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand. Il dispose d'une implantation dans chacun des trois rectorats d'académie de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. L'ensemble du service interacadémique est dirigé par un chef de service.

Le chef du service interacadémique est placé sous l'autorité hiérarchique du recteur de l'académie de Clermont-Ferrand. Il est également responsable de la partie du service qui est implantée dans l'académie de Clermont-Ferrand.

Il est assisté de deux adjoints, chacun d'eux étant respectivement responsable de la partie du service interacadémique implantée dans les rectorats des académies de Grenoble et de Lyon.

Le chef du service interacadémique coordonne l'action des trois parties de service en s'appuyant sur ses deux adjoints qui sont placés sous son autorité hiérarchique.

Il a également autorité hiérarchique sur l'ensemble des personnels affectés au sein du SIAMAP, indépendamment de leur site géographique d'exercice.

Les adjoints exercent, par délégation du directeur interacadémique, l'autorité hiérarchique sur les agents relevant de la partie de service dont ils ont la responsabilité.

L'autorité hiérarchique exercée par le chef du service interacadémique est distincte de l'autorité de gestion administrative qui demeure du ressort du recteur de l'académie d'affectation géographique des agents.

L'évaluateur est le supérieur hiérarchique du service où l'agent exerce sa quotité de travail la plus importante. Pour l'évaluation des adjoints, responsables des parties de service, l'avis du secrétaire général d'académie est sollicité en amont de l'entretien.

Article 4 – Organisation fonctionnelle et modalités d'articulation entre les autorités académiques

Le chef du service interacadémique est également placé sous l'autorité fonctionnelle de chacun des recteurs pour le compte desquels le service interacadémique exerce ses missions.

Le recteur de région académique ainsi que les recteurs d'académie peuvent déléguer leur signature au chef de ce service, ainsi qu'à ses subordonnés, dans les matières relevant de leurs attributions.



En vertu des rôles dévolus au secrétaire général de région académique et aux secrétaires généraux d'académie, respectivement chargés de l'administration de la région académique et de l'administration de l'académie, ceux-ci exercent également une autorité fonctionnelle sur le service.

Dans l'exercice de ses compétences, chaque recteur d'académie, pour les questions relevant de l'activité ordinaire de la fonction de modernisation et d'optimisation de l'action publique, et de pilotage et d'animation de projets numériques et organisationnels, s'adresse directement ou par l'intermédiaire du secrétaire général, au responsable de la partie de service du SIAMAP implantée au sein du rectorat de son académie. À cet effet, il dispose d'un pouvoir d'instruction directe sur ce responsable de la partie de service.

En vertu du rôle dévolu au secrétaire général de région académique, celui-ci s'adresse directement pour les questions relevant des affaires régionales au chef du SIAMAP.

Au titre de son autorité fonctionnelle sur le service interacadémique, chaque recteur ou son secrétaire général peut également saisir le chef du SIAMAP, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'adjoint responsable de la partie de service implantée dans le rectorat de son académie.

Un principe de proximité s'applique ainsi pour les missions relevant de l'activité ordinaire de chaque partie de service. Pour l'exercice de ses missions, l'adjoint rend compte au chef du SIAMAP. Pour toute affaire qui le nécessite, le chef du SIAMAP rend compte à son autorité hiérarchique.

Article 5 – Modalités d'organisation et de fonctionnement du service interacadémique

Les parties de service implantées dans chacun des rectorats sont dénommées de la manière suivante :

SIAMAP – Service modernisation – Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand ;

SIAMAP – Service modernisation – Rectorat de l'académie de Grenoble ;

SIAMAP – Service modernisation – Rectorat de l'académie de Lyon.

L'organisation spécifique des parties de service, composantes du service interacadémique, est décrite dans le macro-organigramme du service interacadémique figurant en annexe du présent arrêté. Cette organisation est susceptible d'évoluer dans le temps dans le cadre du projet de service prévu à l'article 6 et dans le respect de la carte des emplois figurant également en annexe du présent arrêté.

La révision de la carte des emplois attachée à l'organisation du service interacadémique est arrêtée par le recteur de région académique après avis de chacun des recteurs d'académie. Elle fait l'objet d'une présentation au comité social d'administration de proximité ou au comité social d'administration spécial par le recteur de l'académie dans laquelle le service a son siège (académie de Clermont-Ferrand).

Article 6 – Projet et convention de service

Dans le cadre de l'organisation du service interacadémique fixée dans le présent arrêté, l'élaboration d'un projet de service, concerté entre les différents acteurs concernés, précisera les engagements réciproques, ainsi que les modalités de fonctionnement et relations (services et prestations attendues, modalités de saisine et délais de traitement, règles de transmission des informations, réunions de coordination, etc.) entre le SIAMAP et les autres services de la région académique et des académies composant la région académique.



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
de région académique**

Article 7 – Mise en œuvre et publication

Les secrétaires généraux des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, ainsi que le secrétaire général de région académique, chacun pour ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP

ANNEXE 1 : macro-organigramme du SIAMAP

**Chef du service interacadémique de la modernisation
de l'action publique (SIAMAP)**

Siège : rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand

**SIAMAP – Service modernisation –
Rectorat de l'académie de
Clermont-Ferrand**

Chef du service interacadémique

**SIAMAP – Service modernisation –
Rectorat de l'académie de
Grenoble**

Adjoint au chef du service interacadémique

**SIAMAP – Service modernisation –
Rectorat de l'académie de
Lyon**

Adjoint au chef du service interacadémique

ANNEXE 2 : carte des emplois du SIAMAP

Académie de Clermont-Ferrand

BOP 214	Emplois
Catégorie A	1 (contractuel)
Catégorie B	0
Catégorie C	0
Sous-total BOP 214	1

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Clermont-Ferrand **1**

Académie de Grenoble

BOP 214	Emplois
Catégorie A	1
Catégorie B	0
Catégorie C	0
Sous-total BOP 214	1

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Grenoble **1**

Académie de Lyon

BOP 214	Emplois
Catégorie A	1
Catégorie B	0
Catégorie C	0
Sous-total BOP 214	1

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Lyon **1**

Total des emplois composant le service interacadémique **3**



Lyon, le 10 juin 2022

SGRA

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Arrêté n° 2022-50 portant organisation
du service interacadémique des affaires juridiques

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 222-16-2, R. 222-16-4, R. 222-19-2 et R. 222-36-4 ;
Vu le décret du 24 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Olivier DUGRIP, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités ;
Vu l'arrêté n° 2021-40 du recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes du 7 juillet 2021 portant création du service interacadémique juridique ;
Vu l'avis du comité régional académique du 18 mai 2022 ;
Vu l'avis des comités techniques académiques réunis en formation conjointe du 9 juin 2022,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Mutualisation des moyens entre les services des académies

Le service interacadémique des affaires juridiques (SIAJ), créé le 1^{er} septembre 2021 par arrêté du recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes, est le service mutualisé qui a repris, depuis cette date, une partie des missions portées antérieurement par les services juridiques académiques au sein des rectorats des académies de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon.

Article 2 – Missions

Le service interacadémique ainsi constitué exerce ses missions sur le périmètre régional en assurant de manière générale la fonction de conseil, expertise, assistance et veille juridiques pour le compte de chaque recteur d'académie et pour celui du recteur de région académique, dans l'exercice de leurs compétences respectives.

L'article 2 de l'arrêté 2021-40 du 7 juillet portant création du SIAJ est modifié comme suit :

Le SIAJ exerce pour le compte de chacun des recteurs d'académie et du recteur de région académique les missions suivantes :

- 1° conseil, expertise et assistance juridiques auprès des services administratifs et des EPLE ;
- 2° suivi des contentieux et représentation des recteurs devant les juridictions dans les instances relevant de leur compétence ;
- 3° assistance auprès des EPLE et des GRETA CFA dans leurs éventuels contentieux ;
- 4° étude des demandes de protection fonctionnelle des agents ;
- 5° sécurisation des procédures réglementaires (arrêtés, délégations de signature, contrats, conventions...);
- 6° diffusion des compétences et connaissances juridiques (services administratifs et EPLE) ;
- 7° traitement des questionnements juridiques liés à la région académique.



Article 3 – Organisation hiérarchique

Le service interacadémique des affaires juridiques (SIAJ) a son siège au rectorat de l'académie de Lyon. Il dispose d'une implantation dans chacun des trois rectorats d'académie de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. L'ensemble du service interacadémique est dirigé par un chef de service.

Le responsable du service interacadémique est placé sous l'autorité hiérarchique du recteur de l'académie de Lyon. Il est également responsable de la partie du service qui est implantée dans l'académie de Lyon.

Il est assisté de deux adjoints, chacun d'eux étant respectivement responsable de la partie du service interacadémique implantée dans les rectorats des académies de Clermont-Ferrand et de Grenoble.

Le chef de service interacadémique coordonne l'action des trois parties de service en s'appuyant sur ses deux adjoints qui sont placés sous son autorité hiérarchique.

Il a également autorité hiérarchique sur l'ensemble des personnels affectés au sein du SIAJ, indépendamment de leur site géographique d'exercice.

Les adjoints exercent, pour le compte et sous l'autorité du chef du SIAJ, l'autorité hiérarchique sur les agents relevant de la partie de service dont ils ont la responsabilité.

L'autorité hiérarchique exercée par le chef du service interacadémique est distincte de l'autorité de gestion administrative qui demeure du ressort du recteur de l'académie d'affectation géographique des agents.

L'évaluateur est le supérieur hiérarchique du service où l'agent exerce sa quotité de travail la plus importante. Pour l'évaluation des adjoints, responsables des parties de service, l'avis du secrétaire général d'académie est sollicité en amont de l'entretien.

Article 4 – Organisation fonctionnelle et modalités d'articulation entre les autorités académiques

Le chef du service interacadémique est également placé sous l'autorité fonctionnelle de chacun des recteurs pour le compte desquels le service interacadémique exerce ses missions.

Le recteur de région académique ainsi que les recteurs d'académie peuvent déléguer leur signature au chef de ce service, ainsi qu'à ses subordonnés, dans les matières relevant de leurs attributions.

En vertu des rôles dévolus au secrétaire général de région académique et aux secrétaires généraux d'académie, respectivement chargés de l'administration de la région académique et de l'administration de l'académie, ceux-ci exercent également une autorité fonctionnelle sur le service.

Dans l'exercice de ses compétences, chaque recteur d'académie, pour les questions relevant de l'activité ordinaire de la fonction de conseil, expertise, assistance et veille juridiques, s'adresse directement ou par l'intermédiaire du secrétaire général, au responsable de la partie de service du SIAJ implantée au sein du rectorat de son académie. À cet effet, il dispose d'un pouvoir d'instruction directe sur ce responsable de la partie de service.

En vertu du rôle dévolu au secrétaire général de région académique, celui-ci s'adresse directement pour les questions relevant des affaires régionales au chef du SIAJ.

Au titre de son autorité fonctionnelle sur le service interacadémique, chaque recteur ou son secrétaire général peut également saisir le chef du SIAJ, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'adjoint responsable de la partie de service implantée dans le rectorat de son académie.



Un principe de proximité s'applique ainsi pour les missions relevant de l'activité ordinaire de chaque partie de service. Pour l'exercice de ses missions, l'adjoint rend compte au chef du SIAJ. Pour toute affaire qui le nécessite, le chef du SIAJ rend compte à son autorité hiérarchique.

Article 5 – Modalités d'organisation et de fonctionnement du service interacadémique

Les parties de service implantées dans chacun des rectorats sont dénommées de la manière suivante :

SIAJ – Service des affaires juridiques – Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand ;

SIAJ – Service des affaires juridiques – Rectorat de l'académie de Grenoble ;

SIAJ – Service des affaires juridiques – Rectorat de l'académie de Lyon.

L'organisation spécifique des parties de service, composantes du service interacadémique, est décrite dans le macro-organigramme du service interacadémique figurant en annexe du présent arrêté. Cette organisation est susceptible d'évoluer dans le temps dans le cadre du projet de service prévu à l'article 6 et dans le respect de la carte des emplois figurant également en annexe du présent arrêté.

La révision de la carte des emplois attachée à l'organisation du service interacadémique est arrêtée par le recteur de région académique après avis de chacun des recteurs d'académie. Elle fait l'objet d'une présentation au comité social d'administration de proximité ou au comité social d'administration spécial par le recteur de l'académie dans laquelle le service a son siège (académie de Lyon).

Si l'organisation et les missions du service le nécessitent, des pôles spécialisés compétents sur l'ensemble du territoire régional peuvent être créés ou développés progressivement, dans chacune des trois parties de service le composant, dans le cadre d'un programme d'activité du service interacadémique élaboré conjointement sous l'autorité des recteurs d'académie et du recteur de région académique et arrêté en conséquence en comité régional académique.

Article 6 – Projet de service

Dans le cadre de l'organisation du service interacadémique fixée dans le présent arrêté, l'élaboration d'un projet de service de service, concerté entre les différents acteurs concernés, précisera les engagements réciproques, ainsi que les modalités de fonctionnement et relations (services et prestations attendues, modalités de saisine et délais de traitement, règles de transmission des informations, réunions de coordination, etc.) entre le SIAJ et les autres services de la région académique et des académies composant la région académique.

Article 7 – Mise en œuvre et publication

Les secrétaires généraux des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, ainsi que le secrétaire général de région académique, chacun pour ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP

ANNEXE 1 : macro-organigramme du SIAJ

Chef du service interacadémique des affaires juridiques (SIAJ)
Siège : rectorat de l'académie de Lyon

**SIAJ – Service des affaires juridiques
– Rectorat de l'académie de
Clermont-Ferrand**

Chef du service, adjoint au chef du service
interacadémique

**SIAJ – Service des affaires juridiques
– Rectorat de l'académie de
Grenoble**

Chef du service, adjoint au chef du service
interacadémique

**SIAJ – Service des affaires juridiques
– Rectorat de l'académie de
Lyon**

Chef du service, chef du service
interacadémique

ANNEXE 2 : carte des emplois du SIAJ**Académie de Clermont-Ferrand**

BOP 214	Emplois
Catégorie A	1
Catégorie B	2
Catégorie C	0
Sous-total BOP 214	3

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Clermont-Ferrand	3
--	----------

Académie de Grenoble

BOP 214	Emplois
Catégorie A	3,3
Catégorie B	1,8
Catégorie C	1
Sous-total BOP 214	6,1

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Grenoble	6,1
--	------------

Académie de Lyon

BOP 214	Emplois
Catégorie A	7,45
Catégorie B	0
Catégorie C	1
Sous-total BOP 214	8,45

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Lyon	8,45
--	-------------

Total des emplois composant le service interacadémique	17,55
--	--------------



SGRA

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Lyon, le 10 juin 2022

Arrêté n° 2022-51 portant organisation
du service interacadémique système d'informations

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 222-16-2, R. 222-16-4, R. 222-19-2 et R. 222-36-4 ;
Vu le décret du 24 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Olivier DUGRIP, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités ;
Vu l'arrêté n° 2021-41 du recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes du 7 juillet 2021 portant création du service interacadémique système d'informations ;
Vu l'avis du comité régional académique du 18 mai 2022 ;
Vu l'avis des comités techniques académiques réunis en formation conjointe du 9 juin 2022,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Mutualisation des moyens entre les services des académies

Le service interacadémique système d'informations (SIASI), créé le 1^{er} janvier 2022 par arrêté du recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes, est le service mutualisé qui a repris, depuis cette date, l'ensemble des missions portées antérieurement par les directions des systèmes d'information académique au sein des rectorats des académies de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon.

Article 2 – Missions

Le service interacadémique ainsi constitué exerce ses missions sur le périmètre régional en assurant de manière générale la fonction support informatique et d'ingénierie de projet pour le compte de chaque recteur d'académie et pour celui du recteur de région académique, dans l'exercice de leurs compétences respectives.

L'article 2 de l'arrêté 2021-41 du 7 juillet 2021 portant création du SIASI est modifié comme suit :

Le SIASI exerce pour le compte de chacun des recteurs d'académie et du recteur de région académique les missions suivantes :

- 1° l'exploitation, la maintenance et la sécurité des systèmes d'information de gestion et pédagogiques dans les limites des prérogatives de l'État ;
- 2° La réalisation de projets informatiques académiques ou de région académique ;
- 3° L'accompagnement et l'assistance aux utilisateurs du système d'information ;
- 4° La gestion des infrastructures techniques ;
- 5° La contribution aux activités de la DNE par la présence de trois équipes nationales à Clermont-Ferrand et à Grenoble.



Article 3 – Organisation hiérarchique

Le service interacadémique système d'informations (SIASI) a son siège au rectorat de l'académie de Grenoble. Il dispose d'une implantation dans chacun des trois rectorats d'académie de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. L'ensemble du service interacadémique est dirigé par un chef de service.

Le chef du service interacadémique est placé sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de l'académie de Grenoble.

Il est assisté de trois adjoints, chacun d'eux étant respectivement responsable de la partie du service interacadémique implantée dans chacun des trois rectorats d'académie.

Le chef du service interacadémique coordonne l'action des trois parties de service en s'appuyant sur ses trois adjoints qui sont placés sous son autorité hiérarchique.

Il a également autorité hiérarchique sur l'ensemble des personnels affectés au sein du SIASI, indépendamment de leur site géographique d'exercice.

Les adjoints exercent, pour le compte et sous l'autorité du chef du SIASI, l'autorité hiérarchique sur les agents relevant de la partie de service dont ils ont la responsabilité.

L'autorité hiérarchique exercée par le chef du service interacadémique est distincte de l'autorité de gestion administrative qui demeure du ressort du recteur de l'académie d'affectation géographique des agents.

L'évaluateur est le supérieur hiérarchique du service où l'agent exerce sa quotité de travail la plus importante. Pour l'évaluation des adjoints, responsables des parties de service, l'avis du secrétaire général d'académie est sollicité en amont de l'entretien.

Article 4 – Organisation fonctionnelle et modalités d'articulation entre les autorités académiques

Le chef du service interacadémique est également placé sous l'autorité fonctionnelle de chacun des recteurs pour le compte desquels le service interacadémique exerce ses missions.

Le recteur de région académique ainsi que les recteurs d'académie peuvent déléguer leur signature au chef de ce service, ainsi qu'à ses subordonnés, dans les matières relevant de leurs attributions.

En vertu des rôles dévolus au secrétaire général de région académique et aux secrétaires généraux d'académie, respectivement chargés de l'administration de la région académique et de l'administration de l'académie, ceux-ci exercent également une autorité fonctionnelle sur le service.

Dans l'exercice de ses compétences, chaque recteur d'académie, pour les questions relevant de l'activité ordinaire de la fonction support informatique et d'ingénierie de projet, s'adresse directement ou par l'intermédiaire du secrétaire général, au responsable de la partie de service du SIASI implantée au sein du rectorat de son académie. À cet effet, il dispose d'un pouvoir d'instruction directe sur ce responsable de la partie de service.

En vertu du rôle dévolu au secrétaire général de région académique, celui-ci s'adresse directement pour les questions relevant des affaires régionales au chef du SIASI.

Au titre de son autorité fonctionnelle sur le service interacadémique, chaque recteur ou son secrétaire général peut également saisir le chef du SIASI, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'adjoint responsable de la partie de service implantée dans le rectorat de son académie.



Un principe de proximité s'applique ainsi pour les missions relevant de l'activité ordinaire de chaque partie de service. Pour l'exercice de ses missions, l'adjoint rend compte au chef du SIASI. Pour toute affaire qui le nécessite, le chef du SIASI rend compte à son autorité hiérarchique.

Un processus de gestion des demandes est à définir dans le cadre des travaux d'organisation du service. Dans cette attente, le comité de liaison réunissant les trois secrétaires généraux d'académie et le secrétaire général de région académique assure la régulation des demandes.

Article 5 – Modalités d'organisation et de fonctionnement du service interacadémique

Les parties de service implantées dans chacun des rectorats sont dénommées de la manière suivante :

SIASI – Direction des systèmes d'information – Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand ;

SIASI – Direction des systèmes d'information – Rectorat de l'académie de Grenoble ;

SIASI – Direction des systèmes d'information – Rectorat de l'académie de Lyon.

L'organisation spécifique des parties de service, composantes du service interacadémique, est décrite dans le macro-organigramme du service interacadémique figurant en annexe du présent arrêté. Cette organisation est susceptible d'évoluer dans le temps dans le cadre du projet de service prévu à l'article 6 et dans le respect de la carte des emplois figurant également en annexe du présent arrêté.

La révision de la carte des emplois attachée à l'organisation du service interacadémique est arrêtée par le recteur de région académique après avis de chacun des recteurs d'académie. Elle fait l'objet d'une présentation au comité social d'administration de proximité ou au comité social d'administration spécial par le recteur de l'académie dans laquelle le service a son siège (académie de Grenoble).

En raison de l'évolutivité importante des missions confiées au SIASI, le présent arrêté d'organisation peut faire l'objet d'une révision annuelle.

Article 6 – Projet et convention de service

Dans le cadre de l'organisation du service interacadémique fixée dans le présent arrêté, l'élaboration d'un projet de service, concerté entre les différents acteurs concernés, précisera les engagements réciproques, ainsi que les modalités de fonctionnement et relations (services et prestations attendues, modalités de saisine et délais de traitement, règles de transmission des informations, réunions de coordination, etc.) entre le SIASI et les autres services de la région académique et des académies composant la région académique.

Article 7 – Mise en œuvre et publication

Les secrétaires généraux des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, ainsi que le secrétaire général de région académique, chacun pour ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

ANNEXE 1 : macro-organigramme du SIASI

**Chef du service interacadémique / directeur système d'informations
(SIASI)**

Siège : rectorat de l'académie de Grenoble

<p>SIASI – Direction des systèmes d'information – Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand</p> <p>Directeur des systèmes d'information, adjoint au chef du service interacadémique</p>	<p>SIASI – Direction des systèmes d'information – Rectorat de l'académie de Grenoble</p> <p>Directeur des systèmes d'information, adjoint au chef du service interacadémique</p>	<p>SIASI – Direction des systèmes d'information – Rectorat de l'académie de Lyon</p> <p>Directeur des systèmes d'information, adjoint au chef du service interacadémique</p>
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Division des données et des applications métiers<input type="checkbox"/> Division environnement de travail et infrastructures<input type="checkbox"/> Pôle réseaux et hébergement<input type="checkbox"/> Equipe nationale services numériques	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Pôle SI<input type="checkbox"/> Pôle Projets<input type="checkbox"/> Pôle Relations usagers<input type="checkbox"/> Pôle Infrastructures techniques<input type="checkbox"/> Pôle Développement projets nationaux	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Développement/lien métiers<input type="checkbox"/> SI RH<input type="checkbox"/> SI élèves<input type="checkbox"/> Assistance/support<input type="checkbox"/> Infrastructures

ANNEXE 2 : carte des emplois du SIASI

Académie de Clermont-Ferrand

BOP 214	Emplois
Catégorie A	61
Catégorie B	19
Catégorie C	1
Sous-total BOP 214	81

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Clermont-Ferrand	81
--	-----------

Académie de Grenoble

BOP 214	Emplois
Catégorie A	68
Catégorie B	33,5
Catégorie C	4
Sous-total BOP 214	105,5

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Grenoble	105,5
--	--------------

Académie de Lyon

BOP 214	Emplois
Catégorie A	33,5
Catégorie B	26
Catégorie C	3
Sous-total BOP 214	62,5

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Lyon	62,5
--	-------------

Total des emplois composant le service interacadémique	249
--	------------



SGRA

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Lyon, le 10 juin 2022

Arrêté n° 2022-52 portant organisation
du service interacadémique chargé de Chorus
centre de services partagés

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 222-16-2, R. 222-16-4, R. 222-19-2 et R. 222-36-4 ;
Vu le décret du 24 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Olivier DUGRIP, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités ;
Vu l'arrêté n° 2021-42 du recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes du 7 juillet 2021 portant création du service interacadémique chargé de Chorus centre de services partagés ;
Vu l'avis du comité régional académique du 18 mai 2022 ;
Vu l'avis des comités techniques académiques réunis en formation conjointe du 9 juin 2022,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Mutualisation des moyens entre les services des académies

Le service interacadémique Chorus centre de services partagés (SIA Chorus), créé le 1^{er} septembre 2021 par arrêté du recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes, est le service mutualisé qui a repris, depuis cette date, l'ensemble des missions liées à l'exécution de la dépense et de la recette portées antérieurement par les services en charge du centre de services partagés académiques au sein des rectorats des académies de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon (BOP 139, 140, 141, 150, 172,214, 230, 231, 723, 362, 363, 364, 354).

Article 2 – Missions

Le service interacadémique ainsi constitué exerce ses missions sur le périmètre régional en assurant la fonction d'exécution de la dépense et de la recette pour le compte de chaque recteur d'académie et pour celui du recteur de région académique, dans l'exercice de leurs compétences respectives.

L'article 2 de l'arrêté 2021-42 du 7 juillet 2021 portant création est modifié de la manière suivante :

Le SIA Chorus centre de services partagés exerce pour le compte de chacun des recteurs d'académie et du recteur de région académique les missions suivantes pour l'ensemble des BOP cités dans l'article 1 :

- 1° saisit et valide les engagements juridiques dans Chorus ;
- 2° enregistre la certification du service fait valant ordre de payer (en mode facturier) ;
- 3° instruit, saisit et valide les demandes de paiement quand elles ne sont pas créées par le service facturier ;
- 4° saisit et valide les actes relatifs aux recettes non fiscales.



Article 3 – Organisation hiérarchique

Le service interacadémique Chorus centre de services partagés (SIA Chorus) a son siège au rectorat de l'académie de Grenoble. Il dispose d'une implantation dans chacun des trois rectorats d'académie de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. L'ensemble du service interacadémique est dirigé par un chef de service.

Le chef du service interacadémique est placé sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de l'académie de Grenoble. Il est également responsable de la partie du service qui est implantée dans l'académie de Grenoble.

Il est assisté de deux adjoints, chacun d'eux étant respectivement responsable de la partie du service interacadémique implantée dans les rectorats des académies de Clermont-Ferrand et de Lyon.

Le chef du service interacadémique coordonne l'action des trois parties de service en s'appuyant sur ses deux adjoints qui sont placés sous son autorité hiérarchique.

Il a également autorité hiérarchique sur l'ensemble des personnels affectés au sein du SIA Chorus, indépendamment de leur site géographique d'exercice.

Les adjoints exercent, pour le compte et sous l'autorité du chef du SIA Chorus, l'autorité hiérarchique sur les agents relevant de la partie de service dont ils ont la responsabilité.

L'autorité hiérarchique exercée par le chef du service interacadémique est distincte de l'autorité de gestion administrative qui demeure du ressort du recteur de l'académie d'affectation géographique des agents.

L'évaluateur est le supérieur hiérarchique du service où l'agent exerce sa quotité de travail la plus importante. Pour l'évaluation des adjoints, responsables des parties de service, l'avis du secrétaire général d'académie est sollicité en amont de l'entretien.

Article 4 – Organisation fonctionnelle et modalités d'articulation entre les autorités académiques

Le chef du service interacadémique est également placé sous l'autorité fonctionnelle de chacun des recteurs pour le compte desquels le service interacadémique exerce ses missions.

Le recteur de région académique, ordonnateur secondaire pour la région académique et pour l'académie de Lyon, ainsi que les recteurs d'académie de Clermont-Ferrand et de Grenoble, ordonnateurs secondaires pour leur académie respective, peuvent subdéléguer leur signature au chef du service interacadémique, ainsi qu'à ses subordonnés, dans les matières relevant de leurs attributions.

En vertu des rôles dévolus au secrétaire général de région académique et aux secrétaires généraux d'académie, respectivement chargés de l'administration de la région académique et de l'administration de l'académie, ceux-ci exercent également une autorité fonctionnelle sur le service.

Dans l'exercice de ses compétences, chaque recteur d'académie, pour les questions relevant de l'activité ordinaire de la fonction d'exécution de la dépense et de la recette, s'adresse directement ou par l'intermédiaire du secrétaire général, au responsable de la partie de service du SIA Chorus implantée au sein du rectorat de son académie. À cet effet, il dispose d'un pouvoir d'instruction directe sur ce responsable de la partie de service.

En vertu du rôle dévolu au secrétaire général de région académique, celui-ci s'adresse directement pour les questions relevant des affaires régionales au chef du SIA Chorus.



Au titre de son autorité fonctionnelle sur le service interacadémique, chaque recteur ou son secrétaire général peut également saisir le chef du SIA Chorus, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'adjoint responsable de la partie de service implantée dans le rectorat de son académie.

Un principe de proximité s'applique ainsi pour les missions relevant de l'activité ordinaire de chaque partie de service. Pour l'exercice de ses missions, l'adjoint rend compte au chef du SIA Chorus. Pour toute affaire qui le nécessite, le chef du SIA Chorus rend compte à son autorité hiérarchique.

Article 5 – Modalités d'organisation et de fonctionnement du service interacadémique

Les parties de service implantées dans chacun des rectorats sont dénommées de la manière suivante :

SIA Chorus – Plateforme Chorus – Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand ;

SIA Chorus – Plateforme Chorus – Rectorat de l'académie de Grenoble ;

SIA Chorus – Plateforme Chorus – Rectorat de l'académie de Lyon.

L'organisation spécifique des parties de service, composantes du service interacadémique, est décrite dans le macro-organigramme du service interacadémique figurant en annexe du présent arrêté. Cette organisation est susceptible d'évoluer dans le temps dans le cadre de la convention de délégation de gestion prévue à l'article 6 et dans le respect de la carte des emplois figurant également en annexe du présent arrêté.

La révision de la carte des emplois attachée à l'organisation du service interacadémique est arrêtée par le recteur de région académique après avis de chacun des recteurs d'académie. Elle fait l'objet d'une présentation au comité social d'administration de proximité ou au comité social d'administration spécial par le recteur de l'académie dans laquelle le service a son siège (académie de Grenoble).

Article 6 – Projet et convention de service

Dans le cadre de l'organisation du service interacadémique fixée dans le présent arrêté, convention de délégation de gestion, concertée entre les différents acteurs concernés, précisera les engagements réciproques, ainsi que les modalités de fonctionnement et relations (services et prestations attendues, modalités de saisine et délais de traitement, règles de transmission des informations, réunions de coordination, etc.) entre le SIA Chorus et les autres services de la région académique et des académies composant la région académique.

Article 7 – Mise en œuvre et publication

Les secrétaires généraux des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, ainsi que le secrétaire général de région académique, chacun pour ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP

ANNEXE 1 : macro-organigramme du SIA Chorus

Chef du service interacadémique
Chorus centre de services partagés (SIA Chorus)
Siège : rectorat de l'académie de Grenoble

**SIA Chorus – Plateforme Chorus –
Rectorat de l'académie de
Clermont-Ferrand**

Responsable de la plateforme, adjoint au
chef du service interacadémique

- Exécution des opérations liées à la dépense
- Exécution des opérations liées aux recettes non-fiscales

**SIA Chorus – Plateforme Chorus –
Rectorat de l'académie de
Grenoble**

Responsable de la plateforme, chef du
service interacadémique

- Pilotage du SIA Chorus
- Exécution des opérations liées à la dépense
- Exécution des opérations liées aux recettes non-fiscales

**SIA Chorus – Plateforme Chorus –
Rectorat de l'académie de
Lyon**

Responsable de la plateforme, adjoint au
chef du service interacadémique

- Exécution des opérations liées à la dépense
- Exécution des opérations liées aux recettes non-fiscales

ANNEXE 2 : carte des emplois du SIA Chorus

Académie de Clermont-Ferrand

BOP 214	Emplois
Catégorie A	1
Catégorie B	3
Catégorie C	2
Sous-total BOP 214	6

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Clermont-Ferrand	6
--	----------

Académie de Grenoble

BOP 214	Emplois
Catégorie A	1
Catégorie B	3
Catégorie C	4
Sous-total BOP 214	8

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Grenoble	8
--	----------

Académie de Lyon

BOP 214	Emplois
Catégorie A	0,4
Catégorie B	2
Catégorie C	6
Sous-total BOP 214	8,4

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Lyon	8,4
--	------------

Total des emplois composant le service interacadémique	22,4
--	-------------



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SGRA

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

**Secrétariat général
de région académique**

Lyon, le 10 juin 2022

Arrêté n° 2022-53 portant organisation
du service interacadémique chargé de Chorus
déplacements temporaires

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 222-16-2, R. 222-16-4, R. 222-19-2 et R. 222-36-4 ;
Vu le décret du 24 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Olivier DUGRIP, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités ;
Vu l'arrêté n° 2021-43 du recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes du 7 juillet 2021 portant création du service interacadémique chargé de Chorus déplacements temporaires ;
Vu l'avis du comité régional académique du 18 mai 2022 ;
Vu l'avis des comités techniques académiques réunis en formation conjointe du 9 juin 2022,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Mutualisation des moyens entre les services des académies

Le service interacadémique Chorus déplacements temporaires (SIADT), créé le 1^{er} septembre 2021 par arrêté du recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes, est le service mutualisé qui a repris, depuis cette date, l'ensemble des missions portées antérieurement par les services en charge de la gestion des frais de déplacements temporaires académiques dans l'outil Chorus DT au sein des académies de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon.

Article 2 – Missions

Le service interacadémique ainsi constitué exerce ses missions sur le périmètre régional en assurant de manière générale la fonction financière liée à la gestion des frais de déplacements temporaires dans l'outil Chorus DT pour le compte de chaque recteur d'académie et pour celui du recteur de région académique, dans l'exercice de leurs compétences respectives.

L'article 2 de l'arrêté 2021-43 du 7 juillet 2021 portant création est modifié comme suit :

Le SIADT exerce pour le compte de chacun des recteurs d'académie et du recteur de région académique les missions suivantes :

- 1° instruction et traitement de l'ensemble des déplacements et missions imputables à l'ensemble des BOP régionaux et académiques gérés dans l'outil Chorus DT, à l'exclusion des frais liquidés via les applications ministérielles métiers GAIA pour la formation et IMAGIN pour les examens et concours et à l'exclusion des frais de changement de résidence ;
- 2° la fonction de référent technique de l'outil Chorus DT, administration et paramétrage, y compris au bénéfice des applications interfacées ;



3° la fonction de référent juridique, veille réglementaire et élaboration de la circulaire des frais de déplacements interacadémique ;

4° contrôle interne comptable pour la partie relative aux frais de déplacement et de missions.

Article 3 – Organisation hiérarchique

Le service interacadémique Chorus déplacements temporaires (SIADT) a son siège au rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand. Il dispose d'une implantation dans chacun des trois rectorats d'académie de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. L'ensemble du service interacadémique est dirigé par un chef de service.

Le chef du service interacadémique est placé sous l'autorité hiérarchique du recteur de l'académie de Clermont-Ferrand. Il est également responsable de la partie du service qui est implantée dans l'académie de Clermont-Ferrand.

Il est assisté de deux adjoints, chacun d'eux étant respectivement responsable de la partie du service interacadémique implantée dans les rectorats des académies de Grenoble et de Lyon.

Le chef de service interacadémique coordonne l'action des trois parties de service en s'appuyant sur ses deux adjoints qui sont placés sous son autorité hiérarchique.

Il a également autorité hiérarchique sur l'ensemble des personnels affectés au sein du SIADT, indépendamment de leur site géographique d'exercice.

Les adjoints exercent, pour le compte et sous l'autorité du chef du SIADT, l'autorité hiérarchique sur les agents relevant de la partie de service dont ils ont la responsabilité.

L'autorité hiérarchique exercée par le chef du service interacadémique est distincte de l'autorité de gestion administrative qui demeure du ressort du recteur de l'académie d'affectation géographique des agents.

L'évaluateur est le supérieur hiérarchique du service où l'agent exerce sa quotité de travail la plus importante. Pour l'évaluation des adjoints, responsables des parties de service, l'avis du secrétaire général d'académie est sollicité en amont de l'entretien.

Article 4 – Organisation fonctionnelle et modalités d'articulation entre les autorités académiques

Le chef du service interacadémique est également placé sous l'autorité fonctionnelle de chacun des recteurs pour le compte desquels le service interacadémique exerce ses missions.

Le recteur de région académique, ordonnateur secondaire pour la région académique et pour l'académie de Lyon, ainsi que les recteurs d'académie de Clermont-Ferrand et de Grenoble, ordonnateurs secondaires pour leur académie respective, peuvent subdéléguer leur signature au chef du service interacadémique, ainsi qu'à ses subordonnés, dans les matières relevant de leurs attributions.

En vertu des rôles dévolus au secrétaire général de région académique et aux secrétaires généraux d'académie, respectivement chargés de l'administration de la région académique et de l'administration de l'académie, ceux-ci exercent également une autorité fonctionnelle sur le service.

Dans l'exercice de ses compétences, chaque recteur d'académie, pour les questions relevant de l'activité ordinaire de la fonction financière liée à la gestion des frais de déplacements temporaires dans l'outil Chorus DT, s'adresse directement ou par l'intermédiaire du secrétaire général, au responsable de la partie de service du SIADT implantée au sein du rectorat de son académie. À cet effet, il dispose d'un pouvoir d'instruction directe sur ce responsable de la partie de service.



En vertu du rôle dévolu au secrétaire général de région académique, celui-ci s'adresse directement pour les questions relevant des affaires régionales au chef du SIADT.

Au titre de son autorité fonctionnelle sur le service interacadémique, chaque recteur ou son secrétaire général peut également saisir le chef du SIADT, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'adjoint responsable de la partie de service implantée dans le rectorat de son académie.

Un principe de proximité s'applique ainsi pour les missions relevant de l'activité ordinaire de chaque partie de service. Pour l'exercice de ses missions, l'adjoint rend compte au chef du SIADT. Pour toute affaire qui le nécessite, le chef du SIADT rend compte à son autorité hiérarchique.

Article 5 – Modalités d'organisation et de fonctionnement du service interacadémique

Les parties de service implantées dans chacun des rectorats sont dénommées de la manière suivante :

SIADT – Plateforme Chorus DT - Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand ;

SIADT – Plateforme Chorus DT - Rectorat de l'académie de Grenoble ;

SIADT – Plateforme Chorus DT - Rectorat de l'académie de Lyon.

L'organisation spécifique des parties de service, composantes du service interacadémique, est décrite dans le macro-organigramme du service interacadémique figurant en annexe du présent arrêté. Cette organisation est susceptible d'évoluer dans le temps dans le cadre du projet de service prévue à l'article 6 et dans le respect de la carte des emplois figurant également en annexe du présent arrêté.

La révision de la carte des emplois attachée à l'organisation du service interacadémique est arrêtée par le recteur de région académique après avis de chacun des recteurs d'académie. Elle fait l'objet d'une présentation au comité social d'administration de proximité ou au comité social d'administration spécial par le recteur de l'académie dans laquelle le service a son siège (académie de Clermont-Ferrand).

Article 6 – Projet et convention de service

Dans le cadre de l'organisation du service interacadémique fixée dans le présent arrêté, l'élaboration d'un projet de service, concerté entre les différents acteurs concernés, précisera les engagements réciproques, ainsi que les modalités de fonctionnement et relations (services et prestations attendues, modalités de saisine et délais de traitement, règles de transmission des informations, réunions de coordination, etc.) entre le SIADT et les autres services de la région académique et des académies composant la région académique.

Article 7 – Mise en œuvre et publication

Les secrétaires généraux des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, ainsi que le secrétaire général de région académique, chacun pour ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP

ANNEXE 1 : macro-organigramme du SIADT

Chef du service interacadémique
Chorus déplacements temporaires (SIADT)
Siège : rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand

**SIADT – Plateforme Chorus DT –
Rectorat de l'académie de
Clermont-Ferrand**

Responsable de la plateforme, chef du
service interacadémique

- ❑ Plateforme Chorus DT de l'académie de
Clermont-Ferrand

**SIADT – Plateforme Chorus DT –
Rectorat de l'académie de
Grenoble**

Responsable de la plateforme, adjoint au
chef du service interacadémique

- ❑ Plateforme Chorus DT du rectorat de
l'académie de Grenoble
- ❑ Plateforme Chorus DT de la DSDEN de
l'Ardèche
- ❑ Plateforme Chorus DT de la DSDEN de la
Drôme
- ❑ Plateforme Chorus DT de la DSDEN de l'Isère
- ❑ Plateforme Chorus DT de la DSDEN de la
Savoie
- ❑ Plateforme Chorus DT de la DSDEN de la
Haute-Savoie

**SIADT – Plateforme Chorus DT –
Rectorat de l'académie de
Lyon**

Responsable de la plateforme, adjoint au
chef du service interacadémique

- ❑ Plateforme Chorus DT du rectorat de
l'académie de Lyon
- ❑ Plateforme Chorus DT de la DSDEN de l'Ain
- ❑ Plateforme Chorus DT de la DSDEN de la
Loire

ANNEXE 2 : carte des emplois du SIADT

Académie de Clermont-Ferrand	
BOP 214	Emplois
Catégorie A	1
Catégorie B	3
Catégorie C	4
Sous-total BOP 214	8
Total des emplois mis à disposition par l'académie de Clermont-Ferrand	
8	
Académie de Grenoble	
BOP 214	Emplois
Catégorie A	0
Catégorie B	1
Catégorie C	6
Sous-total BOP 214	7
Total des emplois mis à disposition par l'académie de Grenoble	
7	
Académie de Lyon	
BOP 214	Emplois
Catégorie A	1
Catégorie B	1
Catégorie C	4,8
Sous-total BOP 214	6,8
Total des emplois mis à disposition par l'académie de Lyon	
6,8	
Total des emplois composant le service interacadémique	
21,8	



Lyon, le 10 juin 2022

SGRA

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Arrêté n° 2022-54 portant organisation
du service interacadémique contrôle
et conseil aux établissements

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 222-16-2, R. 222-16-4, R. 222-19-2 et R. 222-36-4 ;
Vu le décret du 24 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Olivier DUGRIP, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités ;
Vu l'arrêté n° 2021-44 du recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes du 7 juillet 2021 portant création du service interacadémique chargé du contrôle et du conseil aux établissements ;
Vu l'avis du comité régional académique du 18 mai 2022 ;
Vu l'avis des comités techniques académiques réunis en formation conjointe du 9 juin 2022,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Mutualisation des moyens entre les services des académies

Le service interacadémique contrôle et conseil aux établissements (SIACCE), créé le 1^{er} septembre 2021 par arrêté du recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes, est le service mutualisé qui a repris, depuis cette date, les missions portées antérieurement par les services de contrôle, d'aide et de conseil aux établissements publics locaux d'enseignement (EPL) académiques au sein des rectorats des académies de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon.

Article 2 – Missions

Le service interacadémique ainsi constitué exerce ses missions sur le périmètre régional en assurant de manière générale la fonction de contrôle des actes, d'aide et de conseil auprès des EPL pour le compte de chaque recteur d'académie et pour celui du recteur de région académique, dans l'exercice de leurs compétences respectives.

L'article 2 de l'arrêté 2021-44 du 7 juillet 2021 portant création est modifié de la manière suivante :

Le SIACCE exerce pour le compte de chacun des recteurs d'académie et du recteur de région académique les missions suivantes :

1° contrôle des établissements :

- actes budgétaires et financiers (Grille contrôle budget, DBM, analyse fonds de roulement ...) ;
- actes de fonctionnement (contrats et conventions, marchés publics ...) ;
- actes de l'action éducatrice (RI, DG ...) ;
- réflexion sur l'organisation des lots de gestion, fonctions contrôleur et valideur, actes et établissements « à risque », évaluation des besoins en moyens, charges et rythmes ... ;
- rédaction de circulaires communes (budget, COFI ...).



2° aide et conseil aux établissements :

- conseil financier, budgétaire et comptable ;
- conseil sur les contrats, conventions, voyages scolaires, achat public ;
- appui à la gestion, audit, accompagnement pour la résolution de difficultés.

Article 3 – Organisation hiérarchique

Le service interacadémique contrôle et conseil aux établissements (SIACCE) a son siège au rectorat de l'académie de Grenoble. Il dispose d'une implantation dans chacun des trois rectorats d'académie de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. L'ensemble du service interacadémique est dirigé par un chef de service.

Le chef du service interacadémique est placé sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de l'académie de Grenoble. Il est également responsable de la partie du service qui est implantée dans l'académie de Grenoble.

Il est assisté de deux adjoints, chacun d'eux étant respectivement responsable de la partie du service interacadémique implantée dans les rectorats des académies de Clermont-Ferrand et de Lyon.

Le chef de service interacadémique coordonne l'action des trois parties de service en s'appuyant sur ses deux adjoints qui sont placés sous son autorité hiérarchique.

Il a également autorité hiérarchique sur l'ensemble des personnels affectés au sein du SIACCE, indépendamment de leur site géographique d'exercice.

Les adjoints exercent, pour le compte et sous l'autorité du chef du SIACCE, l'autorité hiérarchique sur les agents relevant de la partie de service dont ils ont la responsabilité.

L'autorité hiérarchique exercée par le chef du service interacadémique est distincte de l'autorité de gestion administrative qui demeure du ressort du recteur de l'académie d'affectation géographique des agents.

L'évaluateur est le supérieur hiérarchique du service où l'agent exerce sa quotité de travail la plus importante. Pour l'évaluation des adjoints, responsables des parties de service, l'avis du secrétaire général d'académie est sollicité en amont de l'entretien.

Article 4 – Organisation fonctionnelle et modalités d'articulation entre les autorités académiques

Le chef du service interacadémique est également placé sous l'autorité fonctionnelle de chacun des recteurs pour le compte desquels le service interacadémique exerce ses missions.

Le recteur de région académique ainsi que les recteurs d'académie peuvent déléguer leur signature au chef de ce service, ainsi qu'à ses subordonnés, dans les matières relevant de leurs attributions.

En vertu des rôles dévolus au secrétaire général de région académique et aux secrétaires généraux d'académie, respectivement chargés de l'administration de la région académique et de l'administration de l'académie, ceux-ci exercent également une autorité fonctionnelle sur le service.

Dans l'exercice de ses compétences, chaque recteur d'académie, pour les questions relevant de l'activité ordinaire de la fonction de contrôle des actes, d'aide et de conseil auprès des EPLE, s'adresse directement ou par l'intermédiaire du secrétaire général, au responsable de la partie de service du SIACCE implantée au sein du rectorat de son académie. À cet effet, il dispose d'un pouvoir d'instruction directe sur ce responsable de la partie de service.



En vertu du rôle dévolu au secrétaire général de région académique, celui-ci s'adresse directement pour les questions relevant des affaires régionales au chef du SIACCE.

Au titre de son autorité fonctionnelle sur le service interacadémique, chaque recteur ou son secrétaire général peut également saisir le chef du SIACCE, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'adjoint responsable de la partie de service implantée dans le rectorat de son académie.

Un principe de proximité s'applique ainsi pour les missions relevant de l'activité ordinaire de chaque partie de service. Pour l'exercice de ses missions, l'adjoint rend compte au chef du SIACCE. Pour toute affaire qui le nécessite, le chef du SIACCE rend compte à son autorité hiérarchique.

Article 5 – Modalités d'organisation et de fonctionnement du service interacadémique

Les parties de service implantées dans chacun des rectorats sont dénommées de la manière suivante :

SIACCE –Service contrôle et conseil aux établissements – Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand ;

SIACCE – Service contrôle et conseil aux établissements – Rectorat de l'académie de Grenoble ;

SIACCE – Service contrôle et conseil aux établissements – Rectorat de l'académie de Lyon.

L'organisation spécifique des parties de service, composantes du service interacadémique, est décrite dans le macro-organigramme du service interacadémique figurant en annexe du présent arrêté. Cette organisation est susceptible d'évoluer dans le temps dans le cadre du projet de service prévu à l'article 6 et dans le respect de la carte des emplois figurant également en annexe du présent arrêté.

La révision de la carte des emplois attachée à l'organisation du service interacadémique est arrêtée par le recteur de région académique après avis de chacun des recteurs d'académie. Elle fait l'objet d'une présentation au comité social d'administration de proximité ou au comité social d'administration spécial par le recteur de l'académie dans laquelle le service a son siège (académie de Grenoble).

Article 6 – Projet et convention de service

Dans le cadre de l'organisation du service interacadémique fixée dans le présent arrêté, l'élaboration d'un projet de service, concerté entre les différents acteurs concernés, précisera les engagements réciproques, ainsi que les modalités de fonctionnement et relations (services et prestations attendues, modalités de saisine et délais de traitement, règles de transmission des informations, réunions de coordination, etc.) entre le SIACCE et les autres services de la région académique et des académies composant la région académique.

Article 7 – Mise en œuvre et publication

Les secrétaires généraux des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, ainsi que le secrétaire général de région académique, chacun pour ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP

ANNEXE 1 : macro-organigramme du SIACCE

**Chef du service interacadémique du contrôle
et du conseil aux établissements (SIACCE)**
Siège : rectorat de l'académie de Grenoble

**SIACCE – Service contrôle et
conseil aux établissements –
Rectorat de l'académie de
Clermont-Ferrand**

Chef du service, adjoint au chef du service
interacadémique

**SIACCE – Service contrôle et
conseil aux établissements –
Rectorat de l'académie de
Grenoble**

Chef du service, chef du service
interacadémique

**SIACCE – Service contrôle et
conseil aux établissements –
Rectorat de l'académie de
Lyon**

Chef du service, adjoint au chef du service
interacadémique

ANNEXE 2 : carte des emplois du SIACCE

Académie de Clermont-Ferrand

BOP 214	Emplois
Catégorie A	1
Catégorie B	1
Catégorie C	1
Sous-total BOP 214	3

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Clermont-Ferrand **3**

Académie de Grenoble

BOP 214	Emplois
Catégorie A	2
Catégorie B	6
Catégorie C	0,1
Sous-total BOP 214	8,1

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Grenoble **8,1**

Académie de Lyon

BOP 214	Emplois
Catégorie A	1,35
Catégorie B	3,6
Catégorie C	0
Sous-total BOP 214	4,95

Total des emplois mis à disposition par l'académie de Lyon **4,95**

Total des emplois composant le service interacadémique **16,05**



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat - DRAIO

Affaire suivie par :

Yves Flammier

Tél : 04 72 80 63 72

Mél : draio@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

92 rue de Marseille BP 7227

69007 Lyon Cedex 07

**Délégation régionale académique
à l'information et à l'orientation**

Lyon, le 25 mai 2022

**Arrêté n°2022-37 portant définition de
pourcentages minimaux d'admission des
candidats boursiers dans les établissements
d'enseignement supérieur de la région
académique Auvergne-Rhône-Alpes**

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes
Recteur de l'académie de Lyon
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L612-3

Vu l'arrêté du recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes en date du 10 mai 2021 portant définition de pourcentages minimaux d'admission des candidats boursiers dans les établissements d'enseignement supérieur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes

ARRETE

Article 1 : Il est fixé pour la campagne d'admission dans l'enseignement supérieur 2022 un pourcentage minimal de candidats boursiers retenus dans les différentes formations du premier cycle de l'enseignement supérieur des établissements relevant des ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 2 : Le pourcentage défini à l'article 1^{er} porte sur les propositions d'admission faites, via le portail de pré-inscription « Parcoursup », aux candidats néo-bacheliers bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée, et est rapporté aux capacités d'accueil de chaque section, spécialité ou mention.

Article 3 : Le pourcentage minimal de candidats boursiers retenus est précisé, pour chaque section, spécialité ou mention, dans le tableau présenté en annexe. Le nombre minimal de candidats boursiers retenus sera calculé, pour chaque section, spécialité ou mention, en arrondissant à l'unité supérieur le nombre obtenu par l'application du pourcentage à sa capacité d'accueil.

Article 4 : L'arrêté susvisé du recteur de région académique du 10 mai 2021 est abrogé.

Article 5 : Le secrétaire général de la région académique, le secrétaire général de l'académie de Clermont-Ferrand, la secrétaire générale de l'académie de Grenoble et le secrétaire général de l'académie de Lyon sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP



Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en Licence et PASS

Table with columns: UAI composante, Libellé établissement, Commune, Ministère tutelle, Type établis, Domaine, Spécialité/mention, Parcours type L1, Pourcentage minimum de boursiers 2022. The table lists various university programs and their associated bursary thresholds.

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en Licence et PASS

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tutelle	Type établis	Domaine	Spécialité/mention	Parcours type L1	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0730858L	Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Jacob-Bellecombette	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Arts-lettres-langues	Licence - Lettres		20
0730858L	Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Jacob-Bellecombette	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences humaines et sociales	Licence - Sociologie		20
0730858L	Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Jacob-Bellecombette	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Arts-lettres-langues	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais/Italien	LEA Anglais/Italien	22
0730858L	Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Jacob-Bellecombette	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Arts-lettres-langues	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Anglais	LLCER Anglais	23
0730858L	Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Jacob-Bellecombette	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Arts-lettres-langues	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Italien	LLCER Italien	24
0730858L	Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Jacob-Bellecombette	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Arts-lettres-langues	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Espagnol	LLCER Espagnol	26
0730858L	Université Savoie Mont Blanc / lycée Louis Armand Châ	Jacob-Bellecombette	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Arts-lettres-langues	Licence - Lettres - Parcours Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	30
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences humaines et sociales	Licence - Géographie et aménagement - Accès Santé		5
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences humaines et sociales	Licence - Géographie et aménagement		7
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS - Accès Santé	STAPS	9
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Physique, chimie - Chimie (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Physique) - Accès Santé	Chimie (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Physique)	9
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Physique, chimie - Chimie (tronc commun L1 avec Mathématiques et Physique)	Chimie (tronc commun L1 avec Mathématiques et Physique)	9
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Physique, chimie - Physique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Chimie) - Accès Santé	Physique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Chimie)	9
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Physique, chimie - Physique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Chimie)	Physique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Chimie)	9
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Physique, chimie - Physique - Chimie (tronc commun en L1 avec Mathématiques)	Physique - Chimie (tronc commun en L1 avec Mathématiques)	9
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Sciences pour l'ingénieur - Electronique, systèmes embarqués et télécommunications - Accès Santé	Electronique, systèmes embarqués et télécommunications	9
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Sciences pour l'ingénieur - Electronique, systèmes embarqués et télécommunications	Electronique, systèmes embarqués et télécommunications	9
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS	STAPS	10
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Sciences de la vie - Accès Santé		10
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Sciences de la vie		10
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Mathématiques - MPC (tronc commun en L1 avec Physique-Chimie) - Accès Santé	MPC (tronc commun en L1 avec Physique-Chimie)	10
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Mathématiques - MPC (tronc commun en L1 avec Physique-Chimie)	MPC (tronc commun en L1 avec Physique-Chimie)	10
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Sciences de la terre - Accès Santé		10
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Sciences de la terre		10
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Mathématiques - MISPI (tronc commun avec Sciences pour l'ingénieur et Informatique)	MISPI (tronc commun avec Sciences pour l'ingénieur et Informatique)	12
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Mathématiques - MISPI (tronc commun avec Sciences pour l'ingénieur et Informatique) - Accès Santé	MISPI (tronc commun avec Sciences pour l'ingénieur et Informatique)	12
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Sciences pour l'ingénieur - Télécommunications et réseaux informatiques - Accès Santé	Télécommunications et réseaux informatiques	13
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Sciences pour l'ingénieur - Télécommunications et réseaux informatiques	Télécommunications et réseaux informatiques	13
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Informatique - Informatique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Sciences pour l'ingénieur) - Accès Santé	Informatique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Sciences pour l'ingénieur)	13
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Sciences - technologies - santé	Licence - Informatique - Informatique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Sciences pour l'ingénieur)	Informatique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Sciences pour l'ingénieur)	13
0741586X	Université Savoie Mont Blanc - Annecy-le-Vieux	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Droit-économie-gestion	Licence - Economie et gestion - Parcours Sciences politique et Relations internationales	Science politique et Relations internationales	10
0741586X	Université Savoie Mont Blanc - Annecy-le-Vieux	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Droit-économie-gestion	Licence - Double diplôme - Licence Economie et gestion - Franco-allemand	Franco-allemand	10
0741586X	Université Savoie Mont Blanc - Annecy-le-Vieux	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Droit-économie-gestion	Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit - LEA parcours Anglais / Allemand	Droit - LEA parcours Anglais / Allemand	11
0741586X	Université Savoie Mont Blanc - Annecy-le-Vieux	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Droit-économie-gestion	Licence - Economie et gestion		12
0741586X	Université Savoie Mont Blanc - Annecy-le-Vieux	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Droit-économie-gestion	Licence - Economie et gestion - Parcours Sciences du numérique - Gestion industrielle	Sciences du numérique - Gestion industrielle	13
0741586X	Université Savoie Mont Blanc - Annecy-le-Vieux	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Droit-économie-gestion	Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit - LEA parcours Anglais / Espagnol	Droit - LEA parcours Anglais / Espagnol	15
0741586X	Université Savoie Mont Blanc - Annecy-le-Vieux	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence - Droit-économie-gestion	Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit - LEA parcours Anglais / Italien	Droit - LEA parcours Anglais / Italien	18

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en BUT et DEUST

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tutelle	Type établissement	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0011312W	IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	12
0011312W	IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Informatique	18
0011312W	IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie	13
0011312W	IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Seconde année possible en apprentissage)	18
0011385A	ANTENNE DE L'IUT LYON (BOURG EN BR	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Carrières juridiques (Seconde année en apprentissage)	22
0031060L	I.U.T Clermont Auvergne - site de Moulins	Moulins	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Techniques de commercialisation	18
0031092W	I.U.T Clermont Auvergne - site de Vichy	Vichy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Information communication Parcours journalisme	13
0031092W	I.U.T Clermont Auvergne - site de Vichy	Vichy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Métiers du multimédia et de l'internet	15
0031134S	I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon	Montluçon	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie électrique et informatique industrielle	17
0031134S	I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon	Montluçon	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie mécanique et productique	12
0031134S	I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon	Montluçon	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	14
0031134S	I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon	Montluçon	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Management de la Logistique et des Transports	14
0031134S	I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon	Montluçon	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Techniques de commercialisation	16
0150746E	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aurillac	Aurillac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Statistique et informatique décisionnelle	15
0150746E	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aurillac	Aurillac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie biologique parcours sciences de l'environnement et écotecnologies	10
0150746E	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aurillac	Aurillac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie biologique Parcours agronomie	11
0150746E	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aurillac	Aurillac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	20
0260998U	I.U.T de Valence	Valence	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Informatique	19
0260998U	I.U.T de Valence	Valence	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Réseaux et télécommunications	19
0260998U	I.U.T de Valence	Valence	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	19
0260998U	I.U.T de Valence	Valence	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Techniques de commercialisation	17
0381516S	IUT 1 GRENOBLE	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Chimie	14
0381516S	IUT 1 GRENOBLE	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie civil - Construction durable	15
0381516S	IUT 1 GRENOBLE	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie électrique et informatique industrielle	16
0381516S	IUT 1 GRENOBLE	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie mécanique et productique	12
0381516S	IUT 1 GRENOBLE	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	14
0381516S	IUT 1 GRENOBLE	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Mesures physiques	9
0381516S	IUT 1 GRENOBLE	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Réseaux et télécommunications	16
0381516S	IUT 1 GRENOBLE	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Métiers du multimédia et de l'internet	14
0381516T	IUT 1 GRENOBLE - ENEPS	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie mécanique et productique	33
0381516T	IUT 1 GRENOBLE - ENEPS	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie civil - Construction durable	38
0381516T	IUT 1 GRENOBLE - ENEPS	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie électrique et informatique industrielle	36
0381516T	IUT 1 GRENOBLE - ENEPS	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Réseaux et télécommunications	35
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Informatique	16
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	18
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Techniques de commercialisation	17
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Carrières juridiques	19
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle	15
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Carrières sociales Parcours assistance sociale	21
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations	11
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Information communication Parcours communication des organisations	13
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine	14
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée	17
0383120K	I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universita	Grenoble	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Statistique et informatique décisionnelle	11
0383121L	I.U.T. 2 de Grenoble - site de Vienne	Vienne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	19
0420957M	I.U.T de Saint-Etienne	Saint-Etienne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie électrique et informatique industrielle	19
0420957M	I.U.T de Saint-Etienne	Saint-Etienne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie mécanique et productique	14
0420957M	I.U.T de Saint-Etienne	Saint-Etienne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Mesures physiques	12
0420957M	I.U.T de Saint-Etienne	Saint-Etienne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie biologique parcours sciences de l'environnement et écotecnologies	11
0420957M	I.U.T de Saint-Etienne	Saint-Etienne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	21
0420957M	I.U.T de Saint-Etienne	Saint-Etienne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Techniques de commercialisation	19
0420957M	I.U.T de Saint-Etienne	Saint-Etienne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion administrative et commerciale des organisations	19
0422048Y	I.U.T de Roanne	Roanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie industriel et maintenance	13
0422048Y	I.U.T de Roanne	Roanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Qualité, logistique industrielle et organisation (Seconde année possible en apprentissage)	14
0422048Y	I.U.T de Roanne	Roanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Réseaux et télécommunications	17
0422048Y	I.U.T de Roanne	Roanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	17
0422048Y	I.U.T de Roanne	Roanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Techniques de commercialisation	16
0430951A	I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Chimie	12
0430951A	I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Informatique	17
0430951A	I.U.T Clermont Auvergne - site du Puy	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Métiers du multimédia et de l'internet	14
0632084Y	Université Clermont Auvergne	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	DEUST	DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - Parcours Activités aquatiques pour le bien-être et la santé	16
0632085Z	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aubière	Aubière	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie industriel et maintenance	13
0632085Z	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aubière	Aubière	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Informatique	19
0632085Z	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aubière	Aubière	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Mesures physiques	7
0632085Z	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aubière	Aubière	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie biologique Parcours diététique et nutrition	11
0632085Z	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aubière	Aubière	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Réseaux et télécommunications	14
0632085Z	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aubière	Aubière	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie	13
0632085Z	I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aubière	Aubière	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	19
0690274Y	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Chimie	13
0690274Y	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie chimique génie des procédés	14
0690274Y	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie civil - Construction durable	17
0690274Y	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Informatique	20
0690274Y	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie biologique Parcours diététique et nutrition	13
0690274Y	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie biologique Parcours agronomie	12
0690274Y	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie	15
0690274Y	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Doua	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	21
0691774D	Université Claude Bernard Lyon 1	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	DEUST	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques	12
0691774D	Université Claude Bernard Lyon 1	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	DEUST	DEUST - Métiers de la forme	14
0691774D	Université Claude Bernard Lyon 1	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	DEUST	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours agent de développement de club sportif	14
0691774D	Université Claude Bernard Lyon 1	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	DEUST	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours animation	15
0691774D	Université Claude Bernard Lyon 1	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	DEUST	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature	14
0691860X	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie électrique et informatique industrielle	18
0691860X	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie industriel et maintenance	18
0691860X	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie mécanique et productique	13

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en BUT et DEUST

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tutelle	Type établissement	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0691860X	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Techniques de commercialisation	18
0691860X	IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Techniques de commercialisation des systèmes industriels	23
0693521C	I.U.T. LUMIERE Lyon 2	Bron	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Hygiène Sécurité Environnement (Seconde année en apprentissage)	14
0693521C	I.U.T. LUMIERE Lyon 2	Bron	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Qualité, logistique industrielle et organisation (Seconde année en apprentissage)	17
0693521C	I.U.T. LUMIERE Lyon 2	Bron	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Statistique et informatique décisionnelle (Seconde année en apprentissage)	18
0693521C	I.U.T. LUMIERE Lyon 2	Bron	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Seconde année en apprentissage)	24
0693521C	I.U.T. LUMIERE Lyon 2	Bron	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Management de la Logistique et des Transports (Seconde année en apprentissage)	23
0693565A	I.U.T. Jean Moulin de l'Université Lyon 3	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion administrative et commerciale des organisations - Arts	19
0693565A	I.U.T. Jean Moulin de l'Université Lyon 3	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Carrières juridiques	24
0693565A	I.U.T. Jean Moulin de l'Université Lyon 3	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Information communication Parcours information numérique dans les organisations	14
0693565A	I.U.T. Jean Moulin de l'Université Lyon 3	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion administrative et commerciale des organisations	18
0693565A	I.U.T. Jean Moulin de l'Université Lyon 3	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Information communication Parcours communication des organisations	14
0731383G	Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	DEUST	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature	10
0731487V	IUT de CHAMBERY	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie civil - Construction durable	13
0731487V	IUT de CHAMBERY	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion administrative et commerciale des organisations - Entièrement en distanciel	16
0731487V	IUT de CHAMBERY	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Science et génie des matériaux	7
0731487V	IUT de CHAMBERY	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Packaging, emballage et conditionnement	12
0731487V	IUT de CHAMBERY	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Science et génie des matériaux - Etudes aménagées arts appliqués	10
0731487V	IUT de CHAMBERY	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Métiers du multimédia et de l'internet	12
0731487V	IUT de CHAMBERY	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion administrative et commerciale des organisations	13
0731487V	IUT de CHAMBERY	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Science et génie des matériaux - Etudes aménagées musique ou sport (Seconde année possible en apprentissage)	9
0731487V	IUT de CHAMBERY	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion administrative et commerciale des organisations - Etudes aménagées musique ou sport	12
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Carrières sociales parcours coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux	21
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie électrique et informatique industrielle	15
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie mécanique et productique	9
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Informatique	16
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Mesures physiques	10
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Qualité, logistique industrielle et organisation	10
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Réseaux et télécommunications	16
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	14
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Service	BUT - Techniques de commercialisation	12
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie électrique et informatique industrielle - Section aménagée	5
0741133E	I.U.T. Annecy	Annecy	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	BUT - Production	BUT - Génie mécanique et productique - Section aménagée	5

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en BTS et DCG

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tut	Type établissement	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0010001W	Lycée professionnel Alexandre Berard	Ambérieu-en-Bugey	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	13
0010006B	Lycée Saint-Exupéry	Valserhône	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Professions immobilières	22
0010014K	Lycée Edgar Quinet	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Collaborateur juriste notarial	19
0010014K	Lycée Edgar Quinet	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale	29
0010014K	Lycée Edgar Quinet	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	29
0010016M	Lycée Joseph-Marie Carriat	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels	19
0010016M	Lycée Joseph-Marie Carriat	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	15
0010016M	Lycée Joseph-Marie Carriat	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique	19
0010016M	Lycée Joseph-Marie Carriat	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	27
0010016M	Lycée Joseph-Marie Carriat	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	26
0010016M	Lycée Joseph-Marie Carriat	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations	21
0010016M	Lycée Joseph-Marie Carriat	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bâtiment	15
0010034G	Lycée Paul Painlevé	Oyonnax	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	31
0010072Y	Lycée International	Ferney-Voltaire	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Tourisme	22
0011118K	Lycée professionnel des métiers Gabriel Voisin	Bourg-en-Bresse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée	17
0011119L	Lycée Arbez Carme	Oyonnax	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels	11
0011119L	Lycée Arbez Carme	Oyonnax	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	10
0011119L	Lycée Arbez Carme	Oyonnax	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Pilotage et Optimisation de la production	8
0011119L	Lycée Arbez Carme	Oyonnax	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Conception d'Outils	7
0011194T	Lycée De La Plaine De L'Ain	Ambérieu-en-Bugey	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	8
0011194T	Lycée De La Plaine De L'Ain	Ambérieu-en-Bugey	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bioanalyses et contrôles	19
0011194T	Lycée De La Plaine De L'Ain	Ambérieu-en-Bugey	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	13
0011276G	Lycée du Val de Saône	Trévoux	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique	15
0030026M	Lycée Paul Constans	Montluçon	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de la chimie	11
0030026M	Lycée Paul Constans	Montluçon	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	14
0030026M	Lycée Paul Constans	Montluçon	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	16
0030026M	Lycée Paul Constans	Montluçon	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option électronique et communication	26
0030026M	Lycée Paul Constans	Montluçon	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	22
0030026M	Lycée Paul Constans	Montluçon	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	16
0030026M	Lycée Paul Constans	Montluçon	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	23
0030038A	Lycée Polyvalent Jean Monnet	Yzeure	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique	27
0030038A	Lycée Polyvalent Jean Monnet	Yzeure	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	28
0030038A	Lycée Polyvalent Jean Monnet	Yzeure	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	16
0030051P	Lycée Général et Technologique Albert Londres	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Etude et réalisation d'agencement	19
0030051P	Lycée Général et Technologique Albert Londres	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Développement et Réalisation Bois	17
0030051P	Lycée Général et Technologique Albert Londres	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Assistance technique d'ingénieur	15
0030051P	Lycée Général et Technologique Albert Londres	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Collaborateur juriste notarial	9
0030051P	Lycée Général et Technologique Albert Londres	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale	29
0030051P	Lycée Général et Technologique Albert Londres	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	30
0030051P	Lycée Général et Technologique Albert Londres	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Communication	11
0030051P	Lycée Général et Technologique Albert Londres	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations	23
0030905T	Lycée professionnel Gustave Eiffel	Gannat	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles	9
0030905T	Lycée professionnel Gustave Eiffel	Gannat	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des matériels de construction et de manutention	15
0031043T	Lycée Albert Einstein	Montluçon	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières	19
0031082K	Lycée Valéry Larbaud	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Opticien-Lunetier	16
0031082K	Lycée Valéry Larbaud	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Diététique	12
0031082K	Lycée Valéry Larbaud	Cusset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management en hôtellerie restauration	28
0070001N	Lycée Boissy D'Anglas	Annonay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (Seconde année possible en apprentissage)	26
0070001N	Lycée Boissy D'Anglas	Annonay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel (Seconde année possible en apprentissage)	24
0070003R	Lycée Marcel Gimond	Aubenas	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	21
0070003R	Lycée Marcel Gimond	Aubenas	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client (Seconde année possible en apprentissage)	24
0070003R	Lycée Marcel Gimond	Aubenas	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion (Seconde année possible en apprentissage)	13
0070004S	Lycée Astier	Aubenas	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux (Seconde année possible en apprentissage)	17
0070021K	Lycée Vincent d'Indy	Privas	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Tourisme (Seconde année possible en apprentissage)	22
0070029U	Lycée Gabriel Faure	Tournon-sur-Rhône	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International (Seconde année possible en apprentissage)	25
0070029U	Lycée Gabriel Faure	Tournon-sur-Rhône	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social (Seconde année possible en apprentissage)	28
0070031W	Lycée professionnel Marius Bouvier	Tournon-sur-Rhône	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité (Seconde année possible en apprentissage)	18
0071351F	Lycée Xavier Mallet	Le Teil	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	28
0150006A	Lycée Jean Monnet - Mermoz	Aurillac	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	22
0150006A	Lycée Jean Monnet - Mermoz	Aurillac	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	21
0150006A	Lycée Jean Monnet - Mermoz	Aurillac	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	14
0150006A	Lycée Jean Monnet - Mermoz	Aurillac	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations	20
0150030B	Lycée de Haute Auvergne	Saint-Flour	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	20
0150747F	Lycée de Mauriac	Mauriac	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de l'eau	9
0260008T	Lycée DU DIOIS	Die	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Management économique de la construction (Seconde année possible en apprentissage)	10
0260015A	Lycée Alain Borne	Montélimar	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Professions immobilières (Seconde année possible en apprentissage)	27
0260015A	Lycée Alain Borne	Montélimar	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International (Seconde année possible en apprentissage)	23
0260017C	Lycée Roumanille	Niynes	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	12
0260019E	Lycée Dr. Gustave Jaume	Pierrelatte	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel (Seconde année possible en apprentissage)	32
0260023J	Lycée Du Dauphine	Romans-sur-Isère	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	25
0260023J	Lycée Du Dauphine	Romans-sur-Isère	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de la mode-chaussure et maroquinerie (Seconde année possible en apprentissage)	17
0260023J	Lycée Du Dauphine	Romans-sur-Isère	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique (Seconde année possible en apprentissage)	29
0260023J	Lycée Du Dauphine	Romans-sur-Isère	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques (Seconde année possible en apprentissage)	23
0260023J	Lycée Du Dauphine	Romans-sur-Isère	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel (Seconde année possible en apprentissage)	30
0260023J	Lycée Du Dauphine	Romans-sur-Isère	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Assurance (Seconde année possible en apprentissage)	17
0260113G	Lycée Les Catalins	Montélimar	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Environnement nucléaire (Seconde année possible en apprentissage)	23
0260113G	Lycée Les Catalins	Montélimar	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Economie sociale familiale (Seconde année possible en apprentissage)	26

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en BTS et DCG

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tut	Type établissement	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0260113G	Lycée Les Catalins	Montélimar	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de la mesure (Seconde année possible en apprentissage)	16
0260113G	Lycée Les Catalins	Montélimar	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (Seconde année possible en apprentissage)	18
0260113G	Lycée Les Catalins	Montélimar	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (Seconde année possible en apprentissage)	21
0260113G	Lycée Les Catalins	Montélimar	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée (Seconde année possible en apprentissage)	14
0261277X	Lycée Les Trois Sources	Bourg-lès-Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Seconde année possible en apprentissage)	19
0261277X	Lycée Les Trois Sources	Bourg-lès-Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	31
0261397C	Lycée Henri Laurens	Saint-Vallier	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières (Seconde année possible en apprentissage)	21
0261505V	LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS	Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels (Seconde année possible en apprentissage)	15
0261505V	LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS	Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) (Seconde année possible en apprentissage)	19
0261505V	LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS	Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option électronique et communication (Seconde année possible en apprentissage)	19
0261505V	LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS	Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	33
0261505V	LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS	Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale (Seconde année possible en apprentissage)	37
0261505V	LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS	Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion (Seconde année possible en apprentissage)	28
0261505V	LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS	Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client (Seconde année possible en apprentissage)	30
0261505V	LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS	Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations (Seconde année possible en apprentissage)	18
0261505V	LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS	Valence	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux (Seconde année possible en apprentissage)	23
0380008C	Lycée L'Oiselet	Bourgoin-Jallieu	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (Seconde année possible en apprentissage)	30
0380008C	Lycée L'Oiselet	Bourgoin-Jallieu	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client (Seconde année possible en apprentissage)	31
0380008C	Lycée L'Oiselet	Bourgoin-Jallieu	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion (Seconde année possible en apprentissage)	30
0380029A	Lycée Les Eaux Claires	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	20
0380032D	Lycée polyvalent Emmanuel Mounier	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel (Seconde année possible en apprentissage)	29
0380033E	Lycée VAUCANSON	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (Seconde année possible en apprentissage)	24
0380033E	Lycée VAUCANSON	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (Seconde année possible en apprentissage)	18
0380033E	Lycée VAUCANSON	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques (Seconde année possible en apprentissage)	27
0380034F	Lycée Louise Michel	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bioanalyses et contrôles (Seconde année possible en apprentissage)	17
0380034F	Lycée Louise Michel	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale (Seconde année possible en apprentissage)	31
0380034F	Lycée Louise Michel	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Analyses de biologie médicale (Seconde année possible en apprentissage)	20
0380034F	Lycée Louise Michel	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International (Seconde année possible en apprentissage)	26
0380034F	Lycée Louise Michel	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Banque conseiller de clientèle (Seconde année possible en apprentissage)	33
0380034F	Lycée Louise Michel	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	31
0380034F	Lycée Louise Michel	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations (Seconde année possible en apprentissage)	21
0380034F	Lycée Louise Michel	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Economie sociale familiale (Seconde année possible en apprentissage)	25
0380035G	Lycée des Métiers - Lesdiguières	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Seconde année possible en apprentissage)	15
0380035G	Lycée des Métiers - Lesdiguières	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Tourisme (Seconde année possible en apprentissage)	22
0380081G	Lycée Ella Fitzgerald St Romain en Gal	Vienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale (Seconde année possible en apprentissage)	28
0380081G	Lycée Ella Fitzgerald St Romain en Gal	Vienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion (Seconde année possible en apprentissage)	19
0380081G	Lycée Ella Fitzgerald St Romain en Gal	Vienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Communication (Seconde année possible en apprentissage)	17
0380081G	Lycée Ella Fitzgerald St Romain en Gal	Vienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations (Seconde année possible en apprentissage)	19
0380083J	Lycée Galilee	Vienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de la chimie (Seconde année possible en apprentissage)	21
0380083J	Lycée Galilee	Vienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique (Seconde année possible en apprentissage)	24
0380083J	Lycée Galilee	Vienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants (Seconde année possible en apprentissage)	29
0380089R	Lycée Portes De L'Oisans	Vizille	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique (Seconde année possible en apprentissage)	16
0380089R	Lycée Portes De L'Oisans	Vizille	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option électronique et communication (Seconde année possible en apprentissage)	21
0380091T	Lycée Edouard Herriot	Voiron	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel (Seconde année possible en apprentissage)	22
0380091T	Lycée Edouard Herriot	Voiron	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion (Seconde année possible en apprentissage)	23
0380092U	Lycée Ferdinand Buisson	Voiron	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels (Seconde année possible en apprentissage)	14
0380092U	Lycée Ferdinand Buisson	Voiron	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) (Seconde année possible en apprentissage)	10
0381603L	Lycée Andre Argouges	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements (Seconde année possible en apprentissage)	21
0381603L	Lycée Andre Argouges	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes photoniques (Seconde année possible en apprentissage)	12
0381603L	Lycée Andre Argouges	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Opticien-Lunetier (Seconde année possible en apprentissage)	22
0381603L	Lycée Andre Argouges	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Etudes de réalisation d'un projet de communication - 1ère année commune (Seconde année possible en apprentissage)	14
0381775Y	I.U.T. 2 de Grenoble	Grenoble	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	18
0382099A	Lycée Roger Deschaux	Sassenage	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Management économique de la construction (Seconde année possible en apprentissage)	16
0382099A	Lycée Roger Deschaux	Sassenage	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluide (Seconde année possible en apprentissage)	29
0382099A	Lycée Roger Deschaux	Sassenage	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bâtiment (Seconde année possible en apprentissage)	13
0382203N	Lycée Pablo Neruda	Saint-Martin-d'Hères	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique (Seconde année possible en apprentissage)	25
0382440W	Lycée des Métiers - Léonard de Vinci	Villefontaine	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image (Seconde année possible en apprentissage)	15
0382440W	Lycée des Métiers - Léonard de Vinci	Villefontaine	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son (Seconde année possible en apprentissage)	13
0382440W	Lycée des Métiers - Léonard de Vinci	Villefontaine	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production (Seconde année possible en apprentissage)	15
0382440W	Lycée des Métiers - Léonard de Vinci	Villefontaine	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : techn. d'ingénierie et exploit. équipements (Seconde année possible en apprentissage)	16
0382440W	Lycée des Métiers - Léonard de Vinci	Villefontaine	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : gestion de la production (Seconde année possible en apprentissage)	16
0382780R	Lycée Aristides Berges	Seyssinet-Pariset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel (Seconde année possible en apprentissage)	31
0382780R	Lycée Aristides Berges	Seyssinet-Pariset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion (Seconde année possible en apprentissage)	29
0382780R	Lycée Aristides Berges	Seyssinet-Pariset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Communication (Seconde année possible en apprentissage)	15
0382780R	Lycée Aristides Berges	Seyssinet-Pariset	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations (Seconde année possible en apprentissage)	19
0382838D	Lycée La Pléiade	Pont-de-Chéruy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	32
0382838D	Lycée La Pléiade	Pont-de-Chéruy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques (Seconde année possible en apprentissage)	29
0382838D	Lycée La Pléiade	Pont-de-Chéruy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International (Seconde année possible en apprentissage)	27
0382863F	Lycée du Gresivaudan (LGM)	Meylan	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Aéronautique (Seconde année possible en apprentissage)	14
0382863F	Lycée du Gresivaudan (LGM)	Meylan	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux (Seconde année possible en apprentissage)	20
0382863F	Lycée du Gresivaudan (LGM)	Meylan	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel (Seconde année possible en apprentissage)	25
0382895R	Lycée Philibert Delorme	L'Isle-d'Abeau	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bioqualité (Seconde année possible en apprentissage)	21
0382895R	Lycée Philibert Delorme	L'Isle-d'Abeau	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	25
0382920T	Lycée Marie Curie	Echirolles	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client (Seconde année possible en apprentissage)	33
0383119J	Lycée Pierre Béghin	Moirans	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	24
0420013L	Lycée Albert Camus	Firminy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social	35
0420013L	Lycée Albert Camus	Firminy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	33

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en BTS et DCG

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tut	Type établissement	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0420014M	Lycée Jacob Holtzer	Firminy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	25
0420018S	Lycée Beauregard	Montbrison	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	18
0420027B	Lycée Georges Brassens	Rive-de-Gier	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations	24
0420027B	Lycée Georges Brassens	Rive-de-Gier	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	17
0420027B	Lycée Georges Brassens	Rive-de-Gier	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	28
0420033H	Lycée Albert Thomas	Roanne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale	22
0420033H	Lycée Albert Thomas	Roanne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	27
0420033H	Lycée Albert Thomas	Roanne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	27
0420034J	Lycée Carnot	Roanne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels	16
0420040R	Lycée Claude Lebois	Saint-Chamond	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	18
0420040R	Lycée Claude Lebois	Saint-Chamond	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée	23
0420042T	Lycée Honore D'Urfe	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bioanalyses et contrôles	19
0420042T	Lycée Honore D'Urfe	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale	41
0420042T	Lycée Honore D'Urfe	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	34
0420042T	Lycée Honore D'Urfe	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	33
0420042T	Lycée Honore D'Urfe	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Communication	19
0420042T	Lycée Honore D'Urfe	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Economie sociale familiale	31
0420042T	Lycée Honore D'Urfe	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	22
0420043U	Lycée Jean Monnet	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bâtiment	22
0420043U	Lycée Jean Monnet	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International	30
0420043U	Lycée Jean Monnet	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	35
0420043U	Lycée Jean Monnet	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	30
0420043U	Lycée Jean Monnet	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Traitement des matériaux	12
0420043U	Lycée Jean Monnet	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Etude et réalisation d'agencement	20
0420043U	Lycée Jean Monnet	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes constructifs bois et habitat	21
0420044V	Lycée Simone Weil	Saint-Priest-en-Jarez	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Assurance	30
0420044V	Lycée Simone Weil	Saint-Priest-en-Jarez	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations	27
0420046X	Lycée Etienne Mimard	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels	18
0420046X	Lycée Etienne Mimard	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	28
0420046X	Lycée Etienne Mimard	Saint-Etienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique	27
0421788R	Lycée du Forez	Feurs	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Banque conseiller de clientèle	22
0421976V	Lycée Francois Mauriac-Forez	Andrézieux-Bouthéon	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	23
0421976V	Lycée Francois Mauriac-Forez	Andrézieux-Bouthéon	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option électronique et communication	16
0430020N	Lycée Charles et Adrien Dupuy	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels	18
0430020N	Lycée Charles et Adrien Dupuy	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	9
0430020N	Lycée Charles et Adrien Dupuy	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique	17
0430020N	Lycée Charles et Adrien Dupuy	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image	16
0430020N	Lycée Charles et Adrien Dupuy	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : techn. d'ingénierie et exploit. équipements	17
0430020N	Lycée Charles et Adrien Dupuy	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : gestion de la production	12
0430021P	Lycée Simone Weil	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Tourisme	23
0430021P	Lycée Simone Weil	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Banque conseiller de clientèle	13
0430021P	Lycée Simone Weil	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Biotechnologies	12
0430021P	Lycée Simone Weil	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	24
0430021P	Lycée Simone Weil	Le Puy-en-Velay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	24
0430947W	Lycée Léonard de Vinci	Monistrol-sur-Loire	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	15
0430953C	Lycée Emmanuel Chabrier	Yssingeaux	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	16
0630020E	Lycée Sidoine Apollinaire	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bioqualité	14
0630020E	Lycée Sidoine Apollinaire	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale	33
0630020E	Lycée Sidoine Apollinaire	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social	27
0630020E	Lycée Sidoine Apollinaire	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	28
0630020E	Lycée Sidoine Apollinaire	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Professions immobilières	22
0630020E	Lycée Sidoine Apollinaire	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	23
0630020E	Lycée Sidoine Apollinaire	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations	18
0630020E	Lycée Sidoine Apollinaire	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Economie sociale familiale	25
0630020E	Lycée Sidoine Apollinaire	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	21
0630021F	Lycée La Fayette	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Etudes de réalisation d'un projet de communication - 1ère année commune	18
0630021F	Lycée La Fayette	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	22
0630021F	Lycée La Fayette	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	17
0630021F	Lycée La Fayette	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique	21
0630021F	Lycée La Fayette	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique	27
0630021F	Lycée La Fayette	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option électronique et communication	27
0630022G	Lycée professionnel Roger Claudrest	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Aéronautique	13
0630022G	Lycée professionnel Roger Claudrest	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	15
0630022G	Lycée professionnel Roger Claudrest	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels	22
0630034V	Lycée Murat	Issoire	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	23
0630041C	Lycée professionnel des métiers HSC Deville	Issoire	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	14
0630052P	Lycée Claude et Pierre Virlogeux	Riom	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	32
0630054S	Lycée professionnel Marie Laurencin	Riom	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements	20
0630061Z	Lycée professionnel Desaix	Saint-Eloy-les-Mines	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de la mode-chaussure et maroquinerie	19
0630068G	Lycée Montdory	Thiers	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	29
0630069H	Lycée Jean Zay	Thiers	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels	15
0630069H	Lycée Jean Zay	Thiers	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	8
0630069H	Lycée Jean Zay	Thiers	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Pilotage et Optimisation de la production	5
0630077S	Lycée Ambroise Brugiere	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International	19
0630077S	Lycée Ambroise Brugiere	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	27
0630077S	Lycée Ambroise Brugiere	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Assurance	25
0630077S	Lycée Ambroise Brugiere	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Banque conseiller de clientèle	27

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en BTS et DCG

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tut	Type établissement	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0631480S	Lycée professionnel Pierre Boulanger	Pont-du-Château	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée	19
0631669X	Lycée des Métiers de Chamalières	Chamalières	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management en hôtellerie restauration	17
0631669X	Lycée des Métiers de Chamalières	Chamalières	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Tourisme	16
0631985R	Lycée Polyvalent Pierre-Joël Bonté	Riom	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques	13
0631985R	Lycée Polyvalent Pierre-Joël Bonté	Riom	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bâtiment	21
0631985R	Lycée Polyvalent Pierre-Joël Bonté	Riom	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Travaux publics	11
0631985R	Lycée Polyvalent Pierre-Joël Bonté	Riom	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes constructifs bois et habitat	21
0632091F	Lycée professionnel de l'agglomération clermontoise	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement	14
0632091F	Lycée professionnel de l'agglomération clermontoise	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité	26
0632091F	Lycée professionnel de l'agglomération clermontoise	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	19
0690010L	Lycée des métiers Tony Garnier du Batiment et des Travaux Publics	Bron	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants (Seconde année en apprentissage)	31
0690023A	Lycée Ampère	Lyon 2e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International	30
0690023A	Lycée Ampère	Lyon 2e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Professions immobilières	28
0690023A	Lycée Ampère	Lyon 2e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	32
0690029G	Lycée Lacassagne	Lyon 3e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	34
0690032K	Lycée Juliette Récamier	Lyon 2e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale	38
0690032K	Lycée Juliette Récamier	Lyon 2e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	33
0690035N	Lycée Auguste et Louis Lumière	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International	30
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements	26
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Innovations textiles - Option A : Structures	22
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Innovations textiles - Option B : Traitements	25
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	23
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique	23
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de la chimie	17
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Biotechnologies	18
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale	41
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Analyses de biologie médicale	24
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International	34
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	37
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	39
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	32
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Communication	22
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations	27
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Economie sociale familiale	34
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	21
0690040U	Lycée Hector Guimard	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Prothésiste dentaire	24
0690040U	Lycée Hector Guimard	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de processus de découpe et d'emboutissage	21
0690040U	Lycée Hector Guimard	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Fonderie	21
0690042W	Lycée Colbert	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	33
0690042W	Lycée Colbert	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale	38
0690042W	Lycée Colbert	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée	29
0690042W	Lycée Colbert	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Professions immobilières	28
0690042W	Lycée Colbert	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Tourisme	30
0690046A	Lycée professionnel Louise Labé	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale	41
0690074F	Lycée Parc Chabrieres	Oullins	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	38
0690074F	Lycée Parc Chabrieres	Oullins	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	31
0690074F	Lycée Parc Chabrieres	Oullins	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	29
0690085T	Lycée René Cassin	Tarare	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	32
0690092A	Lycée professionnel du 1er Film	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de la coiffure	21
0690092A	Lycée professionnel du 1er Film	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	27
0690093B	Lycée professionnel Helene Boucher	Vénissieux	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement	12
0690097F	Lycée Claude Bernard	Villefranche-sur-Saône	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International	32
0690097F	Lycée Claude Bernard	Villefranche-sur-Saône	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	33
0690103M	Lycée Frédéric Fays	Villeurbanne	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	27
0690103M	Lycée Frédéric Fays	Villeurbanne	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Architectures en Métal : conception et Réalisation	22
0690104N	Lycée Marcel Sembat	Vénissieux	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	30
0690104N	Lycée Marcel Sembat	Vénissieux	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	29
0690104N	Lycée Marcel Sembat	Vénissieux	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique	31
0690104N	Lycée Marcel Sembat	Vénissieux	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option électronique et communication	37
0690105P	Lycée professionnel des Métiers de l'Automobile	Bron	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	21
0690128P	Lycée Edouard Branly	Lyon 5e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	20
0690128P	Lycée Edouard Branly	Lyon 5e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique	29
0690128P	Lycée Edouard Branly	Lyon 5e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option électronique et communication	29
0690132U	Lycée Pierre Brossolette	Villeurbanne	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	35
0690132U	Lycée Pierre Brossolette	Villeurbanne	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion	36
0691644M	Lycée Louis Armand	Villefranche-sur-Saône	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	24
0692437Z	Université Jean Moulin Lyon 3	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation nationale	Public	DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	21
0692517L	LPO Camus-Sermenaz	Rillieux-la-Pape	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	44
0692517L	LPO Camus-Sermenaz	Rillieux-la-Pape	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité	26
0692517L	LPO Camus-Sermenaz	Rillieux-la-Pape	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels	22
0692517L	LPO Camus-Sermenaz	Rillieux-la-Pape	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et réalisation de carrosseries	20
0692517L	LPO Camus-Sermenaz	Rillieux-la-Pape	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Assurance	37
0692717D	Lycée Jacques Brel	Vénissieux	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client	40
0692717D	Lycée Jacques Brel	Vénissieux	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations	31
0692800U	Lycée Charlie Chaplin	Décines-Charpieu	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Assistance technique d'ingénieur	27
0692800U	Lycée Charlie Chaplin	Décines-Charpieu	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des matériels de construction et de manutention	34
0692800U	Lycée Charlie Chaplin	Décines-Charpieu	Ministère de l'Éducation nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME	41

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en BTS et DCG

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tut	Type établissement	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0692866R	Lycée La Martinière Monplaisir	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique (Seconde année en apprentissage)	29
0692866R	Lycée La Martinière Monplaisir	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air	26
0692866R	Lycée La Martinière Monplaisir	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bâtiment	23
0692866R	Lycée La Martinière Monplaisir	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Management économique de la construction	22
0692866R	Lycée La Martinière Monplaisir	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique	17
0693044J	Lycée Jean-Paul Sartre	Bron	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	37
0693044J	Lycée Jean-Paul Sartre	Bron	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Banque conseiller de clientèle	37
0693330V	Lycée Louis Aragon	Givors	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Motorisations toutes énergies	11
0693330V	Lycée Louis Aragon	Givors	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et industrialisation en microtechniques	16
0693330V	Lycée Louis Aragon	Givors	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel	37
0693478F	Lycée Condorcet	Saint-Priest	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières	27
0693478F	Lycée Condorcet	Saint-Priest	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Communication	24
0693504J	Lycée François Rabelais	Dardilly	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management en hôtellerie restauration	19
0693619J	Lycée Robert Doisneau	Vaulx-en-Velin	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	35
0693654X	Lycée René Descartes	Saint-Genis-Laval	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique	22
0730003G	Lycée Marlioz	Aix-les-Bains	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée (Seconde année possible en apprentissage)	23
0730003G	Lycée Marlioz	Aix-les-Bains	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Seconde année possible en apprentissage)	15
0730003G	Lycée Marlioz	Aix-les-Bains	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel (Seconde année possible en apprentissage)	22
0730005J	Cité scolaire Jean Moulin	Albertville	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale (Seconde année possible en apprentissage)	19
0730005J	Cité scolaire Jean Moulin	Albertville	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion (Seconde année possible en apprentissage)	18
0730016W	Lycée Monge	Chambéry	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (Seconde année possible en apprentissage)	12
0730016W	Lycée Monge	Chambéry	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels (Seconde année possible en apprentissage)	13
0730016W	Lycée Monge	Chambéry	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (Seconde année possible en apprentissage)	15
0730016W	Lycée Monge	Chambéry	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et réalisation de carrosseries (Seconde année possible en apprentissage)	19
0730016W	Lycée Monge	Chambéry	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Architectures en Métal : conception et Réalisation (Seconde année possible en apprentissage)	13
0730016W	Lycée Monge	Chambéry	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client (Seconde année possible en apprentissage)	26
0730029K	Lycée des Métiers Ambroise Croizat	Moûtiers	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Tourisme (Seconde année possible en apprentissage)	18
0730037U	Lycée Paul Heroult	Saint-Jean-de-Maurienne	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (Seconde année possible en apprentissage)	19
0730043A	Lycée René Perrin	Ugine	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) (Seconde année possible en apprentissage)	13
0730043A	Lycée René Perrin	Ugine	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique (Seconde année possible en apprentissage)	14
0731248K	Lycée Louis Armand	Chambéry	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Pilotage des procédés (Seconde année possible en apprentissage)	16
0731248K	Lycée Louis Armand	Chambéry	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières (Seconde année possible en apprentissage)	19
0731248K	Lycée Louis Armand	Chambéry	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier (Seconde année possible en apprentissage)	16
0731248K	Lycée Louis Armand	Chambéry	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Métiers de l'eau (Seconde année possible en apprentissage)	12
0731392S	Lycée du Granier	La Ravoire	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale (Seconde année possible en apprentissage)	23
0731392S	Lycée du Granier	La Ravoire	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	28
0731392S	Lycée du Granier	La Ravoire	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion (Seconde année possible en apprentissage)	13
0740005D	Lycée Gabriel Fauré	Annecy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale (Seconde année possible en apprentissage)	23
0740005D	Lycée Gabriel Fauré	Annecy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social (Seconde année possible en apprentissage)	23
0740005D	Lycée Gabriel Fauré	Annecy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Gestion de la PME (Seconde année possible en apprentissage)	22
0740005D	Lycée Gabriel Fauré	Annecy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion (Seconde année possible en apprentissage)	20
0740005D	Lycée Gabriel Fauré	Annecy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Services informatiques aux organisations (Seconde année possible en apprentissage)	18
0740005D	Lycée Gabriel Fauré	Annecy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	DCG	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	14
0740006E	Lycée Louis Lachenal	Argonay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production (Seconde année possible en apprentissage)	14
0740006E	Lycée Louis Lachenal	Argonay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Bâtiment (Seconde année possible en apprentissage)	17
0740006E	Lycée Louis Lachenal	Argonay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Management économique de la construction (Seconde année possible en apprentissage)	16
0740006E	Lycée Louis Lachenal	Argonay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes constructifs bois et habitat (Seconde année possible en apprentissage)	11
0740006E	Lycée Louis Lachenal	Argonay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Développement et Réalisation Bois (Seconde année possible en apprentissage)	12
0740006E	Lycée Louis Lachenal	Argonay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) (Seconde année possible en apprentissage)	12
0740006E	Lycée Louis Lachenal	Argonay	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option électronique et communication (Seconde année possible en apprentissage)	20
0740009H	Lycée des Glières	Annemasse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Banque conseiller de clientèle (Seconde année possible en apprentissage)	25
0740009H	Lycée des Glières	Annemasse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Support à l'action managériale (Seconde année possible en apprentissage)	29
0740009H	Lycée des Glières	Annemasse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Commerce International (Seconde année possible en apprentissage)	27
0740013M	Lycée G. Fichet	Bonneville	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel (Seconde année possible en apprentissage)	27
0740017S	Lycée Charles Poncet	Cluses	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (Seconde année possible en apprentissage)	17
0740017S	Lycée Charles Poncet	Cluses	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Systèmes numériques - Option informatique et réseaux (Seconde année possible en apprentissage)	17
0740017S	Lycée Charles Poncet	Cluses	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception et industrialisation en microtechniques (Seconde année possible en apprentissage)	12
0740027C	Lycée Mont Blanc	Passy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Conception de produits industriels (Seconde année possible en apprentissage)	18
0740027C	Lycée Mont Blanc	Passy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques (Seconde année possible en apprentissage)	15
0740037N	Lycée Mme De Staël	Saint-Julien-en-Genevois	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Comptabilité et gestion (Seconde année possible en apprentissage)	20
0740046Y	Lycée La Versoie - GRETA Lac	Thonon-les-Bains	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client (Seconde année possible en apprentissage)	24
0740047Z	Lycée Savoie Leman	Thonon-les-Bains	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Seconde année possible en apprentissage)	9
0740051D	Lycée Anna de Noailles	Evian-les-Bains	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Tourisme (Seconde année possible en apprentissage)	21
0741164N	Lycée professionnel Tom Morel	Annecy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Professions immobilières	21
0741418P	Lycée Charles Baudelaire	Annecy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel (Seconde année possible en apprentissage)	23
0741418P	Lycée Charles Baudelaire	Annecy	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client (Seconde année possible en apprentissage)	23
0741476C	Lycée Jean Monnet	Annemasse	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Production	BTS - Production - Electrotechnique (Seconde année possible en apprentissage)	24
0741532N	Lycée De L'Albanais - CFA FIPAG	Rumilly	Ministère de l'Éducation Nationale	Public	BTS - Services	BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques (Seconde année possible en apprentissage)	15

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en CPGE

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tutelle	Type établissement	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0690028F	Lycée De Saint Just	Lyon 5e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire littéraire	CPGE - B/L - Lettres et sciences sociales	15
0690028F	Lycée De Saint Just	Lyon 5e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + HGG	15
0690028F	Lycée De Saint Just	Lyon 5e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECG - Mathématiques appliquées + HGG	15
0690028F	Lycée De Saint Just	Lyon 5e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH	15
0690028F	Lycée De Saint Just	Lyon 5e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECG - Mathématiques appliquées + ESH	15
0690032K	Lycée Juliette Récamier	Lyon 2e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ENS Rennes D1	15
0690032K	Lycée Juliette Récamier	Lyon 2e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ENS Cachan D2	15
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - Ecole normale supérieure Paris Saclay – arts et design	15
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - TB	24
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECT - Option technologique	24
0690082P	Lycée Jean Perrin	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - MPSI	15
0690082P	Lycée Jean Perrin	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - PCSI	15
0690097F	Lycée Claude Bernard	Villefranche-sur-Saône	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECT - Option technologique	23
0690128P	Lycée Edouard Branly	Lyon 5e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - TSI	20
0692866R	Lycée La Martinière Monplaisir	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - MPSI	15
0692866R	Lycée La Martinière Monplaisir	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - PCSI	15
0692866R	Lycée La Martinière Monplaisir	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - PTSI	15
0692866R	Lycée La Martinière Monplaisir	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - BCPST	15
0693478F	Lycée Condorcet	Saint-Priest	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECT - Option technologique	32
0730013T	Lycée Vaugelas	Chambéry	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - MPSI	15
0730013T	Lycée Vaugelas	Chambéry	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - PCSI	15
0730016W	Lycée Monge	Chambéry	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - TSI	17
0730016W	Lycée Monge	Chambéry	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - TSI - (en 3 ans, destinée aux bacs professionnels)	37
0740003B	Lycée Berthollet	Annecy	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + HGG	15
0740003B	Lycée Berthollet	Annecy	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECG - Mathématiques appliquées + HGG	15
0740003B	Lycée Berthollet	Annecy	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECG - Mathématiques appliquées + ESH	15
0740003B	Lycée Berthollet	Annecy	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - PCSI	15
0740003B	Lycée Berthollet	Annecy	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire économique et commerciale	CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + ESH	15
0740003B	Lycée Berthollet	Annecy	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - MPSI	15
0740003B	Lycée Berthollet	Annecy	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire littéraire	CPGE - Lettres	15
0740006E	Lycée Louis Lachenal	Argonay	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire scientifique	CPGE - PTSI	15

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en DN-MADE et CMI

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tutelle	Type établissement	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0030038A	Lycée Polyvalent Jean Monne	Yzeure	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Matériaux - - Spécialité : créateur verrier	13
0030038A	Lycée Polyvalent Jean Monne	Yzeure	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Objet - - Spécialité : designer produit	13
0030038A	Lycée Polyvalent Jean Monne	Yzeure	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Numérique - Design d'interface & design interactif	15
0261100E	Lycée professionnel Amblard	Valence	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Objet - - Spécialité : bijou, matériaux et usages	13
0381603L	Lycée Andre Argouges	Grenoble	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Graphisme - - Spécialité : Design editorial multisupport	15
0381603L	Lycée Andre Argouges	Grenoble	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Mode - - Spécialité : Innovation, corps et mouvement	15
0382440W	Lycée des Métiers - Léonard	Villefontaine	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Objet - - Spécialité : Design de produit industriel	11
0382440W	Lycée des Métiers - Léonard	Villefontaine	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Graphisme - - Spécialité : Design d'interface graphisme	17
0382440W	Lycée des Métiers - Léonard	Villefontaine	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Numérique - - Spécialité : Designer-Maker	18
0420043U	Lycée Jean Monnet	Saint-Etienne	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Objet - - Spécialité : Matériaux et process appliqués aux produits industriels	14
0420043U	Lycée Jean Monnet	Saint-Etienne	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Espace - - Spécialité : Design d'Espaces, architecture intérieure et micro-architecture	15
0631861F	Lycée René Descartes	Cournon-d'Auvergne	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Animation - - Spécialité : Cinéma d'animation et matériaux graphiques.	19
0631861F	Lycée René Descartes	Cournon-d'Auvergne	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Espace - - Spécialité : Espace in situ	16
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Espace - - Spécialité : Conception spatiale et lumière	16
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Graphisme - - Spécialité : Design de communication, image et édition	15
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Mode - - Spécialité : Design, recherche, image	15
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Spectacle - Spécialité : Costume formes-couleurs-matériaux/exploration et réalisation	14
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Matériaux - - Spécialité : Recherche et création textile/surface, mode, cadre de vie, image	16
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Numérique - - Spécialité : Motion design et interfaces graphiques	16
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Objet - - Spécialité : Savoir-faire/produit/innovation sociale : inventer le design	13
0690037R	Lycée La Martinière-Diderot	Lyon 1er Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	DN MADE	DN MADE - Événement - - Spécialité : Design expérientiel	17
0731383G	Université Savoie Mont Blanc	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche	Public	C.M.I - Cur	C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique - Coursus Master en Ingénierie (CMI) 1er cycle Informatiqu	12
0731383G	Université Savoie Mont Blanc	Le Bourget-du-Lac	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche	Public	C.M.I - Cur	C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Sciences de la terre - Coursus Master en Ingénierie (CMI) 1er cycle Inge	5

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en formations paramédicales et IFSI

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tutelle	Type établissement	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0260074P	Lycée Montplaisir	Valence	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique	13
0382541F	OCELLIA Echirolles	Echirolles	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé enseignement su	D.E secteur sanitaire	D.E Ergothérapeute	5
0382669V	ECOLE DE FORMATION SANITAIRE CENTRE HOSPITALIER	Grenoble	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E manipulateur/trice en électroradiologie médicale	13
0383190L	IFSI CH Ardèche Méridionale - rentrée en septembre	Aubenas	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0383190L	IFSI Sainte Marie Privas - rentrée en septembre	Privas	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0383190L	IFSI Croix Rouge Française Valence - rentrée en septembre	Valence	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0383190L	IFSI du CH de Montélimar - rentrée en septembre	Montélimar	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0383190L	IFSI CHU Grenoble Alpes - rentrée en septembre	Grenoble	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0383190L	IFSI Croix Rouge Française Grenoble - rentrée en septembre	Grenoble	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0383190L	IFSI CH Alpes-Isère Saint-Egrève - rentrée en septembre	Saint-Egrève	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0383190L	IFSI de Savoie - rentrée en septembre	Chambéry	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0383190L	IFSI Centre Hospitalier Alpes Leman - rentrée en septembre	Ambilly	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0383190L	IFSI CH Annecy-Genevois - rentrée en septembre	Epagny Metz-Tessy	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0383190L	IFSI Thonon Les Bains - rentrée en septembre	Thonon-les-Bains	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	13
0420042T	Lycée Honore D'Urfe	Saint-Etienne	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	D.E secteur sanitaire	DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique	20
0631540G	Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale	Clermont-Ferrand	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E manipulateur/trice en électroradiologie médicale	12
0631541H	IFSI CH Montluçon - rentrée en septembre	Montluçon	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	14
0631541H	IFSI CH Vichy - rentrée en septembre	Vichy	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	14
0631541H	IFSI Croix Rouge Française Moulins - rentrée en septembre	Moulins	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	14
0631541H	IFSI CH Aurillac - rentrée en septembre	Aurillac	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	14
0631541H	IFSI CH du Puy - rentrée en septembre	Le Puy-en-Velay	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	14
0631541H	IFSI CHU Clermont Ferrand - rentrée en septembre	Clermont-Ferrand	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	14
0632084Y	Université Clermont Auvergne	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Ergothérapeute	5
0690038S	Lycée La Martinière Duchère	Lyon 9e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	D.E secteur sanitaire	DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique	21
0690199S	Ecole Rockefeller	Lyon 8e Arrondissement	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	D.E Pédiatre-Podologue	5
0692185A	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Ergothérapeute	12
0692185A	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Psychomotricien	11
0692185A	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	D.E secteur sanitaire	Certificat de capacité d'Orthophoniste	8
0692185A	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	D.E secteur sanitaire	Certificat de capacité d'Orthophoniste	8
0692984U	INSTITUT FORM CARRIERES SANTE HCL SECTEUR EST - MANIPULATEUR D'ELECTRORADIOLOGIE M	Lyon 3e Arrondissement	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E manipulateur/trice en électroradiologie médicale	17
1421820A	IFSI CH Ardèche Nord - rentrée en septembre	Annonay	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1421820A	Regroupement d'IFSI Université St Etienne	Roanne	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1421820A	IFSI St Chamond - rentrée en septembre	Saint-Chamond	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1421820A	IFSI Croix Rouge Française St Etienne - rentrée en septembre	Saint-Etienne	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1421820A	IFSI CHU St Etienne - rentrée en septembre	Saint-Etienne	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1421820A	IFSI CH du Forez - rentrée en septembre	Montbrison	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI CH Fleury - rentrée en septembre	Bourg-en-Bresse	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI du Bugey - rentrée en septembre	Plateau d'Hauteville	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI Orsac - Cpa - rentrée en septembre	Bourg-en-Bresse	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI de Vienne - rentrée en septembre	Vienne	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI CH Oudot - rentrée en septembre	Bourgoin-Jallieu	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	Ecole Rockefeller - rentrée en septembre	Lyon 8e Arrondissement	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	OCELLIA Espace Lyon - rentrée en septembre	Lyon 9e Arrondissement	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI Clémenceau - rentrée en septembre	Saint-Genis-Laval	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI / IRTS Croix Rouge Française Lyon - rentrée en septembre	Lyon 3e Arrondissement	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI J. LEPERCO / CH ST JOSEPH ST LUC - rentrée en septembre	Lyon 7e Arrondissement	Ministère des Solidarités et de la Santé	Privé sous contrat d'as	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI de l'Hôpital Nord Ouest - rentrée en septembre	Villefranche-sur-Saône	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI CH Le Vinatier - rentrée en septembre	Bron	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16
1690199S	IFSI HCL-Secteur Est - rentrée en septembre	Lyon 3e Arrondissement	Ministère des Solidarités et de la Santé	Public	D.E secteur sanitaire	D.E Infirmier	16

Annexe : Seuils minimaux admission candidats boursiers en CPES, CUPGE, DU PAREO, MC et mises à niveau

UAI composante	Libellé établissement	Commune	Ministère tutelle	Type établis	Domaine	Spécialité/mention	Pourcentage minimum de boursiers 2022
0381678T	Lycée Robin	Aubières	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Licence sélective	CUPGE - Sciences, technologie, santé	11
0420942W	CENTRE REGIONAL ASSOCIE AU CNAM DE SAINT-ETIENNE	Chamalières	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Formations préparatoires à l'enseignement su	Mise à niveau	11
0421933Y	CENTRE REGIONAL ASSOCIE AU CNAM DE SAINT-ETIENNE - Site de Roanne	Clermont-Ferrand	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Formations préparatoires à l'enseignement su	Année préparatoire	19
0690253A	CENTRE REGIONAL ASSOCIE AU CNAM DE SAINT-ETIENNE - Site de Lyon	Dardilly	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Mise à niveau	Mise à niveau - Hôtellerie restauration	14
0422160V	Lycée hôtelier RENOUVEAU	Grenoble	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Mise à niveau	Mise à niveau - Hôtellerie restauration	10
0690035N	Lycée Auguste et Louis Lumière	Lyon 5e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Diplôme d'Université	Diplôme d'Université - PAREO - DE PARODOS	15
0690563M	Lycée Saint Louis Saint Bruno	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	CPES	Cycle pluridisciplinaire d'Études Supérieures - Sciences et société - Sciences	100
0691774D	Université Claude Bernard Lyon 1	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	CPES	Cycle pluridisciplinaire d'Études Supérieures - Sciences et société - Economie et Société	100
0693504J	Lycée Francois Rabelais	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Classe préparatoire aux études supérieures	Classe préparatoire aux études supérieures - Scientifique	16
0693735K	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THEATRE (ENSATT)	Lyon 7e Arrondissement	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Classe préparatoire aux études supérieures	Classe préparatoire aux études supérieures - Littéraire	23
0694123G	Ecole Normale Supérieure de Lyon / Lycée du Parc	Lyon 8e Arrondissement	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire aux études supérieures	Classe préparatoire aux études supérieures - Arts	15
0694123G	Ecole Normale Supérieure de Lyon / Lycée du Parc	Montélimar	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Diplôme d'Université	Formation Supérieure de Spécialisation - Hospitalités : accueil et expérience client	9
0694123G	Ecole Normale Supérieure de Lyon	Roanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Diplôme d'Université	Formation Supérieure de Spécialisation - Formation Bac+1 - Pilote de lignes de production autor	10
0694123G	Ecole Normale Supérieure de Lyon	Saint-Etienne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Diplôme d'Université	Formation Supérieure de Spécialisation - Intégration web	11
0150792E	CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS - Aurillac	Saint-Etienne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	Diplôme d'Université	Formation Supérieure de Spécialisation - Formation Bac+1 - Sécurité privée-Middle management	23
0631669X	Lycée des Métiers de Chamalières	Thonon-les-Bains	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Mise à niveau	Mise à niveau - Hôtellerie restauration	9
0632033T	Clermont Auvergne INP	Valence	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Public	Classe préparatoire aux études supérieures	Classe préparatoire aux études supérieures - Sciences politiques et sociales	40
0632084Y	Université Clermont Auvergne	Villeurbanne	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Public	CUPGE - Sciences, technologie, santé	CUPGE - Cours préparatoire aux concours des grandes écoles d'ingénieurs	12



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
à l'information et à l'orientation**

Rectorat - DRAIO

Affaire suivie par :

Yves Flammier

Tél : 04 72 80 63 72

Mél : draio@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

92 rue de Marseille BP 7227

69007 Lyon Cedex 07

Lyon, le 25 mai 2022

Arrêté n°2022-38 fixant pour la région académique Auvergne-Rhône-Alpes le pourcentage maximal de bacheliers retenus résidant dans une académie autre que celle dans laquelle est situé l'établissement

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes
Recteur de l'académie de Lyon
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L612-3

ARRETE

Article 1 : Il est fixé pour la campagne d'admission dans l'enseignement supérieur 2022, pour l'accès aux formations autres que celles mentionnées au VI de l'article L. 612-3 et compte tenu du nombre de candidats à ces formations résidant dans l'académie concernée, le pourcentage maximal de bacheliers retenus prioritairement résidant dans une autre académie que celle dans laquelle est situé l'établissement.

Article 2 : Le pourcentage défini à l'article 1^{er} porte sur les propositions d'admission faites, via le portail de pré-inscription « Parcoursup » aux candidats, et est rapporté aux capacités d'accueil de chaque section, spécialité ou mention.

Article 3 : Le pourcentage maximal de candidats admis prioritairement est précisé, pour chaque section, spécialité ou mention, dans les tableaux présentés en annexe.

Article 4 : Le secrétaire général de la région académique, le secrétaire général de l'académie de Clermont-Ferrand, la secrétaire générale de l'académie de Grenoble et le secrétaire général de l'académie de Lyon sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP

Annexe : pourcentages maximaux d'admission des candidats non résidents

Libellé établissement	Licence	Parcours type L1	Taux maximum de non résidents arrêtés
Université Clermont Auvergne	Licence - Psychologie - Accès Santé		3
Université Clermont Auvergne	Licence - Psychologie - ENTIÈREMENT à distance - Entièrement en distanciel	ENTIÈREMENT à distance	3
Université Clermont Auvergne	Licence - Psychologie		3
Université Clermont Auvergne / Lycée Jean Monnet Yzeure	Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	5
Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné	Passerelle Kiné	5
Université Clermont Auvergne	Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Enseignement, éducation et formation	Enseignement, éducation et formation	5
Université Clermont Auvergne	Licence - Sciences pour la santé - mineure Sciences de la Vie - Réadaptation : accès Ergothérapie, Orthoptie et Masso-kinésithérapie	mineure Sciences de la Vie - Réadaptation : accès Ergothérapie, Orthoptie et Masso-kinésithérapie	5
Université Clermont Auvergne	Licence - Sciences pour la santé - mineure Sciences de l'Education - Réadaptation : accès Ergothérapie, Orthoptie et Masso-kinésithérapie	mineure Sciences de l'Education - Réadaptation : accès Ergothérapie, Orthoptie et Masso-kinésithérapie	5
Université Clermont Auvergne	Licence - Sciences pour la santé - mineure Psychologie - Réadaptation : accès Ergothérapie, Orthoptie et Masso-kinésithérapie	mineure Psychologie - Réadaptation : accès Ergothérapie, Orthoptie et Masso-kinésithérapie	5
Université Clermont Auvergne	Licence - Sciences pour la santé - mineure STAPS - Réadaptation : accès Ergothérapie, Orthoptie et Masso-kinésithérapie	mineure STAPS - Réadaptation : accès Ergothérapie, Orthoptie et Masso-kinésithérapie	5
Université Clermont Auvergne	Licence - Information et communication - Parcours Information - Communication	Information - Communication	5
Université Clermont Auvergne - Site de Vichy	Licence - Portail STAPS site de Vichy	STAPS site de Vichy	5
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail STAPS - Clermont-Ferrand	STAPS - Clermont-Ferrand	5
Université Clermont Auvergne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie -		10
Université Clermont Auvergne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Biologie		10
Université Clermont Auvergne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques		10
Université Clermont Auvergne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Informatique		10
Université Clermont Auvergne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit		10
Université Clermont Auvergne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie		10
Université Clermont Auvergne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique Sciences pour l'Ingénieur	Physique Sciences pour l'Ingénieur	10
Université Clermont Auvergne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie & Gestion	Economie & Gestion	10
Université Clermont Auvergne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Histoire Philosophie Lettres	Histoire Philosophie Lettres	10
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Biologie Chimie - Accès Santé	Biologie Chimie	10
Université Clermont Auvergne	Licence - Gestion		20
Université Clermont Auvergne	Licence - Arts du spectacle		20
Université Clermont Auvergne	Licence - Sociologie		20
Université Clermont Auvergne	Licence - Droit - Accès Santé		20
Université Clermont Auvergne	Licence - Droit		20
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Economie & Gestion - Accès Santé	Economie & Gestion	20
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Informatique-Maths	Informatique-Maths	20
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Biologie-Chimie	Biologie-Chimie	20
Université Clermont Auvergne	Licence - Administration économique et sociale - Parcours Administration Economique et Sociale (AES)	Administration Economique et Sociale (AES)	20
Université Clermont Auvergne	Licence - Sciences du langage		20
Université Clermont Auvergne	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais - Entièrement en distanciel	Anglais	30
Université Clermont Auvergne	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais (en présentiel)	Anglais (en présentiel)	30
Université Clermont Auvergne	Licence - Etudes culturelles - Parcours Métiers du livre et médiation numérique	Métiers du livre et médiation numérique	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Histoire Philosophie Lettres - Accès Santé	Histoire Philosophie Lettres	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Mathématiques - Physique SPI - Accès Santé	Mathématiques - Physique SPI	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Mathématiques - Informatique - Accès Santé	Mathématiques - Informatique	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Mathématiques - Chimie - Accès Santé	Mathématiques - Chimie	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Espagnol - Entièrement en distanciel	Espagnol	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Espagnol (en présentiel)	Espagnol (en présentiel)	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Biologie-Géologie	Biologie-Géologie	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Géologie-Chimie	Géologie-Chimie	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Maths-Physique Sciences pour l'Ingénieur	Maths-Physique Sciences pour l'Ingénieur	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Physique Sciences pour l'Ingénieur - Chimie	Physique Sciences pour l'Ingénieur - Chimie	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Maths-Biologie	Maths-Biologie	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Portail Chimie-Maths	Chimie-Maths	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Economie		50
Université Clermont Auvergne	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien disciplinaire	Italien disciplinaire	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Portugais disciplinaire	Portugais disciplinaire	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe disciplinaire	Russe disciplinaire	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Philosophie		50
Université Clermont Auvergne	Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes	Lettres modernes	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Lettres - Parcours Lettres classiques	Lettres classiques	50
Université Clermont Auvergne	Licence - Géographie et aménagement		50
Université Clermont Auvergne	Licence - Histoire		50
Université Clermont Auvergne	Licence - Histoire de l'art et archéologie		50
Université Clermont Auvergne	Licence - Etudes culturelles - Parcours Tourisme, culture et territoires	Tourisme, culture et territoires	50

Annexe : pourcentages maximaux d'admission des candidats non résidents

Libellé établissement	Licence	Parcours type L1	Taux maximum de non résidents arrêtés
Université Grenoble Alpes	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Grenoble	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Grenoble	3
Université Grenoble Alpes	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Grenoble - Accès Santé	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Grenoble	3
Université Grenoble Alpes	Licence - Psychologie - Psychologie - Grenoble	Psychologie - Grenoble	3
Université Grenoble Alpes	Licence - Psychologie - Psychologie - Grenoble - Accès Santé	Psychologie - Grenoble	3
Université Grenoble Alpes	Licence - Sciences de la vie - Sciences du vivant	Sciences du vivant	3
Université Grenoble Alpes	Licence - Sciences de la vie - Sciences du vivant - Accès Santé	Sciences du vivant	3
Université Grenoble Alpes	Licence - Sciences de l'éducation		5
Université Grenoble Alpes	Licence - Sciences sociales - Parcours Sciences Humaines Appliquées (SHA)	Sciences Humaines Appliquées (SHA)	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois débutant	Anglais-Chinois débutant	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit -		5
Université Grenoble Alpes	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie et gestion		5
Université Grenoble Alpes	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences	Sciences	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives		5
Université Grenoble Alpes	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour la santé		5
Université Grenoble Alpes	Licence - Sciences pour la santé - Biotechnologies pour la santé - Accès Santé	Biotechnologies pour la santé	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Droit - Droit - Grenoble	Droit - Grenoble	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Droit - Droit - Grenoble - Accès Santé	Droit - Grenoble	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Economie et gestion - Economie et Gestion - Grenoble	Economie et Gestion - Grenoble	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Economie et gestion - Economie et Gestion - Grenoble - Accès Santé	Economie et Gestion - Grenoble	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Histoire - Histoire - Grenoble - Accès Santé	Histoire - Grenoble	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art et archéologie - Grenoble - Accès Santé	Histoire de l'art et archéologie - Grenoble	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Musicologie - Musicologie - Grenoble - Accès Santé	Musicologie - Grenoble	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Chimie - Chimie et Biochimie	Chimie et Biochimie	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Chimie - Chimie et Biochimie - Accès Santé	Chimie et Biochimie	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Philosophie - Philosophie Grenoble - Accès Santé	Philosophie Grenoble	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Japonais	Anglais-Japonais	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	Anglais	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Japonais débutant	Anglais-Japonais débutant	5
Université Grenoble Alpes	Licence - Histoire - Histoire - Grenoble	Histoire - Grenoble	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art et archéologie - Grenoble	Histoire de l'art et archéologie - Grenoble	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Sciences de la terre - Parcours Sciences de la Terre et de l'Environnement	Sciences de la Terre et de l'Environnement	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Portail Physique, Chimie, Mécanique, Mathématiques (PCMM)	Physique, Chimie, Mécanique, Mathématiques (PCMM)	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Portail Physique, Chimie, Mécanique, Mathématiques (PCMM) - Accès Santé	Physique, Chimie, Mécanique, Mathématiques (PCMM)	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Portail Informatique, Mathématiques et Application (IMA)	Informatique, Mathématiques et Application (IMA)	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Portail Informatique, Mathématiques et Application (IMA) - Accès Santé	Informatique, Mathématiques et Application (IMA)	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Portail Sciences pour l'ingénieur	Sciences pour l'ingénieur	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Portail Sciences pour l'ingénieur - Accès Santé	Sciences pour l'ingénieur	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) - Accès Santé	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe	Anglais-Arabe	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Chinois	Anglais-Chinois	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Arts du spectacle		25
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Arabe débutant	Anglais-Arabe débutant	25
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand débutant	Anglais-Allemand débutant	50
Université Grenoble Alpes	Double licence - Philosophie / Lettres - Double Licence : Philosophie Lettres Modernes	Double Licence : Philosophie Lettres Modernes	50
Université Grenoble Alpes	Double licence - Philosophie / Lettres - Double Licence : Philosophie Lettres Classiques	Double Licence : Philosophie Lettres Classiques	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Lettres - Parcours Lettres Modernes	Lettres Modernes	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Musicologie - Musicologie - Grenoble	Musicologie - Grenoble	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Sociologie - Parcours Sociologie - Grenoble	Sociologie - Grenoble	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Philosophie - Philosophie Grenoble	Philosophie Grenoble	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Géographie et aménagement		50
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Italien	Anglais-Italien	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe	Anglais-Russe	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol	Espagnol	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien	Italien	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Sciences du langage		50
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand	Anglais-Allemand	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol	Anglais-Espagnol	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Allemand débutant	Allemand débutant	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Russe débutant	Russe débutant	50
Université Grenoble Alpes	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe débutant	Anglais-Russe débutant	50
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Valence	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Valence	3
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Valence - Accès Santé	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Valence	3
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Droit - Droit - Valence	Droit - Valence	5
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Droit - Droit - Valence - Accès Santé	Droit - Valence	5
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Economie et gestion - Economie et Gestion - Valence	Economie et Gestion - Valence	5
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Economie et gestion - Economie et Gestion - Valence - Accès Santé	Economie et Gestion - Valence	5
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	Anglais	5
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Arts du spectacle - Parcours Arts du spectacle-Lettres Modernes	Arts du spectacle-Lettres Modernes	5
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Chimie - Portail Chimie - Biologie	Portail Chimie - Biologie	25
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Chimie - Portail Chimie - Biologie - Accès Santé	Portail Chimie - Biologie	25
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Informatique - Informatique, Mathématiques et Applications (IMA)	Informatique, Mathématiques et Applications (IMA)	25
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Informatique - Informatique, Mathématiques et Applications (IMA) - Accès Santé	Informatique, Mathématiques et Applications (IMA)	25
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Portail Physique - Physique, Chimie, Mécanique, Mathématiques (PCMM)	Physique - Physique, Chimie, Mécanique, Mathématiques (PCMM)	25

Annexe : pourcentages maximaux d'admission des candidats non résidents

Libellé établissement	Licence	Parcours type L1	Taux maximum de non résidents arrêtés
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Portail Physique - Physique, Chimie, Mécanique, Mathématiques (PCMM) - Accès Santé	Physique - Physique, Chimie, Mécanique, Mathématiques (PCMM)	25
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol	Anglais-Espagnol	50
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes	Lettres modernes	50
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand	Anglais-Allemand	50
Université Grenoble Alpes / Lycée Emmanuel Mounier de Grenoble	Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Préparation au professorat des écoles	Préparation au professorat des écoles	30
Université Savoie Mont Blanc - Annecy-le-Vieux	Licence - Economie et gestion		5
Université Savoie Mont Blanc - Annecy-le-Vieux	Licence - Economie et gestion - Parcours Science politique et Relations internationales	Science politique et Relations internationales	10
Université Savoie Mont Blanc - Annecy-le-Vieux	Licence - Economie et gestion - Parcours Sciences du numérique - Gestion industrielle	Sciences du numérique - Gestion industrielle	10
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS - Accès Santé	STAPS	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS	STAPS	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Sciences de la vie - Accès Santé		5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Sciences de la vie		5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Physique, chimie - Physique - Chimie (tronc commun en L1 avec Mathématiques) - Accès Santé	Physique - Chimie (tronc commun en L1 avec Mathématiques)	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Physique, chimie - Physique - Chimie (tronc commun en L1 avec Mathématiques)	Physique - Chimie (tronc commun en L1 avec Mathématiques)	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Mathématiques - MPC (tronc commun en L1 avec Physique-Chimie) - Accès Santé	MPC (tronc commun en L1 avec Physique-Chimie)	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Mathématiques - MPC (tronc commun en L1 avec Physique-Chimie)	MPC (tronc commun en L1 avec Physique-Chimie)	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Sciences de la terre - Accès Santé		5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Sciences de la terre		5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Mathématiques - MISPI (tronc commun avec Sciences pour l'ingénieur et Informatique)	MISPI (tronc commun avec Sciences pour l'ingénieur et Informatique)	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Mathématiques - MISPI (tronc commun avec Sciences pour l'ingénieur et Informatique) - Accès Santé	MISPI (tronc commun avec Sciences pour l'ingénieur et Informatique)	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Sciences pour l'ingénieur - Télécommunications et réseaux informatiques - Accès Santé	Télécommunications et réseaux informatiques	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Sciences pour l'ingénieur - Télécommunications et réseaux informatiques	Télécommunications et réseaux informatiques	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Sciences pour l'ingénieur - Electronique, systèmes embarqués et télécommunications - Accès Santé	Electronique, systèmes embarqués et télécommunications	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Sciences pour l'ingénieur - Electronique, systèmes embarqués et télécommunications	Electronique, systèmes embarqués et télécommunications	5
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Physique, chimie - Chimie (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Physique) - Accès Santé	Chimie (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Physique)	50
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Physique, chimie - Chimie (tronc commun L1 avec Mathématiques et Physique)	Chimie (tronc commun L1 avec Mathématiques et Physique)	50
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Physique, chimie - Physique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Chimie) - Accès Santé	Physique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Chimie)	50
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Physique, chimie - Physique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Chimie)	Physique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Chimie)	50
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Géographie et aménagement - Accès Santé		50
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Géographie et aménagement		50
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Informatique - Informatique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Sciences pour l'ingénieur) - Accès Santé	Informatique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Sciences pour l'ingénieur)	50
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac	Licence - Informatique - Informatique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Sciences pour l'ingénieur)	Informatique (tronc commun en L1 avec Mathématiques et Sciences pour l'ingénieur)	50
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Information et communication		5
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Histoire - Parcours Archéologie, Histoire de l'art, Patrimoine	Archéologie, Histoire de l'art, Patrimoine	5
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Psychologie - Accès Santé		5
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Psychologie		5
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Administration économique et sociale - Parcours AES	AES	5
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Droit		5
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Histoire - Parcours Sciences Po - Droit	Sciences Po - Droit	5
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Histoire - Parcours Histoire et civilisations	Histoire et civilisations	50
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Lettres		50
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Anglais	LLCER Anglais	50
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Italien	LLCER Italien	50
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Espagnol	LLCER Espagnol	50
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais/Allemand	LEA Anglais/Allemand	50
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais/Espagnol	LEA Anglais/Espagnol	50
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais/Italien	LEA Anglais/Italien	50
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	Licence - Sociologie		50
Université Savoie Mont Blanc / lycée Louis Armand Chambéry	Licence - Lettres - Parcours Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	30

Annexe : pourcentages maximaux d'admission des candidats non résidents

Libellé établissement	Licence	Parcours type L1	Taux maximum de non résidents arrêtés
Campus de Bourg-en-Bresse - Université Lyon 3	Licence - Portail Gestion - Bourg - parcours Management et Sciences Humaines (MSH)	Gestion - Bourg - parcours Management et Sciences Humaines (MSH)	5
Campus de Bourg-en-Bresse - Université Lyon 3	Licence - Portail Droit.	Droit.	5
Campus de Bourg-en-Bresse - Université Lyon 3	Licence - Portail Droit. - Accès Santé	Droit.	5
Campus de Bourg-en-Bresse - Université Lyon 3	Licence - Portail Histoire.	Histoire.	50
CENTRE REGIONAL ASSOCIE AU CNAM DE SAINT-ETIENNE / ISTEP	Licence - Sciences pour l'ingénieur		50
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Portail Biosciences et Géosciences - Accès Santé	Biosciences et Géosciences	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Portail Biosciences et Géosciences	Biosciences et Géosciences	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie (site de Lyon) - proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1	proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique (site de Lyon) - proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1	proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques (site de Lyon) - proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1	proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit (site de Lyon) - proposée par l'Université Lyon 3	proposée par l'Université Lyon 3	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie (site de Lyon) - proposée par l'Université Lyon 2	proposée par l'Université Lyon 2	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Fondamentaux pour l'ingénierie Electronique, Energie Electrique, Automatique proposée par l'Institut Catholique de Lyon	proposée par l'Institut Catholique de Lyon	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du Vivant et Environnement proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Lyon)	Sciences du Vivant et Environnement proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Lyon)	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour la santé proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Lyon)		3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du Vivant et Environnement proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Lyon)		3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option STAPS proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Lyon)		3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Bourg-en-Bresse)		3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du Vivant et Environnement proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Bourg-en-Bresse)	Sciences du Vivant et Environnement proposée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (site de Bourg-en-Bresse)	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences Cognitives - proposée par l'Université Lyon 2 (site de Lyon)		3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Sciences pour la santé		3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Sciences pour la santé - Accès Santé		3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique - Accès Santé	Licence STAPS - portail unique	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Licence STAPS - portail unique	Licence STAPS - portail unique	3
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Portail portail Mathématiques / Informatique - Accès Santé	portail Mathématiques / Informatique	5
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Portail portail Mathématiques / Informatique	portail Mathématiques / Informatique	5
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Portail portail Physique / Chimie / Sciences de l'Ingénieur - Accès Santé	portail Physique / Chimie / Sciences de l'Ingénieur	5
Université Claude Bernard Lyon 1	Licence - Portail portail Physique / Chimie / Sciences de l'Ingénieur	portail Physique / Chimie / Sciences de l'Ingénieur	5
Université Claude Bernard Lyon 1	Double licence - Mathématiques / Economie -		5
Université Jean Monnet - Campus de Roanne	Licence - Administration économique et sociale - Accès Santé		50
Université Jean Monnet - Campus de Roanne	Licence - Administration économique et sociale		50
Université Jean Monnet / Lycée Fauriel Saint Etienne	Licence - Mathématiques - Parcours PPPE	PPPE	25
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Géosciences & Environnement - Chimie	Géosciences & Environnement - Chimie	5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique-Chimie	Physique-Chimie	5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Biomécanique et Activités Physiques et Sportives	Biomécanique et Activités Physiques et Sportives	5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie cognitive et Activités Physiques et Sportives	Psychologie cognitive et Activités Physiques et Sportives	5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de l'éducation		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Gestion		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Economie		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Chimie - BGC	BGC	5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Chimie - BGC - Accès Santé	BGC	5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Chimie - MIPC	MIPC	5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Chimie - MIPC - Accès Santé	MIPC	5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Sciences pour la santé		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Sciences pour la santé - Accès Santé		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Sciences de l'éducation et de la formation		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Arts plastiques		5
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Sciences de la terre		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Sciences de la terre - Accès Santé		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Sciences de la vie		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Sciences de la vie - Accès Santé		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Mathématiques		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Mathématiques - Accès Santé		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Informatique		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Informatique - Accès Santé		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Physique		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Physique - Accès Santé		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Sociologie		15
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Droit - Accès Santé		30
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Lettres - Parcours Lettres et Arts	Lettres et Arts	50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Droit		50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Lettres - Parcours Lettres, langues et cultures de l'antiquité	Lettres, langues et cultures de l'antiquité	50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Allemand	Anglais - Allemand	50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Espagnol	Anglais - Espagnol	50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Italien	Anglais - Italien	50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	Anglais	50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol	Espagnol	50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Lettres - Parcours Lettres modernes	Lettres modernes	50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Musicologie		50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Portugais	Anglais - Portugais	50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Administration publique		50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Géographie et aménagement		50
Université Jean Monnet, Saint-Etienne	Licence - Histoire		50

Annexe : pourcentages maximaux d'admission des candidats non résidents

Libellé établissement	Licence	Parcours type L1	Taux maximum de non résidents arrêtés
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Coréen	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Coréen	5
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Chinois cursus 4 ans	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Chinois cursus 4 ans	5
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Droit. - Accès Santé	Droit.	5
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Droit.	Droit.	5
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Droit-Projet d'insertion en licence professionnelle métiers de l'immobilier	Droit-Projet d'insertion en licence professionnelle métiers de l'immobilier	5
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Japonais	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Japonais	5
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Japonais	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Japonais	5
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Science Politique - Droit	Science Politique - Droit	5
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Techniques Quantitatives et Management (TQM)	Techniques Quantitatives et Management (TQM)	5
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Management et Sciences Humaines (MSH)	Management et Sciences Humaines (MSH)	5
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Espagnol	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Espagnol	10
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Anglais	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Anglais	20
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Arabe - Coursus 4 ans	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Arabe - Coursus 4 ans	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Russe - Coursus 4 ans	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Russe - Coursus 4 ans	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Arabe - Coursus 4 ans	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Arabe - Coursus 4 ans	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Polonais - Coursus 4 ans	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Polonais - Coursus 4 ans	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Russe - Coursus 4 ans	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Russe - Coursus 4 ans	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Portugais	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Portugais	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Chinois - Coursus 4 ans	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Chinois - Coursus 4 ans	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Portugais - cursus 4 ans	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Portugais - cursus 4 ans	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Gestion - Parcours Business et management	Business et management	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Lettres - LLCA (anciennement lettres classiques et humanités)	Lettres - LLCA (anciennement lettres classiques et humanités)	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Lettres (antérieurement Lettres modernes)	Lettres (antérieurement Lettres modernes)	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Allemand	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Allemand	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Arabe	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Arabe	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Chinois	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Chinois	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Italien	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Italien	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Russe	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Russe	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Allemand	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Allemand	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Italien	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Italien	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Chinois	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Chinois	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Arabe	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Arabe	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Russe	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Russe	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Langues Etrangères Appliquées Anglais-Polonais	Langues Etrangères Appliquées Anglais-Polonais	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Histoire.	Histoire.	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Géographie et Aménagement.	Géographie et Aménagement.	50
Université Jean Moulin Lyon 3	Licence - Portail Philosophie.	Philosophie.	50
Université Jean-Monnet - Campus de Roanne	Licence - Sciences pour l'ingénieur		15
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Science politique - Science politique – Histoire	Science politique – Histoire	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Science politique - Science politique – Anglais LLCER	Science politique – Anglais LLCER	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Science politique - Science politique – Droit	Science politique – Droit	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Psychologie - Sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Psychologie - Sociologie	Sociologie	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Psychologie - Sciences cognitives	Sciences cognitives	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Psychologie - Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Psychologie - Accès Santé		3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences de l'éducation et de la formation - Sciences de l'éducation – Psychologie	Sciences de l'éducation – Psychologie	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences de l'éducation et de la formation - Sciences de l'éducation – Sciences du langage	Sciences de l'éducation – Sciences du langage	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences de l'éducation et de la formation - Sciences de l'éducation – Information et communication	Sciences de l'éducation – Information et communication	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Economie et gestion - Economie et gestion - Droit	Economie et gestion - Droit	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Economie et gestion - Economie et gestion - Informatique	Economie et gestion - Informatique	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Economie et gestion - Economie et gestion - Sociologie	Economie et gestion - Sociologie	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Economie et gestion - Economie et gestion - Administration économique et sociale	Economie et gestion - Administration économique et sociale	3
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Information et communication - Information et communication - Arts du spectacle	Information et communication - Arts du spectacle	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Information et communication - Information et communication - Sciences de l'éducation	Information et communication - Sciences de l'éducation	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Information et communication - Information et communication - Sociologie	Information et communication - Sociologie	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Information et communication - Information et communication - Informatique	Information et communication - Informatique	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Information et communication - Information et communication - Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	Information et communication - Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Droit - Droit – Economie et gestion	Droit – Economie et gestion	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Droit - Droit – Histoire de l'Art et archéologie	Droit – Histoire de l'Art et archéologie	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Droit - Droit – Administration publique	Droit – Administration publique	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Droit - Droit – Science politique	Droit – Science politique	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Droit - Droit - Administration économique et sociale	Droit - Administration économique et sociale	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Informatique - Informatique – Information et communication	Informatique – Information et communication	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Informatique - Informatique – Economie et gestion	Informatique – Economie et gestion	5
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sociologie - Sociologie – Psychologie	Sociologie – Psychologie	10
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sociologie - Allemand LLCER	Allemand LLCER	10
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sociologie - Sociologie – Information et communication	Sociologie – Information et communication	10
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sociologie - Economie et gestion	Economie et gestion	10
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences sociales - Sciences sociales – Histoire	Sciences sociales – Histoire	10
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences sociales - Sciences sociales – Géographie et aménagement	Sciences sociales – Géographie et aménagement	10
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences sociales - Sciences sociales – Economie et gestion	Sciences sociales – Economie et gestion	10
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Administration économique et sociale - Administration économique et sociale - Economie et gestion	Administration économique et sociale - Economie et gestion	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Administration économique et sociale - Administration économique et sociale - LEA Anglais allemand	Administration économique et sociale - LEA Anglais allemand	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Administration économique et sociale - Administration économique et sociale - LEA Anglais Espagnol	Administration économique et sociale - LEA Anglais Espagnol	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Administration économique et sociale - Administration économique et sociale - LEA Anglais Arabe	Administration économique et sociale - LEA Anglais Arabe	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Administration économique et sociale - Administration économique et sociale - LEA Anglais Chinois	Administration économique et sociale - LEA Anglais Chinois	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Administration économique et sociale - Administration économique et sociale - LEA Anglais Italien	Administration économique et sociale - LEA Anglais Italien	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Administration économique et sociale - Administration économique et sociale - LEA Anglais Portugais	Administration économique et sociale - LEA Anglais Portugais	20

Annexe : pourcentages maximaux d'admission des candidats non résidents

Libellé établissement	Licence	Parcours type L1	Taux maximum de non résidents arrêtés
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Administration économique et sociale - Administration économique et sociale - Droit	Administration économique et sociale - Droit	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Arts du spectacle - Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et archéologie	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Arts du spectacle - Information et communication	Information et communication	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Arts du spectacle - Lettres modernes et appliquées	Lettres modernes et appliquées	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Arts du spectacle - Lettres classiques	Lettres classiques	20
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Anglais – LLCER Espagnol	LLCER Anglais – LLCER Espagnol	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Anglais – LLCER Scandinave	LLCER Anglais – LLCER Scandinave	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Anglais – Science politique	LLCER Anglais – Science politique	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Anglais – LLCER Allemand	LLCER Anglais – LLCER Allemand	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS – Histoire	MIASHS – Histoire	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS – Psychologie	MIASHS – Psychologie	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS – Sciences du langage	MIASHS – Sciences du langage	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS – Sociologie	MIASHS – Sociologie	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS – Sciences cognitives	MIASHS – Sciences cognitives	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS – Géographie et aménagement	MIASHS – Géographie et aménagement	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Portail Administration publique - Droit	Administration publique - Droit	30
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Musicologie - Parcours Musicologie - Musique	Musicologie - Musique	40
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Lettres - Lettres modernes et appliquées – Sciences du langage	Lettres modernes et appliquées – Sciences du langage	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Lettres - Lettres modernes et appliquées – Arts du spectacle	Lettres modernes et appliquées – Arts du spectacle	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Lettres - Lettres classiques – Histoire de l'art et archéologie	Lettres classiques – Histoire de l'art et archéologie	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Lettres - Lettres classiques – Sciences du langage	Lettres classiques – Sciences du langage	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Lettres - Lettres classiques – Arts du spectacle	Lettres classiques – Arts du spectacle	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Lettres - Lettres modernes et appliquées – Histoire de l'art et archéologie	Lettres modernes et appliquées – Histoire de l'art et archéologie	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences du langage - Lettres classiques	Lettres classiques	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences du langage - Sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences du langage - LEA Anglais allemand	LEA Anglais allemand	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences du langage - LEA Anglais Espagnol	LEA Anglais Espagnol	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences du langage - LEA Anglais Arabe	LEA Anglais Arabe	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences du langage - LEA Anglais Chinois	LEA Anglais Chinois	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences du langage - LEA Anglais Italien	LEA Anglais Italien	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences du langage - LEA Anglais Portugais	LEA Anglais Portugais	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences du langage - Lettres modernes et appliquées	Lettres modernes et appliquées	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais allemand – Sciences du langage	LEA Anglais allemand – Sciences du langage	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais allemand – langues renforcées	LEA Anglais allemand – langues renforcées	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais allemand – Administration économique et sociale	LEA Anglais allemand – Administration économique et sociale	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Espagnol – Sciences du langage	LEA Anglais Espagnol – Sciences du langage	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Espagnol – langues renforcées	LEA Anglais Espagnol – langues renforcées	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Espagnol – Administration économique et sociale	LEA Anglais Espagnol – Administration économique et sociale	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Arabe – Sciences du langage	LEA Anglais Arabe – Sciences du langage	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Arabe – langues renforcées	LEA Anglais Arabe – langues renforcées	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Arabe – Administration économique et sociale	LEA Anglais Arabe – Administration économique et sociale	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Chinois – Sciences du langage	LEA Anglais Chinois – Sciences du langage	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Chinois – langues renforcées	LEA Anglais Chinois – langues renforcées	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Chinois – Administration économique et sociale	LEA Anglais Chinois – Administration économique et sociale	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Italien – Sciences du langage	LEA Anglais Italien – Sciences du langage	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Italien – langues renforcées	LEA Anglais Italien – langues renforcées	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Italien – Administration économique et sociale	LEA Anglais Italien – Administration économique et sociale	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Portugais – Sciences du langage	LEA Anglais Portugais – Sciences du langage	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Portugais – langues renforcées	LEA Anglais Portugais – langues renforcées	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues étrangères appliquées - LEA Anglais Portugais – Administration économique et sociale	LEA Anglais Portugais – Administration économique et sociale	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Allemand – LLCER Scandinave	LLCER Allemand – LLCER Scandinave	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Allemand – Sociologie	LLCER Allemand – Sociologie	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Allemand – LLCER Anglais	LLCER Allemand – LLCER Anglais	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Arabe – LLCER Anglais	LLCER Arabe – LLCER Anglais	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Espagnol – LLCER Portugais	LLCER Espagnol – LLCER Portugais	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Espagnol – LLCER Anglais	LLCER Espagnol – LLCER Anglais	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Portugais – LLCER Espagnol	LLCER Portugais – LLCER Espagnol	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Portugais – LLCER Anglais	LLCER Portugais – LLCER Anglais	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie - Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie – Psychologie	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie – Psychologie	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie - Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie – Information et communication	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie – Information et communication	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Histoire - Histoire – Histoire de l'art et archéologie	Histoire – Histoire de l'art et archéologie	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Histoire - Histoire - Sciences sociales	Histoire - Sciences sociales	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Histoire - Histoire – Géographie et aménagement	Histoire – Géographie et aménagement	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art et archéologie – Droit	Histoire de l'art et archéologie – Droit	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art et archéologie - Histoire	Histoire de l'art et archéologie - Histoire	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art et archéologie – Lettres modernes et appliquées	Histoire de l'art et archéologie – Lettres modernes et appliquées	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art et archéologie – Lettres classiques	Histoire de l'art et archéologie – Lettres classiques	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art et archéologie – Arts du spectacle	Histoire de l'art et archéologie – Arts du spectacle	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Géographie et aménagement - Géographie et aménagement - Histoire	Géographie et aménagement - Histoire	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Géographie et aménagement - Géographie et aménagement - Sciences sociales	Géographie et aménagement - Sciences sociales	50
Université Lumière - Lyon 2	Licence - Géographie et aménagement - Géographie et aménagement - Administration économique et sociale	Géographie et aménagement - Administration économique et sociale	50



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
de région académique**

SGRA

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Lyon, le 6 juin 2022

Arrêté n°2022-41 portant délégation de signature pour les questions relatives à la jeunesse, à la vie associative, à l'engagement civique et aux sports pour la région académique Auvergne-Rhône-Alpes

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes
Recteur de l'académie de Lyon
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R222-16-6, R222-17 et R222-17-1 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement et des sports et à l'organisation de services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté n°2021-01 du 4 janvier 2021 portant organisation de la délégation régionale à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et des services départementaux de la jeunesse, de l'engagement et des sports de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le protocole régional relatif à l'articulation des compétences pour la mise en œuvre des missions de l'Etat dans les champs des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de l'engagement civique et de la vie associative conclu entre le préfet de région et le recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes en date du 18 décembre 2020 ;

Vu le décret du 24 juillet 2019 portant nomination de M. Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpe, préfet du Rhône, n°2020-302 du 18 décembre 2020 relatif à la délégation de signature à M. Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités dans les champs des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de l'engagement civique et de la vie associative ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 juin 2021 portant nomination de M. Bruno FEUTRIER, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRETE

Article 1^{er} : Délégation est donnée à M. Bruno FEUTRIER, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, à l'effet de signer, au nom du recteur de région académique, tous actes et décisions suivants ;

En matière de formations, certification et emploi :

Dans le domaine des métiers de l'animation volontaire

- mise en œuvre de partenariats et des réseaux formations aux métiers de l'animation ;
- délivrance du BAFD et de l'autorisation donnée aux titulaires du BAFD d'exercer les fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs (articles D432-13 et D432-15 du code de l'action sociale et des familles) ;
- délivrance de l'attestation d'équivalence à toute personne titulaire d'un diplôme ou d'un titre étranger inscrit sur des listes arrêtées par le ministre chargé de la jeunesse (article R227-21) ;
- délivrance de l'autorisation donnée aux ressortissants d'un autre Etat membre de l'union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen d'exercer en France les fonctions d'animation ou de direction d'un séjour de vacances ou d'un accueil de loisirs (article R227-22) ;
- validation des acquis de l'expérience pour les diplômés du champ des métiers de l'animation (article R335-5 du code de l'éducation) ;
- habilitation des organismes de formation dispensant des formations aux BAFA et au BAFD (article D432-18 du code de l'action sociale et des familles).

Dans le domaine des métiers de l'animation et du sport :

- mise en œuvre de partenariats et des réseaux formations aux métiers du sport ;
- constitution du jury compétent pour chaque mention du BAPAAT, CPJEPS, BJEPS, DEJEPS, DESJEPS ou pour chaque certificat complémentaire (articles R212-10 à R212-10-7 du code du sport) et pour les diplômes d'Etat des métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne (articles D212-67 à D212-69-2) ;
- délivrance du diplôme ou du certificat complémentaire (article R212-10-7) ;
- validation des acquis de l'expérience pour les diplômés du champ des métiers du sport (article R335-5 du code de l'éducation) ;
- habilitation des organismes de formation désirant mettre en place des sessions de formation préparant au BAPAAT, CPJEPS, BJEPS, DEJEPS, DESJEPS et à une certification complémentaire (articles R212-10-8 à R212-10-16).

En matière d'observations et d'études :

- Programmation et valorisation d'études et de travaux d'observations dans le champ JES

En matière d'inspection, contrôle, évaluation (ICE) :

- coordination régionale de la mission ICE et appui aux actions départementales et interdépartementales ;
- élaboration et mise en œuvre du plan régional de contrôle ;
- ICE des formations aux métiers de l'animation et du sport ;
- ICE des formations aux diplômés de l'animation volontaire

En matière de jeunesse et éducation populaire (JEP) :

- expérimentations sociales en faveur des jeunes et gestion du FONJEP ;
- animation et appui aux associations de jeunesse et d'éducation populaire ;
- labellisation des structures « information Jeunesse » (décret n°2017-574 du 19 avril 2017) ;
- coordination régionale des politiques éducatives territoriales

En matière d'engagement citoyen et de vie associative :

- animation et coordination régionale du service national universel (SNU) ;
- organisation de la formation régionale ;
- animation et coordination du comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes ;
- animation et appui aux réseaux d'acteurs de la mobilité des jeunes ;
- coordination et appui aux chantiers internationaux de jeunes bénévoles ;

En matière de sport :

- contrôle budgétaire des actes du centre de ressources, d'expertise et de performance sportives de la région Auvergne-Rhône-Alpes (articles R114-13 II et R114-17- R114-18, R114-22 et R114-37 du code du sport) ;
- délivrance de l'agrément des centres de formation des clubs professionnels (articles R211-83 à D211-90 du code du sport) ;
- gestion des conseillers techniques sportifs (article L131-12 du code du sport) ;
- animation et coordination et de la conférence régionale du sport.

Article 2 : M. Bruno FEUTRIER, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, peut donner délégation de signature à ses adjoints et aux agents placés sous leur autorité dans la limite de leurs attributions respectives en application de l'article R. 222-17 du code de l'éducation.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier DUGRIP, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, délégation est donnée à M. Bruno FEUTRIER, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, à l'effet de signer, au nom du préfet de région, tous actes et décisions dans les limites fixées par l'arrêté du préfet de région susvisé.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno FEUTRIER, la délégation de signature qui lui est donnée à l'article 3 est exercée par :

- M. Pierre MABRUT, adjoint au délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports à compter du 1^{er} juin 2022.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement des personnes mentionnées aux articles 3 et 4, délégation de signature est donnée, dans les mêmes conditions et dans les limites de leurs attributions, à :

- Madame Cécile DELANOE, cheffe du pôle Politiques éducatives et de jeunesse ;
- Madame Marie-Cécile DOHA, cheffe du pôle sport ;
- Monsieur Laurent RENOU, chargé de mission « fonctions transverses » ;
- Monsieur Damien LE ROUX, chef du pôle engagement et vie associative ;
- Monsieur François LOICHET, chef du pôle formations–certifications ;
- Monsieur Dominic NIER, responsable de la Mission Régionale et Interdépartementale d'Inspection Contrôle- Evaluation ;

- Monsieur Vincent BOBO, responsable du pôle national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme.

Article 6 : L'arrêté n°2022-36 du 25 mai 2022 est abrogé.

Article 7 : Le secrétaire général de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP

Arrêté N° 2022-05-0023

Portant abrogation de l'arrêté n° 2019-05-0143 du 29 novembre 2019 portant autorisation pour le docteur GUEZENNEC d'exercer la propharmacie (26)

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du mérite

Vu le code de la santé publique et notamment son article L. 4211-3 et R. 4211-14 relatifs à l'exercice de la propharmacie ;

Vu l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment l'article 14 ;

Vu l'arrêté n° 2019-05-143 du 29 novembre 2019 portant autorisation pour le docteur GUEZENNEC d'exercer la propharmacie dans les communes de SEDERON, MONTFROC, VILLEFRANCHE LE CHATEAU, MEVOUILLON, VERS SUR MEOUGE, EYGALAYES, IZON LA BRUISSE, BALLONS, LACHAU ;

Considérant le courrier du docteur GUEZENNEC en date du 29 juin 2020, réceptionné le 30 juin 2020 informant de sa cession d'activité de médecine générale au sein de la commune de SEDERON pour cause d'activité insuffisante ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'arrêté n° 2019-05-143 du 29 novembre 2019 portant autorisation pour le docteur GUEZENNEC d'exercer la propharmacie dans les communes de SEDERON, MONTFROC, VILLEFRANCHE LE CHATEAU, MEVOUILLON, VERS SUR MEOUGE, EYGALAYES, IZON LA BRUISSE, BALLONS, LACHAU est abrogé.

Article 2 : Dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes,
- d'un recours hiérarchique auprès de Madame la Ministre de la santé et de la prévention, Ces recours administratifs (gracieux et hiérarchique) ne constituent pas un préalable obligatoire au recours contentieux.
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télécours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le directeur de l'offre de soins et la directrice de la délégation départementale de la Drôme de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de la Drôme.

Fait à Valence, le 10 Juin 2022

Arrêté n° 2022-14-0127

Portant mise en œuvre de la nouvelle nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées chroniques, et évolution de l'autorisation de l'Institut Médico-Educatif LES PRIMEVERES N° FINESS 69 078 255 2 situé 118 route de la Rumeyère 69390 CHARLY, en ce qui concerne le public accueilli et la répartition des places.

Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales du Rhône (ADAPEI 69)

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, livre troisième, titre premier (établissements et services soumis à autorisation), sections première et troisième du chapitre II, et section première du chapitre III, notamment les articles L.312-1, L.312-8, L.313-1, L.313-3 et L.313-5 ;

Vu le décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

Vu les arrêtés n° 2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé 2^{ème} génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) en vigueur ;

Vu l'arrêté n°2016-8303 portant renouvellement au 3 janvier 2017 de l'autorisation délivrée à « ADAPEI du Rhône » pour le fonctionnement de l'institut médico-éducatif « IMP LES PRIMEVERES » situé à 69390 CHARLY ;

Vu le CPOM 2022-2026 en cours de signature entre l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADAPEI ;

Considérant qu'en application du décret n°2017-982 du 9 mai 2017, il convient de mettre en œuvre dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux, la nouvelle nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées et malades chroniques, caractérisant l'Institut médico-éducatif LES PRIMEVERES ;

Considérant qu'il convient de faire évoluer l'autorisation pour tenir compte des usagers porteurs de troubles du spectre de l'autisme accompagnés au sein de l'institut médico-éducatif ;

Considérant que ce projet est compatible avec les objectifs et répond aux besoins sociaux et médico-sociaux fixés par le schéma régional de santé, qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles, qu'il répond aux exigences de qualité de prise en charge des bénéficiaires et qu'il est compatible avec le programme interdépartemental et régional mentionné à l'article L.312-5-1 du code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

Article 1 : L'autorisation visée à l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles délivrée à l'Association métropolitaine et départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (A.D.A.P.E.I.) du Rhône pour le fonctionnement de l'Institut Médico-Educatif « LES PRIMEVERES » sis 118 rue de la Rumeyère à CHARLY (69390) est modifiée comme suit :

- mise en œuvre de la nouvelle nomenclature ;
- Evolution des types de clientèle et de la répartition des places pour tenir compte des usagers porteurs de troubles du spectre de l'autisme accompagnés au sein de l'institut médico-éducatif de la manière suivante :
 - 15 places d'hébergement complet, internat (internat de semaine) pour les usagers avec une déficience intellectuelle,
 - 34 places d'accueil de jour (semi-internat) pour les usagers avec une déficience intellectuelle,
 - 10 places d'hébergement complet, internat (internat de semaine) pour les usagers avec troubles du spectre de l'autisme,
 - 24 places d'accueil de jour (semi internat), pour les usagers avec troubles du spectre de l'autisme.

Pour une capacité totale de 83 places.

Article 2 : Ces modifications administratives seront enregistrées au fichier national des établissements sanitaires et sociaux selon les caractéristiques figurant sur l'annexe jointe.

Article 3 : Pour le calendrier des évaluations, la présente autorisation est rattachée à la date de renouvellement de l'autorisation de l'Institut Médico-Educatif « LES PRIMEVERES » autorisé pour une durée de 15 ans à compter du 03 janvier 2017. Elle est renouvelable conformément aux dispositions de l'article L.312-8 du code de l'action sociale et des familles.

Article 4 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son

autorisation devra être portée à la connaissance du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, selon les termes de l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans son accord.

Article 5: Dans les deux mois suivant sa notification à l'intéressé ou sa publication pour les tiers, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Article 6: Le Directeur de la délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 02 juin 2022

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes,
Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Raphaël GLABI

Annexe FINESS IME LES PRIMEVERES

Mouvement FINESS : mise en œuvre de la nouvelle nomenclature et évolution de l'autorisation

Entité juridique : ADAPEI du Rhône
Adresse : 75 cours Albert Thomas CS 33951 69447 Cedex 03
N° FINESS EJ : 69 079 674 3
Statut : 61 (association loi 1901 reconnue d'utilité publique)

Établissement/équipement (avant le présent arrêté) :

Etablissement : **IME LES PRIMEVERES**
Adresse : 118 route de la Rumeyère - 69390 CHARLY
N° FINESS ET : 69 078 255 2
Catégorie : 183 – Institut Médico-Educatif (IME)

Équipements :

Triplet (ancienne nomenclature FINESS)				Autorisation	
N°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité	Âges
1	903- éducation générale et professionnelle et soins spécialisés	13	121 – Retard mental profond et sévère avec troubles associés	58	4-20 ans
2	903- éducation générale et professionnelle et soins spécialisés 903	17	121 – Retard mental profond et sévère avec troubles associés	25	4-20 ans

Convention :

N°	CONVENTION	DATE CONVENTION
01	CPOM	12/05/2016

Établissement/équipement (après le présent arrêté) :

Etablissement : **IME LES PRIMEVERES**
Adresse : 118 route de la Rumeyère - 69390 CHARLY
N° FINESS ET : 69 078 255 2
Catégorie : 183 – Institut Médico-Educatif (IME)

Equipements :

Triplet (nouvelle nomenclature FINESS)				Autorisation	
N°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité	Ages
1	842 - préparation à la vie professionnelle	21 Accueil de jour	117 – Déficience intellectuelle	11	12-20 ans
2	841 – accompagnement dans l’acquisition de l’autonomie et la scolarisation	21 Accueil de jour	117 – Déficience intellectuelle	23	3-20 ans
3	842 - préparation à la vie professionnelle	11 Hébergement complet internat	117 – Déficience intellectuelle	5	12-20 ans
4	841 – accompagnement dans l’acquisition de l’autonomie et la scolarisation	11 Hébergement complet internat	117 – Déficience intellectuelle	10	3-20 ans
5	842 - préparation à la vie professionnelle	11 Hébergement complet internat	437 – Troubles du spectre de l’autisme	4	12-20 ans
6	841 – accompagnement dans l’acquisition de l’autonomie et la scolarisation	11 Hébergement complet internat	437 – Troubles du spectre de l’autisme	6	3-20 ans
7	842 - préparation à la vie professionnelle	21 Accueil de jour	437 – Troubles du spectre de l’autisme	8	12-20 ans
8	841 – accompagnement dans l’acquisition de l’autonomie et la scolarisation	21 Accueil de jour	437 – Troubles du spectre de l’autisme	16	3-20 ans

Les places d’accueil de jour sont des places de semi-internat

Les places d’internat sont des places d’internat de semaine

Convention :

N°	CONVENTION	DATE CONVENTION
01	CPOM	12/05/2016
02	CPOM	En cours de signature
03	UEE primaire	15/03/2019
04	UEE collège	02/07/2021

Arrêté N° 2022-14-0235

Portant extension de capacité de 16 places en milieu ordinaire du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) « SESSAD APAJH 69 » à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69400) dont 9 places dédiées à de l'accompagnement renforcé sur un site secondaire

GESTIONNAIRE : FEDERATION DES APAJH

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, livre troisième, titre premier (établissements et services soumis à autorisation), sections première et troisième du chapitre II, et section première du chapitre III, notamment les articles D.312-10-1 à D.312-10-16 et D.313-2 ;

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D.351-17 à D.351-20 ;

Vu le décret n°2019-854 du 20 août 2019 portant diverses mesures de simplifications dans les domaines de la santé et des affaires sociales ;

Vu l'instruction interministérielle n° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 201-2022 ;

Vu les arrêtés n°2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé (PRS) 2ème génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) en vigueur ;

Vu l'arrêté ARS n° 2016-8986 du 3 janvier 2017 portant renouvellement d'autorisation délivrée à la Fédération des APJH pour le fonctionnement du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile « SESSAD APAJH 69 » situé à 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE à compter du 3 janvier 2017 ;

Vu l'arrêté n°2017-5444 du 28 septembre 2017 portant autorisation d'extension de capacité de 6 places du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile « SESSAD APAJH » à VILLEFRANCHE (69400) géré par la Fédération des APAJH ;

Vu l'arrêté n°2019-10-0039 du 16 avril 2019 portant autorisation d'extension de capacité de 5 places du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile « SESSAD APAJH » à VILLEFRANCHE (69400) géré par la Fédération des APAJH et fermeture de deux sites du SESSAD ;

Vu l'arrêté n°2019-10-0072 du 11 juin 2019 portant autorisation d'extension de capacité de 10 places du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile « SESSAD APAJH » à VILLEFRANCHE (69400) géré par la Fédération des APAJH et fermeture de deux sites du SESSAD ;

Vu l'arrêté n°2019-10-0343 du 23 décembre 2019 portant mise en œuvre de la nouvelle nomenclature des ESSMS accompagnant des personnes handicapées et malades chroniques pour le SESSAD APAJH 69 et son unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) géré par la Fédération des APAJH ;

Vu l'arrêté n°2020-14-0109 du 7 juillet 2020 portant autorisation d'extension de capacité de 7 places du SESSAD APAJH pour l'installation d'une unité d'enseignement en maternelle sur el secteur de Villefranche sur Saône pour enfants avec troubles du spectre de l'autisme géré par la Fédération des APAJH ;

Vu le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2020-2024 signé avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes le 18 décembre 2019 ;

Considérant que 68 enfants souffrant de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) sont actuellement en attente de places de SESSAD sur le territoire du nord du département du Rhône, et que le projet répond aux axes prioritaires du PRS qui incite à développer l'offre d'accompagnement afin de poursuivre l'objectif de maillage du territoire et d'augmenter le nombre de prise en charge au regard des manques;

Considérant la proposition en date du 4 mars 2022 présentée par la Fédération APAJH 69 pour une extension non importante de 16 places destinées à un public TSA, dont 9 places permettant la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé, afin de répondre aux besoins ;

Considérant que ce projet est compatible avec les objectifs et répond aux besoins sociaux et médico-sociaux fixés par le schéma régional de santé, qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles, qu'il répond aux exigences de qualité de prise en charge des bénéficiaires et qu'il est compatible avec le programme interdépartemental et régional mentionné à l'article L.312-5-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Considérant que le V de l'article D.313-2 du code de l'action sociale et des familles instauré par le décret n°2019-854 du 20 août 2019 susvisé, autorise le Directeur général de l'agence de santé Auvergne-Rhône-Alpes, à titre dérogatoire, à appliquer un seuil plus élevé que celui résultant des dispositions des I à IV du même article, lorsqu'un motif d'intérêt général le justifie et pour tenir compte des circonstances locales. Cette dérogation au seuil ne pouvant dépasser 100% d'augmentation de la capacité autorisée ;

Considérant que cette dérogation ne porte pas d'atteinte disproportionnée aux objectifs poursuivis par les dispositions auxquelles il est dérogé ;

ARRÊTE

Article 1 : A titre dérogatoire, l'autorisation visée à l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles est accordée à la Fédération des APAJH pour l'extension de 16 places de prestations en milieu ordinaire dont 9 places permettant la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé, du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) APAJH 69 situé 596 boulevard Albert Camus – 69400 Villefranche-sur-Saône.

Article 2 : La capacité du SESSAD est portée à 109 places réparties comme suit :

- 11 places prestations en milieu ordinaire toutes déficiences
- 34 places prestations en milieu ordinaire DI
- 40 places prestations en milieu ordinaire TSA dont 9 places permettant la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé
- 10 places TSA pour l'UEEA
- 14 places TSA pour l'UEM

Article 3 : Le seuil dérogatoire pour cette extension de capacité est fixé à 68%.

Article 4 : Pour le calendrier des évaluations, la présente autorisation est rattachée à la date de renouvellement de l'autorisation de fonctionnement du SESSAD, autorisé pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017. Elle est renouvelable au vu des résultats positifs de la deuxième évaluation externe prévue par l'article L 312-8 du Code de l'action sociale et des familles.

Article 5 : La mise en œuvre de l'autorisation est conditionnée au résultat de la visite de conformité mentionnée à l'article L.313-6 du code de l'action sociale et des familles, suivant les dispositions réglementaires des articles D.313-11 à D.313-14.

Article 6 : La présente autorisation est réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de 3 mois suivant sa notification, conformément aux dispositions des articles L.313-1 et D.313-7-2 du code de l'action sociale et des familles.

Article 7 : Le présent arrêté est enregistré au Fichier national des établissements sanitaires et sociaux conformément aux données figurant en annexe.

Article 8 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes selon les termes de l'article L 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans son accord.

Article 9 : Dans les deux mois suivant sa notification à l'intéressé ou sa publication pour les tiers, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Article 10 : Le Directeur de la délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le 03/06/2022

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes,
Raphaël GLABI

Annexe FINESS

Mouvements FINESS : Extension de capacité

Entité juridique : FEDERATION DES APAJH

Adresse : 33 avenue du Maine - 75755 PARIS Cedex 15

N° FINESS EJ : 75 005 091 6

Statut : 61 - Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique

Etablissements/équipements (avant le présent arrêté) :

Etablissement : SESSAD APAJH 69

Adresse : 596 Boulevard Albert Camus - 69400 VILEFRANCHE-SUR-SAONE

N° FINESS ET : 69 000 433 8

Catégorie : 182 - Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.A.D.)

Equipements :

Triplet						
n°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité autorisée	Référence arrêté	Agés
1	844 Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques	16 Prestation en milieu ordinaire	010 Tous Types de Déficiences Personnes Handicapées	11	16/04/2019	0/20 ans
2	844 Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques	16 Prestation en milieu ordinaire	117 Déficience intellectuelle	34	05/07/2019	0/20 ans
3	844 Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques	16 Prestation en milieu ordinaire	437 Troubles du spectre de l'autisme	24	11/06/2019	0/20 ans
4	841 Accompagnement dans l'acquisition de l'autonomie et la scolarisation	16 Prestation en milieu ordinaire	437 Troubles du spectre de l'autisme	10	23/12/2019	6/11 ans
5	840 Accompagnement précoce de jeunes enfants	21 Accueil de jour	437 Troubles du spectre de l'autisme	14	23/12/2019	3/6 ans

Conventions :

N°	CONVENTION	DATE CONVENTION
01	UEEA	En cours
02	UEMA	22/03/2019

Etablissements/équipements (après le présent arrêté) :

Etablissement principal : SESSAD APAJH 69
 Adresse : 596 Boulevard Albert Camus - 69400 VILEFRANCHE-SUR-SAONE
 N° FINESS ET : 69 000 433 8
 Catégorie : 182 - Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.)

Equipements :

Triplet						
n°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité autorisée	Référence arrêté	Agés
1	844 Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques	16 Prestation en milieu ordinaire	010 Tous Types de Déficiences Personnes Handicapées	11	16/04/2019	0/20 ans
2	844 Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques	16 Prestation en milieu ordinaire	117 Déficience intellectuelle	34	05/07/2019	0/20 ans
3	844 Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques	16 Prestation en milieu ordinaire	437 Troubles du spectre de l'autisme	31	Le présent arrêté	0/20 ans
4	841 Accompagnement dans l'acquisition de l'autonomie et la scolarisation	16 Prestation en milieu ordinaire	437 Troubles du spectre de l'autisme	10	23/12/2019	6/11 ans
5	840 Accompagnement précoce de jeunes enfants	21 Accueil de jour	437 Troubles du spectre de l'autisme	14	23/12/2019	3/6 ans

Conventions :

N°	CONVENTION	DATE CONVENTION
01	UEEA	En cours
02	UEMA	22/03/2019

Etablissement secondaire : SESSAD APAJH 69 site de Marcilly
 Adresse : 496 route des Chères - 69380 MARCILLY- D'AZERGUES
 N° FINESS ET : 69 005 158 6
 Catégorie : 182 - Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.)

Equipements :

Triplet						
n°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité autorisée	Référence arrêté	Agés
1	844 Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques	16 Prestation en milieu ordinaire	437 Troubles du spectre de l'autisme	9*	Le présent arrêté	0/20 ans

**dont 9 places permettant la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé*

Conventions :

N°	CONVENTION	DATE CONVENTION
01	UEEA	En cours
02	UEMA	22/03/2019



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Arrêté n°2022-14-0234

Portant évolution de l'offre du Centre d'Éducation Motrice « CEM de la Fondation RICHARD » à LYON (69008) par redéploiement interne des places d'internat au profit des places d'accueil de jour (semi-internat), prise en compte de la nouvelle dénomination de la Fondation et de l'établissement, et mise en œuvre dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux de la nouvelle nomenclature des établissements et services médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques.

Gestionnaire : Fondation RICHARD

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, livre troisième, titre premier (établissements et services soumis à autorisation), sections première et troisième du chapitre II, et section première du chapitre III ;

Vu le décret n° 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

Vu l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur du 4 octobre 2021 approuvant les modifications du titre et des statuts de la Fondation reconnue d'utilité publique dite « Fondation RICHARD » et notamment son article premier indiquant que la fondation prend le titre de « Fondation Gabriel-François RICHARD » ;

Vu les arrêtés n°2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé (PRS) 2^{ème} génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) en vigueur ;

Vu l'arrêté ARS n°2016-8329 du 3 janvier 2017 portant renouvellement de l'autorisation délivrée à la « FONDATION RICHARD » pour le fonctionnement du « CEM de la Fondation RICHARD » pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017 ;

Considérant le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2022-2026 du 12 avril 2022 entre la Fondation RICHARD et l'Agence Régionale de Santé, plus précisément la sous action 1.1.3 visant à adapter la capacité et l'organisation des places d'internat du CEM aux besoins des usagers ;

Considérant la demande de l'association de mise à jour de la dénomination de l'établissement, en application de l'arrêté ministériel du 4 octobre 2021, visé ci-dessus ;

Considérant que ce projet est compatible avec les objectifs et répond aux besoins sociaux et médico-sociaux fixés par le schéma régional de santé, qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles, qu'il répond aux exigences de qualité de prise en charges des bénéficiaires et qu'il est compatible avec le programme interdépartemental et régional mentionné à l'article L.312-5-1 du code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

Article 1 : l'autorisation visée à l'article L.313-1-1 du code de l'action sociale et des familles accordée à la Fondation RICHARD pour le fonctionnement du CEM de la Fondation RICHARD – 104 rue Laënnec à LYON (69008) est modifiée en ce qui concerne la dénomination de la Fondation et du CEM qui deviennent: Fondation Gabriel-François RICHARD et CEM de la Fondation Gabriel-François RICHARD.

Article 2 : L'autorisation visée à l'article L.313-1-1 du code de l'action sociale et des familles délivrée à la Fondation Gabriel-François RICHARD pour le fonctionnement du CEM de la Fondation Gabriel-François RICHARD est modifiée par réduction de 4 places d'internat permettant la création de 14 places d'accueil de jour (semi-internat) par redéploiement interne en 2022.

Article 3 : La capacité du CEM est ainsi portée de 100 à 110 places, par évolution de l'offre, réparties comme suit :

- 63 places d'internat
- 47 places d'accueil de jour (semi-internat)

Article 4 : La mise en œuvre de l'autorisation est subordonnée à la transmission par le titulaire de l'autorisation d'une déclaration sur l'honneur attestant de la conformité de l'établissement ou du service aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement mentionnées au II de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles, conformément aux dispositions de l'article D. 313-12-1 du code de l'action sociale et des familles s'agissant d'extension non importante ne donnant pas lieu à une visite de conformité.

Article 5 : Pour le calendrier des évaluations, la présente autorisation est rattachée à la date de renouvellement de l'autorisation du CEM Fondation RICHARD pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017. Le renouvellement de l'autorisation, à l'issue des 15 ans, sera subordonné aux résultats de l'évaluation mentionnée à l'article L.312-8 du code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par l'article L.313-5 du même code.

Article 6 : La mise en œuvre de la nouvelle nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques concernant cet établissement ainsi que les caractéristiques de la présente décision sont enregistrées au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (voir annexe FINSS).

Article 7 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en

considération pour son autorisation devra être portée à la connaissance du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, selon les termes de l'article L 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de l'autorité compétente concernée.

Article 8 : Dans les deux mois suivant sa notification à l'intéressé ou sa publication pour les tiers, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Article 9 : Le Directeur départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 02 juin 2022

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de
santé
Auvergne-Rhône-Alpes,
Par délégation,
Le Directeur de l'Autonomie

Raphaël GLABI

Annexe FINESS

Mouvements FINESS : Evolutions des capacités par redéploiement interne (diminution de 4 places d'internat et augmentation de 14 places d'accueil de jour (semi-internat), changements de dénominations (entité juridique et établissement) et mise en œuvre de la nouvelle nomenclature.

Entité juridique : Fondation RICHARD

Nouvelle dénomination : Fondation Gabriel-François RICHARD

Adresse : 104, rue Laënnec – 69371 LYON cedex 08

N° FINESS EJ : 69 000 047 6

Statut : 61 - Association loi de 1901 reconnue d'Utilité Publique

Etablissements/équipements (avant le présent arrêté) :

Etablissement: CEM de la Fondation RICHARD

Adresse : 104, rue Laënnec – 69371 LYON Cedex 08

N° FINESS ET : 69 078 114 1

Catégorie : 192 - IEM

Equipements :

Triplet						
n°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité autorisée	Dernier arrêté	AGES
1	903 – Education Générale et Professionnelle et Soins spécialisés pour EH	17-Internat de semaine (*)	420 – Déficience motrice avec troubles associés	67	03/01/2017	6/20 ans
2	903 – Education Générale et Professionnelle et Soins spécialisés pour EH	13- Semi Internat	420 – Déficience motrice avec troubles associés	33	03/01/2017	6/20ans

(*) ou internat séquentiel

Observations : La capacité totale de l'établissement intègre 15 places pour jeunes cérébro-lésés, réparties indifféremment sur l'internat ou l'accueil de jour (semi-internat).

Equipements (après le présent arrêté) :

Etablissement:

Nouvelle dénomination : CEM de la Fondation Gabriel-François RICHARD

Adresse : 104, rue Laënnec – 69371 LYON Cedex 08

N° FINESS ET : 69 078 114 1

Catégorie : 192 - IEM

Equipements :

Triplet						
n°	Discipline	Fonctionnement	Clientèle	Capacité autorisée	Dernier arrêté	Ages
1	844– Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques	11 Hébergement complet Internat	414 – déficience motrice	63	Le présent arrêté	0-20 ans
2	844 – Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques	21-Accueil de jour *	414 – Déficience motrice	47	Le présent arrêté	0-20 ans

Observations : La capacité totale de l'établissement intègre 15 places pour jeunes cérébro-lésés, réparties indifféremment sur l'internat ou l'accueil de jour (semi-internat).

*Les places d'accueil de jour sont des places de semi-internat



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Arrêté n°2022-18-0381

Portant détermination de l'indemnisation de la PDSSES sur les crédits FIR au titre de l'année 2022

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de de la santé publique, notamment ses articles L. 1435-8 et suivants et R. 1435-16 à 22 ;

Vu l'arrêté du 27 février 2012 fixant la nature des charges relatives à la permanence des soins en établissement de santé financées par le Fonds d'Intervention Régional en application de l'article R. 6112-28 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 18 juin 2013 relatif aux montants et aux conditions de versement de l'indemnité forfaitaire aux médecins libéraux participant à la mission de permanence des soins en établissements de santé ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2017 modifiant l'arrêté du 15 juin 2016 relatif à l'indemnisation de la permanence et de la continuité des soins des personnels médicaux et odontologiques dans les établissements publics de santé et dans les établissements publics d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, des internes et des étudiants en médecine ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2021 modifiant l'arrêté du 30 avril 2003 relatif à l'organisation et à l'indemnisation de la continuité des soins et de la permanence pharmaceutique dans les établissements publics de santé et dans les établissements publics d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2018 portant adoption du projet régional de santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRETE

Article 1

Le montant de la somme attribuée aux établissements ayant autorisations pour la mission PDSSES au titre du Fonds d'Intervention Régional, en application de l'article L. 1435-8 et suivants et, des articles R. 1435-16 à R. 1435-22 du code de la santé publique, est calculé à partir des variables décrites au sein des articles suivants.

Article 2

Pour l'année 2022, les variables pour le calcul des montants attribués aux établissements publics et ESPIC sont les suivantes :

- ✓ Le nombre de plages : 451
- ✓ L'indemnité de sujétion : 267,82 €
- ✓ L'indemnité forfaitaire ou indemnité "astreinte opérationnelle" : 42,64 €
- ✓ L'indemnité de déplacement : 66,95 €

- Les lignes de gardes sont financées de manière forfaitaire :

(Indemnité de sujétion + 50% correspondant aux charges de l'employeur) * nombre de plages
[267,82 + (267,82 * 50%)] * 451 soit, un coût de garde publique pour l'année 2022 de **181 180 €**

- Les lignes d'astreintes sont financées de manière forfaitaire :

(Indemnité « astreinte opérationnelle » + indemnité de déplacement + 50% correspondant aux charges de l'employeur) * nombre de plages
[42,64 + 66,95 + ((42,64 + 66,95) * 50%)] * 451 soit un coût d'astreinte publique pour l'année 2022 de **74 138 €**

Article 3

Pour l'année 2022, les variables pour le calcul des montants attribués aux établissements privés sont les suivantes :

- ✓ Le nombre de nuits : 365
- ✓ Le nombre de dimanche : 47
- ✓ Le nombre de samedi après-midi : 52
- ✓ Le nombre de jours fériés : 13
- ✓ Le tarif pour la garde la nuit, le dimanche ou un jour férié : 229,00 €
- ✓ Le tarif pour la garde le samedi après-midi : 150,00 €
- ✓ Le tarif pour une astreinte la nuit, le dimanche ou un jour férié : 180,00 €
- ✓ Le tarif pour une astreinte le samedi après-midi : 120,00 €

- Les lignes de gardes sont financées de manière forfaitaire :

(Tarif garde * nombre de nuit) + (Tarif garde * nombre de dimanche) + (Tarif garde * nombre de jours fériés) + (Tarif garde * nombre de samedi après-midi)
[(229,00 * 365 + (229,00 * 47) + (229,00 * 13) + (150,00 * 52)] soit, un coût de garde privé pour l'année 2022 de **105 125 €**

- Les lignes d'astreintes sont financées de manière forfaitaire :

(Tarif astreinte * nombre de nuit) + (Tarif astreinte * nombre de dimanche) + (Tarif astreinte * nombre de jours fériés) + (Tarif astreinte * nombre de samedi après-midi)
[(180,00 * 365) + (180,00 * 47) + (180,00 * 13) + (120,00 * 52)] soit, un coût de garde privé pour l'année 2022 de **82 740 €**

Article 4

L'objet du financement, les conditions de sa prise en charge financière et de son évaluation, ainsi que les engagements qui lient le bénéficiaire sont inscrits et précisés dans le contrat mentionné à l'article R. 1435-30 du code de la santé publique.

Article 5

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 6

La personne désignée par Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon le 3 juin 2022

Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Arrêté n°2022-05-0017

Portant autorisation d'extension de capacité de trois places de la structure Lits Halte Soins Santé (LHSS) gérée par le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale ETAPE-DIACONAT-ANAI (GCSMS EDA) dans le département de la Drôme

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article L312-1-I-9, relatif aux établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques en vue de favoriser l'adaptation à la vie active et l'aide à l'insertion sociale et professionnelle ou d'assurer des prestations de soins et de suivi médical, dont les structures dénommées "lits halte soins santé" ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L313-1 à L313-9 relatifs aux autorisations des établissements et services médico-sociaux, R313-6 et suivants concernant l'organisation et le fonctionnement de la commission d'information et de sélection des appels à projets, L313-6 et D313-11 à D313-14 aux visites de conformité et D312-176-1 et D312-176-2 relatifs aux missions et aux conditions de fonctionnement des "lits halte soins santé" ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R.133-1 à R133-15 relatifs à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu les arrêtés n°2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé (PRS) 2^{ème} génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°09-1402 du 20 avril 2009 autorisant la création par le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale "Etape-Diaconat" de deux Lits Halte Soins Santé ;

Vu l'arrêté de l'agence régionale de santé n°2010-809 du 30 juin 2010 portant extension de capacité de deux Lits Halte Soins Santé gérés par le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale "Etape-Diaconat" ;

Vu l'arrêté de l'agence régionale de santé n°2018-0150 du 25 janvier 2018 portant extension de capacité d'une place de la structure "LHSS Saint-Didier" gérée par le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale "Etape-Diaconat" ;

Vu l'arrêté de l'agence régionale de santé n°2019-05-0009 du 15 février 2019 portant extension de capacité de deux places de la structure "LHSS Saint-Didier" gérée par le "Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale "Etape-Diaconat";

Vu l'instruction interministérielle n°DGCS/SD1/SD5C/DGS/DSS/DB/2018/127 du 22 mai 2018 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2018 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;

Vu l'instruction interministérielle n°DGCS/SD1A/SD5C/DGS/SP2/SP3 /DSS/1A/2020/106 du 21 juillet 2020 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2020 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;

Vu l'avis d'appel à projets n°2021-26-LHSS ouvert pour la création de trois places de lits halte soins santé (LHSS) dans le département de la Drôme et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes le 8 juin 2021 ;

Vu le dossier déposé en réponse par le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale ETAPE-DIACONAT-ANAIS ;

Considérant les échanges en date du 2 décembre 2021 entre les candidats et les membres de la commission d'information et de sélection d'appel à projets ;

Considérant l'avis de classement de la commission, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Considérant que les autorités compétentes ont suivi l'avis de la commission et retenu le projet présenté par le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale ETAPE-DIACONAT-ANAIS en tenant compte des éléments du dossier et des réponses apportées par le candidat dans le cadre de l'audition du 2 décembre 2021 ;

Considérant en effet que le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale ETAPE-DIACONAT-ANAIS répond au cahier des charges de l'appel à projets, qu'il est expérimenté dans la prise en charge de personnes en grande précarité et que les nombreux partenariats développés avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire favoriseront la fluidité des sorties du dispositif ;

Considérant que l'ouverture récente, à Valence, d'un centre de santé géré par le Diaconat Protestant permettra une mutualisation des effectifs médicaux et paramédicaux avec la structure LHSS ;

Considérant que le projet de déménagement de la structure Lit Halte Soins Santé sur un nouveau site à Valence permettra d'accueillir les usagers dans de meilleures conditions et que des garanties relatives à la qualité de la prise en charge ont été apportées concernant la phase de localisation transitoire des trois nouveaux Lits Halte Soins Santé ;

Considérant que le projet satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles et qu'il présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant des dotations mentionnées à l'article L314-3-2 du Code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

Article 1 : L'autorisation visée à l'article L313-1 du code de l'action sociale et des familles est accordée au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale ETAPE-DIACONAT-ANAIS dont le siège social est situé 4, rue Saint-Didier - 26000 VALENCE, pour l'extension de capacité de trois places de la structure « lits halte soins santé » (LHSS) située 4, rue Saint-Didier - 26000 VALENCE, portant ainsi sa capacité totale à 10 places.

Article 2 : Les trois places supplémentaires de Lits Halte Soins Santé (LHSS) seront implantées dans

l'agglomération de Valence.

Article 3 : Pour le calendrier des évaluations, la présente autorisation est rattachée à la date de renouvellement de l'autorisation de la structure « Lits Halte Soins Santé », autorisée pour une durée de 15 ans à compter du 20 avril 2009 (arrêté préfectoral n° 09-1402 en date du 20 avril 2009).

La présente autorisation viendra à échéance le 19 avril 2024.

Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation prévue aux articles L312-8 et D312-197 à D312-206 du code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par l'article L313-5 du même code.

Article 4 : La mise en œuvre de la présente autorisation est subordonnée au résultat de la visite de conformité mentionnée à l'article L313-6 du code de l'action sociale et des familles dont les modalités d'organisation sont prévues par les articles D313-11 à D313-14 du même code.

Article 5 : Conformément aux termes du cahier des charges de l'appel à projets, les places attribuées devront faire l'objet d'une installation effective au plus tard dans les six mois suivant la notification d'attribution.

Article 6 : La présente autorisation sera réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de quatre ans suivant sa notification, conformément aux dispositions des articles L313-1 et D313-7-2 du code de l'action sociale et des familles.

Article 7 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de la structure par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance du directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, selon les termes de l'article L313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans son accord.

Article 8 : La structure médico-sociale " Lits Halte Soins Santé" est répertoriée dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la façon suivante :

Mouvement FINESS : Création d'un FINESS établissement

Entité juridique : Groupement de Coopération Sociale Groupement ETAPE-DIACONAT-ANAI

Adresse (EJ) : 4, rue Saint-Didier - 26000 VALENCE

N°FINESS (EJ) : 26 001 738 9

Code statut (EJ) : 66 (Groupement de coopération sociale ou médico-sociale privé)

N°SIREN : 809 594 740

Entité établissement : CHRS SAINT DIDIER (LHSS)

Adresse ET: 4, rue Saint-Didier - 26000 VALENCE

N° FINESS ET : 26 001 798 3

Code catégorie : 180 (lits halte soins santé)

Code discipline : 507 (Hébergement médico-social des personnes ayant des difficultés spécifiques)

Code fonctionnement : 11 (Hébergement complet)

Code clientèle : 840 (Personnes sans domicile)

La capacité autorisée est de 10 places.

Article 9 : Dans les deux mois suivant sa notification pour l'établissement concerné et sa publication pour les autres requérants, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 10 : La directrice de la délégation départementale de la Drôme de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la préfecture du département de la Drôme.

Fait à Lyon, le 25 mai 2022

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur délégué de la prévention
et la protection de la santé,
Signé, Marc MAISONNY